

| SERVICES    |    |
|-------------|----|
| Abonnement  | 2  |
| Carte       | 11 |
| Messagerie  | 11 |
| Membres     | 11 |
| Spécialités | 10 |

| TÉLÉMATIQUE |    |
|-------------|----|
| Abonnement  | 2  |
| Carte       | 11 |
| Messagerie  | 11 |
| Membres     | 11 |
| Spécialités | 10 |

## Émissaire et ses accusatrices

### Voque ses méthodes de travail

Le général de Gaulle de Versailles. A plusieurs reprises, le commissaire avait demandé l'audition de Mahfoud Boudia, dont le témoignage paraissait décisif et favorable. En fait, selon des sources de l'enquête, il ne sentait pas que ce soit sa responsabilité et mettrait en œuvre des méthodes de travail d'hypothèses commanditaires.

Avant de mourir, Mahfoud Boudia aurait indiqué aux policiers le nom de son accusé, le témoin présent dans la scène de crime. Mais, selon les sources de l'enquête, il ne sentait pas que ce soit sa responsabilité et mettrait en œuvre des méthodes de travail d'hypothèses commanditaires.

Le commissaire avait demandé l'audition de Mahfoud Boudia, dont le témoignage paraissait décisif et favorable. En fait, selon des sources de l'enquête, il ne sentait pas que ce soit sa responsabilité et mettrait en œuvre des méthodes de travail d'hypothèses commanditaires.

Le commissaire avait demandé l'audition de Mahfoud Boudia, dont le témoignage paraissait décisif et favorable. En fait, selon des sources de l'enquête, il ne sentait pas que ce soit sa responsabilité et mettrait en œuvre des méthodes de travail d'hypothèses commanditaires.

Le commissaire avait demandé l'audition de Mahfoud Boudia, dont le témoignage paraissait décisif et favorable. En fait, selon des sources de l'enquête, il ne sentait pas que ce soit sa responsabilité et mettrait en œuvre des méthodes de travail d'hypothèses commanditaires.

Le commissaire avait demandé l'audition de Mahfoud Boudia, dont le témoignage paraissait décisif et favorable. En fait, selon des sources de l'enquête, il ne sentait pas que ce soit sa responsabilité et mettrait en œuvre des méthodes de travail d'hypothèses commanditaires.

## Deux cent quatre-vingt-dix-huit morts dans l'appareil abattu au-dessus du détroit d'Ormuz

# Washington craint des représailles après la destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy

### Une atroce absurdité

« Une terrible tragédie », a déclaré le président Reagan, le dimanche soir 3 juillet, que le croiseur américain « USS Vincennes » avait abattu par erreur, au-dessus du détroit d'Ormuz, un Airbus A-300 de la compagnie Iran Air. Les deux cent quatre-vingt-dix-huit passagers de l'Airbus, dont une soixantaine d'enfants, ont péri.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharq-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes iraniennes du type Boghammar, armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre iraniens, les États-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

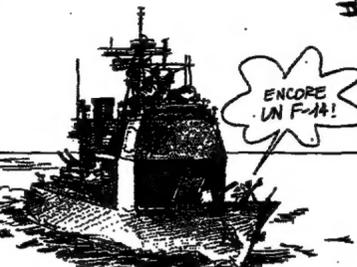
La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.

Après près de douze heures de déclarations contradictoires, les États-Unis ont admis, le dimanche soir 3 juillet, que le croiseur américain « USS Vincennes » avait abattu par erreur, au-dessus du détroit d'Ormuz, un Airbus A-300 de la compagnie Iran Air. Les deux cent quatre-vingt-dix-huit passagers de l'Airbus, dont une soixantaine d'enfants, ont péri.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharq-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes iraniennes du type Boghammar, armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre iraniens, les États-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.



Laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre iraniens, les États-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Mousavi, a ajouté que les États-Unis « n'échapperont pas aux conséquences de cet acte ». Les États-Unis craignent des représailles iraniennes.

Le drame de l'Airbus iranien est intervenu à l'issue d'une nouvelle phase de tension dans les eaux du Golfe. Tout avait commencé dans la nuit de vendredi à samedi lorsque deux pétroliers faisant la navette entre le terminal iranien de l'île de Kharg et le sud du Golfe - le *Fortune Ship-L* (grec) et le *Kharq-IV* ont été touchés par des missiles irakiens. Comme d'habitude, Téhéran a répliqué à cette action, dont le but est de l'empêcher d'exporter son brut, principale source de financement de son effort de guerre, en faisant attaquer, samedi en début de soirée, le superpétrolier danois *Karama-Maersk* par des vedettes iraniennes du type Boghammar, armées de mitrailleuses et de lance-roquettes. Ces bâtiments ultra-rapides s'attaquent aux pétroliers dit neutres et transportant du pétrole des pays arabes du Golfe ou traitant avec ces pays.

Après la confrontation du 18 avril dernier, au cours de laquelle la flotte américaine avait coulé ou endommagé six navires de guerre iraniens, les États-Unis ont décidé d'étendre leur protection aux bâtiments neutres qui demandent assistance. Toutefois, la décision du Pentagone n'avait pas été appliquée au cours de ces deux derniers mois alors que plusieurs navires traitant notamment avec l'Arabie saoudite avaient été attaqués et endommagés par l'Iran. Samedi soir, la frégate *US-Montgomery* s'est portée au secours du superpétrolier, et les deux vedettes rapides iraniennes qui avaient tiré deux roquettes sur le *Karama-Maersk* ont quitté les lieux, sans que le navire américain ait fait usage de ses armes.

La tension est cependant demeurée vive. Selon la version américaine, dimanche matin à 10 h 10 (locales), un hélicoptère, envoyé par le croiseur *Vincennes* pour surveiller les activités des vedettes iraniennes, a essuyé des tirs d'armes automatiques. Le *Vincennes*, accompagné de la frégate *Montgomery*, a alors fait demi-tour vers les vedettes. Quelques instants plus tard, à 10 h 47, les radars du bâtiment ont détecté un avion au-dessus de l'Iran qui se dirigeait vers lui à grande vitesse, en dehors des couloirs aériens normaux.

## Banque centrale pour la CEE

Un entretien avec M. Miguel Boyer, l'un des « sages » chargés d'étudier l'avenir de l'union monétaire européenne.

## Incidents à Jérusalem

Des fouilles archéologiques déclenchent une mini-émeute.

## Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes réservent sur l'accord de Matignon.

## Impôt sur la fortune

Au « Grand Jury RTL-le Monde », M. Rocard annonce que le taux d'imposition ne dépassera pas 1 %.

## Le sommaire complet se trouve en page 32

## L'ouverture et le « trouble » du Parti socialiste

# Les premiers accros du couple Mitterrand-Rocard

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomet

Est-ce la cohabitation qui recommence ? Les Français y avaient pris goût, puis s'en étaient dégoûtés ; sans qu'ils y prennent garde, on leur repasserait le plat. La querelle qui s'installe autour de l'ouverture peut, en effet, laisser penser, au premier regard, que M. Mitterrand se comporte avec M. Rocard comme il le fit il y a peu avec M. Chirac, alors qu'il était plus logique d'accorder à son quatrième premier ministre un traitement analogue à celui dont bénéficièrent MM. Mauroy et Fabius.

son dans l'équipe de M. Rocard, c'est lui qui a néanmoins fait connaître à l'un de ses proches, à peine ce gouvernement était-il constitué, son désaccord avec l'attribution du ministère du travail au député et maire d'Auxerre.

Ainsi l'ouverture, qui est à la fois la conséquence de l'éclatement des droites et le moyen d'empêcher qu'elles ne se ressoudent, deviendrait une arme contre le premier ministre, maniée par le président de la République lui-même et certains socialistes « troubles » qui s'en réclament. Ainsi se trouverait également validée l'analyse de M. Barre, selon laquelle l'ouverture est une occasion de clivages qui concernent tous les partis politiques, jusques et y compris le PS. Au comité directeur de cette formation,

samedi, il était clair que le cible avait changé. Les inconvénients de l'ouverture, dont certains socialistes attribuaient la paternité et les effets néfastes à M. Mitterrand lui-même, sont aujourd'hui portés au débit de M. Rocard.

La cohabitation qui recommence ? L'observation de ce phénomène de changement de cible montre que la réponse n'est pas si simple. M. Rocard commence à remplir la fonction de fusible du président, traditionnelle sous la V<sup>e</sup> République, entre un premier ministre et un chef de l'État qui sont en accord sur le fond. En l'espèce, il est normal que M. Rocard assume seul l'ouverture, comme il est normal que le président cherche à entretenir le mystère, pour mieux se protéger.

**PRIX D'ÉTÉ • JUIN JUILLET AOUT**

**GIBERT JOSEPH SCOLAIRE**

**ACHETEZ MOINS CHER 10%**

**VENDEZ PLUS CHER +20%**

LIBRAIRIE • PAPETERIE • DISQUES

**GIBERT JOSEPH**

26-30, BOULEVARD Saint-Michel

AUTOBUS: 21 - 27 - 38 - 58 - 63 - 82 - 84 - 85 - 86 - 87 - 89 - 96

Arrêts: Cluny - Ecole - Luxembourg

MÉTROS - RER: ODEON - LUXEMBOURG - CLUNNY - SORBONNE

## Un entretien avec M. Jean Drucker, PDG de M6

# Télévisions : pour de nouvelles règles du jeu

Le gouvernement se penche sur la réforme de l'audiovisuel. M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, et M<sup>me</sup> Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, devaient présenter, le lundi 4 juillet, au conseil des ministres la méthode retenue pour remplacer la CNCL par un conseil supérieur de l'audiovisuel. Cette méthode devrait permettre, suivant les vœux du président de la République et du premier ministre, de trouver un large consensus politique régulateur dans la Constitution. Les professionnels de l'audiovisuel attendent avec impatience la définition des nouvelles règles du jeu. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean Drucker, ancien PDG d'Antenne 2 et PDG de M6, plaide pour une redéfinition des missions et du financement des chaînes publiques et privées.

« Le Conseil d'État menace M6 de sanctions financières si la chaîne ne respecte pas son cahier des charges. Qu'allez-vous faire ? - Nous nous sommes, depuis le premier jour, acquittés de toutes nos obligations, sauf une : notre quota d'œuvres françaises que nous n'avons pas réussi à atteindre. Saisi par la CNCL, le Conseil d'État nous ordonne de le faire. Nous le ferons, quoi qu'il nous en coûte. Et je trouve cela normal : nous avons obtenu notre réseau de diffusion en contrepartie d'engagements précis. Les tenir est une question de morale. Quand on fait de la télévision - même privée, on ne peut être éconômé de missions d'intérêt général. Les enfants passent aujourd'hui autant d'heures devant le petit écran que sur les bancs de l'école. »

table. Il signifie que, spontanément, tout ce qui, de près ou de loin, aurait à une connotation culturelle doit être imposé, administré comme une médecine à un malade. Sans carens, croit-on, les télévisions renonceraient inéluctablement à toute ambition. Je suis, moi, persuadé du contraire, et qu'une chaîne privée qui se satisfait de mauvais programmes ne serait pas viable à terme.

« Les chaînes françaises doissent plutôt le mauvais exemple. - Laissons-leur le temps. Nous sommes à deux ans du « big bang » qui a créé le PAF, le fameux paysage audiovisuel français. M6 n'a que quatorze mois, et regardez le chemin parcouru. Alors, de grâce, ne nous enfermons pas tout de suite dans des règles trop contraignantes, tatillonnes ou technocratiques. »

Propos recueillis par PIERRE-ANGE GAY.



M 0147 - 0705 0 - 4,50 F

# Débats

## POLITIQUE

### Centre ou marais ?

par MAURICE DUVERGER

leur insu, les Français viennent d'instaurer une forme nouvelle de République. De 1958 à 1962, ils ont mesuré les difficultés d'un président sans majorité parlementaire — et ils les auraient aujourd'hui retrouvées si M. Jacques Chirac n'avait pas supprimé la proportionnelle, qui nous eût apporté une Assemblée ingouvernable (1) sans les stabilisateurs qui la rendaient supportable voici trente ans : le prestige du général, la crainte des colonels d'Alger, la multiplication des référendums.

De 1962 à 1986, nos concitoyens ont apprécié l'efficacité d'un président chef de la majorité, qui dominait par elle l'exécutif et le législatif, devenant ainsi un monarque absolu, mais révoquant. De 1986 à 1988, ils ont supporté sans trop de mal un président opposé à la majorité, leur cohabitation établissant une séparation des pouvoirs d'un type original, qui a laissé des traces dans l'opinion publique. Les 5 et 12 juin, ils ont mis en place un président chef d'une « semi-majorité », ce néologisme désignant une situation propre à la Constitution de 1958 dont on n'a pas fini de découvrir les virtualités.

Quoi qu'en disent la plupart des commentateurs et des hommes politiques, le gouvernement de M. Michel Rocard n'est ni fragile ni faible. Pour le renverser, il faudrait que les communistes et toute la droite votent officiellement la même motion de censure, perspective qu'ils viennent de refuser sans appel. Changerait-il d'avis qu'on trouverait plus d'une douzaine de modérés pour s'abstenir ou s'abstenir, ce qui suffirait à l'échec d'une telle collusion. Le premier ministre peut dormir

tranquille. L'Assemblée nationale ne peut pas l'éliminer. Elle ne peut pas plus le paralyser. Il n'a besoin ni des centristes ni des communistes pour faire les réformes et prendre les décisions qu'il juge indispensables. Il lui suffit de recourir à l'article 49-3 pour que ses textes soient adoptés, soit par l'absence d'une motion de censure, soit par l'échec des motions déposées.

#### Eviter les excès

Une telle procédure n'est pas scandaleuse si elle intervient après un large débat, où toutes les opinions ont pu s'exprimer librement. L'abus vient seulement quand la discussion parlementaire est supprimée, le rapporteur de la commission et le ministre concerné (appartenant à la majorité) ayant seuls pu parler à la tribune avant que tombe le couperet. Cela ne s'était pas fait avant 1986. Si l'on évite de nouveaux excès, il est normal dans une démocratie que les députés soient contraints de prendre ouvertement leurs responsabilités, le gouvernement ne pouvant être renversé que si plus de la moitié d'entre eux le décident expressément. Il ne serait pas plus choquant d'appliquer les dispositions de la Constitution permettant de mettre en vigueur par ordonnance un projet de budget qui n'a pas pu être adopté soixante-dix jours après son dépôt.

Développer le contrôle du Parlement ne consiste pas à renouer aux moyens qui l'empêchent d'annihiler le gouvernement mais

à augmenter la possibilité pour l'opposition d'ouvrir les débats à son initiative et de mieux examiner les textes législatifs : par exemple, par la réforme des commissions en cours ou une pratique plus souple de l'ordre du jour prioritaire.

Les mécanismes qu'on vient de rappeler ne peuvent être utilisés que si deux conditions sont réunies : 1) la majorité absolue se trouve écartelée en deux blocs situés aux antipodes et, par conséquent, incapables d'exercer le pouvoir ensemble ; 2) chacun d'eux est dépassé par un bloc médian lui-même très proche de la majorité absolue. Si ce bloc médian soutient la politique du président, celui-ci se trouve alors dans la position décrite par le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 16 janvier 1964 : « Le gouvernement, qui est celui du président, est en même temps responsable devant le Parlement. Comment concilier cela ? Répondons que le peuple souverain, en élitant le président, investit de sa confiance. C'est là, d'ailleurs, le fond des choses et l'essentiel du changement accompli. De ce fait, le gouvernement, nommé par le chef de l'Etat (...), n'est plus du tout, vis-à-vis des Chambres, ce qu'il était à l'époque où il ne procédait que des combinaisons de groupes. »

#### La place fortifiée

La formule finale suggère qu'il en procède partiellement, cependant, en même temps que du président de la République. Cela sup-

pose un équilibre difficile à établir. Il n'existe pas dans la cohabitation, où le gouvernement dépend exclusivement des groupes majoritaires, ni dans la domination du président sur une majorité qui lui obéit aveuglément. Il apparaît un peu quand une majorité favorable au chef de l'Etat est forte et disciplinée, car elle développe alors sa propre autonomie. Il s'établit surtout dans le cas d'une semi-majorité, l'opposition étant trop nombreuse pour qu'on la néglige et le parti présidentiel trop faible pour devenir gênant.

Il offre ainsi au président une place fortifiée d'où celui-ci peut s'engager dans des stratégies variées, s'y enfonçant autant qu'il le veut, sans pouvoir en être délogé ; en sortant pour un soutien par les centristes, ou pour un soutien par les communistes sans renouer l'union de la gauche tant qu'ils n'auront pas fait leur « perestroïka » (qui n'est pas pour demain) ; alternant au besoin l'une et l'autre de ces attitudes ; tentant même — pourquoi pas ? — l'union nationale pour construire l'Europe.

La situation d'un président appuyé par une semi-majorité est la plus gaullienne des modalités de la V<sup>e</sup> République. Mais aussi la plus fragile et la plus dangereuse, car elle risque l'enlèvement de nos anciens régimes, si elle ne maintient pas tous les garde-fous mis en place depuis trente ans. Il suffirait de renouer aux moyens d'action du gouvernement ou de rétablir la proportionnelle pour glisser du centre au marais.

(1) Cf. R. Cayrol, P.-O. Flevisay et J. Fournier, « Et si c'était la proportionnelle ? » (Le Monde, daté 19-20 juin 1988).

## BIBLIOGRAPHIE

« Expecto » d'Henri Fesquet

### Cadavre fervent

FAIRE d'un corps pourissant la matière d'un livre et un hymne à la joie, à la foi ? L'amour peut réaliser ce que la raison n'admet pas. Henri Fesquet imagine dans *Expecto, réflexions d'un enseveli*, un mort dont la conscience est seulement assurée par le désastre du corps, en veilleuse au fond de son tombeau, et qui attend la résurrection. « Expecto resurrectionem mortuorum » (j'attends la résurrection des morts), dit le Credo. Henri Fesquet trouve cette semi-existence presque douce. Il flotte dans les limbes en « défilant tout nu et inespéré », du fond de son cercueil le voir, il entend. Bien qu'il soit désemparé et interdit d'élan, de joies, de larmes, il apprend à s'en consoler car « les morts, dit-il, sont des contemplatifs ».

Claude, dit saint François, et pour qui peu, reprend l'attente, mon frère le ver de terre qui dévore mon cadavre ? Car tout se transforme et rien ne se perd ni surtout l'espérance qui hait encore dans les ténèbres de l'humus, de l'humide humus.

Les pauvres morts ont pour un chrétien de bien grandes espérances ! Fervente prière d'un trépassé, témoignage d'une foi enveinée au fond de l'être en décomposition, Henri Fesquet n'est pas un fidèle, sa conviction est pour être partie de notre indélébile métamorphose. C'est l'occasion, dans ce repos forcé, pendant ce temps où tout se démembré, de croire encore à l'amour qui réside jusqu'au dernier atome, et au-delà dans l'au-delà. Sans autre certitude — ce livre est « un conte pour grande personne mûrie par le doute » — que le choix libre de la lumière qui seul permet de dire à la mort : tu es fraternelle, ta figure hiéroglyphique est aimable ; tu es compréhensible.

Dans le portrait de son cadavre, un autre suicide sans foi serait mis de la dévotion, du cyprès et sans doute de grands aplats de révolte. Henri Fesquet se peint bien sûr avec sérénité. Miracle d'émancipation et force du christianisme, l'ouvrage est robuste et joyeux, constamment éclairé par la beauté du verbe. Les solides mérites de l'homme, son courage et sa générosité, son désir de vivre et de vouloir le bonheur sur terre, son humilité de pauvre égaré et son incessante recherche du sens ne seraient donc que des signes d'amour ? Et signe d'amour, par-dessus le marché, la purification de la chair ? « Les chrétiens ont une religion du corps, et il n'est pas de foi sans combustion ».

CHRISTIAN COLOMBANI

« Expecto, réflexions d'un enseveli », éditions Actes Sud, 100 pages, 65 F.

Un incroyant qui aurait eu l'idée de se mettre à sa place aurait hurlé au scandale, à l'injustice, mais Henri Fesquet — à qui « Dieu n'a jamais fait défaut » — ne se voit pas en défaut triste, et son cadavre se délit sans défiance. C'est que d'ici, en transit, il distingue mieux la voie étroite du royaume « où les chameaux passeront comme des lettres à la passe par le chas d'une aiguille ».

L'auteur a déposé sa dépouille au lieu même de la contradiction, de la contrainte : avant qu'elle ne redevienne possible et à l'instant où le vivant n'est déjà plus. De cet observatoire il perçoit à travers ses yeux clos par des mains pieuses le théâtre des funérailles, l'émotion sincère pour le « cher disparu » et, sans jalousie, le vieillard qui reprend ses droits. Car ce mort catholique est resté du côté de la vie. Il sait qu'il a mangé son premier pain blanc. Maintenant qu'il est redressé sous terre il se persuade, avec ses pauvres sens atrophiés, qu'il n'a jamais voulu d'une vie éternelle oublieuse du monde, du corps terrestre, du printemps. Frère Soleil, sœur Lune, frère

## Au courrier du Monde

### MÉPRIS

#### M. Tapie et les hospices

J'ai trouvé tout à fait déplacés et injustifiés les propos de Bernard Tapie, à Marseille, cités dans votre journal en date du 14 juin (1). Comment peut-on traiter avec un tel mépris ce que furent les « hospices », comment peut-on parler ainsi des « vieux » ? Les hospices ont été progressivement transformés en hôpitaux de long et moyen séjour, en sections de cure médicale, et nos pensionnaires y séjournent, hélas éloignés de leurs familles, mais dans les meilleures conditions possibles, entourés de soins attentifs et de l'affection de leurs proches et par le dévouement de l'ensemble des personnels de nos établissements. Il n'y a jamais eu de « charters » ni d'ambulance pour aller voter.

mais, bien au contraire, un personnel hospitalier animé du désir de bien faire, compétent, qui a toujours veillé et veillera à ce que les patients de nos hôpitaux puissent exprimer leurs opinions par procuration dans le respect de la loi, car ils ne sont pas tenus de se déplacer si leur état de santé ne le leur permet pas. Dr ALAIN BODAK, médecin chef de service hôpitaux de long et moyen séjours, Lézards-Bredonnes.

(1) NDLR : « Ils ont organisé des charters depuis les hospices. Ils ont fait venir les vieux en ambulance pour voter. »

### VOLANT

#### Abolir la peine de mort

Election après élection, on se laisse aller à de coupables espé-

rances ; gouvernement après gouvernement, on est ramené à de tristes illusions. Décidément, en matière de sécurité routière, qu'ils soient de droite ou de gauche, nos hommes politiques ne brillent pas par leur imagination. Tout juste bons à créer un secretariat d'Etat à la prévention des risques majeurs et à laisser « crever » plus de dix mille personnes par an sur le bord de nos routes. Le jour où ils quittent leurs fonctions, des ministres n'ont rien trouvé de plus original que de fournir aux préfets des instructions dont tout le monde connaît l'inefficacité. Même l'effet d'annonce a disparu. Quelques heures à peine après ce « solennel » avertissement ainsi donné à la population, alors qu'à Rennes des dizaines d'automobilistes ivres dorment déjà en prison, que tout l'arsenal répressif classique a été utilisé, 100 % de conducteurs — ou presque — se trouvent sous l'empire de l'alcool, 10 % tombent sous le coup de la loi pénale. Honte à ce pays qui préfère la protection des intérêts catégoriels à la sécurité des citoyens.

Honte à ce pays qui admet la détention provisoire pour les individus mais la refuse pour les véhicules.

Honte à ce pays qui accepte le massacre de milliers de ses enfants. Honte à tous ceux dont le lâcheté tient lieu de compétence, alors qu'entre leurs mains réside le pouvoir de mettre fin à l'hécatombe.

MICHEL ALBEREDÉ, procureur de la République à Rennes.

### PROGRAMME

#### Heidegger au bac (suite)

A la suite du choix d'un texte du philosophe Martin Heidegger proposé pour la section A du bac de philosophie dans les académies de Paris, Versailles et Créteil, vous avez publié dans le Monde du 10 juin 1988 une lettre d'un professeur de philosophie, M. Guy Coq.

M. Coq prend la mouche et s'indigne. Il n'arrive pas bien à déterminer ce qu'il « veut » ou « prouve » en choisissant un texte de Heidegger au bac 88. Il se sent indigné par le fait que ce texte avec l'impudence qu'il est de « prouver » lui-même que ce soit concernant ce choix, et Heidegger lui-même (dont « on » croyait sans doute être débarrassé) ! Heidegger est au programme du bac depuis seulement quelques années, mais bien avant le déclenchement tous azimuts de l'« affaire » (du « nazisme »). La preuve, si je puis dire, en a été administrée par le choix de ce texte bien précis sur la science. Il n'est, en effet, pas tiré d'un grand texte connu de Heidegger, comme *Etre et Temps* ou *Chemins qui ne mènent nulle part* (pour ne prendre que deux titres). On ne le trouve même pas édité chez Gallimard, pourtant éditeur exclusif de Heidegger. Il s'agit en réalité d'un entretien avec le professeur Richard Wisser, publié pour la première fois en français

dans les Cahiers de l'Herne, dirigés par Michel Haar et parus en 1983. Ce texte a été reproduit sous la forme même qu'il a reçu pour le bac 88 dans mon livre Heidegger : Qu'est-ce que la métaphysique ?, présentation et commentaire de la fameuse conférence de 1929 où il est déjà question de la science et de l'Université, dans des termes d'ailleurs repris plus ou moins par le Discours de réctorat, de 1933. Ce livre de Heidegger est, à ma connaissance, la seule édition destinée avant tout aux candidats au bac. Elle a paru aux éditions Fernand Nathan, dans la collection « Les intégrales de philo », dirigée par D. Huisman, en 1985. Soit, si je ne m'abuse, deux ans avant le déclenchement de ladite « affaire ». Pour me résumer, je dirais que les auteurs du choix n'ont rien voulu prouver, sinon qu'à partir du moment où Heidegger est « au » programme, mieux vaut l'avoir lu ; et c'est pourquoi ils ont choisi un texte bref, relativement facile, et surtout permettant la discussion. MARC FROMENT-MEURICE.

## LE MONDE diplomatique

Juillet 1988

### LE PRIX DES ARMES

par CLAUDE JULIEN  
Les Etats-Unis et l'URSS dépensent 1,5 milliard de dollars par jour pour leur défense. Le tiers-monde épuise ses maigres ressources en achats d'armement. L'absurdité de la situation pèse cependant moins lourdement dans la décision de mettre fin à cette folie que l'impossibilité pour les économies d'en supporter le poids. Claude Julien analyse les conséquences de cette prise de conscience sur les relations Est-Ouest.

### NOIRS AMÉRICAINS

Les inégalités s'aggravent  
Le phénomène Jesse Jackson constitue un tournant dans la vie politique aux Etats-Unis. Et pourtant, qui parle encore d'intégration des Noirs dans la société américaine ? Il existe certes parmi eux une minorité de riches, mais la classe moyenne « piétine » et, surtout, vingt ans de conservatisme à Washington n'ont fait qu'appauvrir plus encore les pauvres.

En vente chez votre marchand de journaux

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

TÉL : (1) 42-47-97-27  
TÉLÉX MONDIPAR 660572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beauvillier (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beauvillier, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouis.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taper LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde**

TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Taper LEMONDE

**Le Monde**

PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS  
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Tél. MONDPUB 296 136 F

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél : (1) 42-47-98-72

| TR     | FRANCE | REVUE  | SUISSE | AUTRES PAYS |
|--------|--------|--------|--------|-------------|
| 3 mois | 354 F  | 399 F  | 504 F  | 687 F       |
| 6 mois | 672 F  | 762 F  | 972 F  | 1337 F      |
| 9 mois | 954 F  | 1089 F | 1404 F | 1952 F      |
| 1 an   | 1200 F | 1380 F | 1800 F | 2530 F      |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs en postscripte : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Musées de Strasbourg

Les fouilles archéologiques provoquent une mini-émeute

Les fouilles archéologiques de la ville de Strasbourg ont provoqué une mini-émeute. Des centaines de personnes se sont rassemblées devant les chantiers de fouilles, manifestant leur mécontentement face à la destruction de certains bâtiments historiques. Les autorités ont tenté de maintenir l'ordre, mais les tensions ont persisté.

Les milices civiles armées en zones rurales

Des milices civiles armées ont été mises en place dans les zones rurales de certaines régions. Ces unités sont destinées à maintenir la sécurité et à lutter contre le terrorisme. Elles sont composées de volontaires locaux et sont équipées de matériel militaire standard.

Des hommes « sous surveillance »

Plusieurs personnes ont été placées sous surveillance étroite par les services de sécurité. Ces individus sont considérés comme potentiellement dangereux et leur comportement est suivi de près. Les autorités ont pris des mesures préventives pour éviter toute escalade de la situation.

BIBLIOGRAPHIE

« Expects » d'Henri Fesquet
Cadavre fervent

On ne peut pas dire que le livre de Henri Fesquet soit un chef-d'œuvre. Car tout ce qu'il y a de remarquable dans ce livre, c'est le titre. Le reste est un peu banal, et même un peu ennuyeux. Mais c'est un livre qui a le mérite de nous faire connaître un peu mieux la vie d'un homme qui a été un grand journaliste et un grand écrivain. C'est un livre qui est écrit avec une plume simple et directe, et qui nous fait découvrir un homme qui a été un grand homme de son temps.

Près de l'esplanade des Mosquées de Jérusalem
Des fouilles archéologiques provoquent une mini-émeute

JÉRUSALEM
de notre correspondant
Israéliens et Palestiniens sont au moins d'accord sur un point : le soulèvement est un « climat d'espérance », nourri d'un climat conflictuel explosif, et si solidement ancré que l'incident le plus banal peut dégénérer en affrontement. C'est ce qui s'est produit le dimanche 3 juillet à Jérusalem, où, durant trois heures, les racles de la vieille ville ont été le théâtre d'une mini-émeute. Au départ, de simples travaux de voirie liés à des fouilles archéologiques, non loin du mont du Temple. Il y a des années que les Israéliens procèdent à des excavations en ces lieux. Depuis dix-huit mois, ils veulent mettre au jour un tunnel qui daterait du deuxième Temple, et il s'agit de creuser un passage pour une canalisation ou un escalier. Et comme peu de chose, une affaire technique : il y a déjà eu des travaux plus importants en vieille ville. Mais si le mont du Temple est un lieu sacré du judaïsme, il l'est aussi pour l'islam : il abrite l'esplanade des Mosquées, le « noble sanctuaire », disent les Arabes, qui sont particulièrement soucieux de ne tolérer aucune altération du site. A 7 heures donc, l'équipe de voirie était sur place. Les travaux ne devaient pas durer longtemps. Mais à peine avaient-ils commencé que les mousquetaires du « noble sanctuaire » criaient à la provocation. Certains avaient même commencé à jeter des pierres sur le toit de la sous-sol de l'esplanade des Mosquées. Informations de notre correspondant.

ISRAËL
Le fils de M. Begin figure parmi les étoiles montantes du Héroul

JÉRUSALEM
de notre correspondant
Il devrait y avoir de nouveau un Begin à la Knesset à l'issue des élections législatives de novembre prochain. Ainsi en ont décidé les deux mille membres du comité central du Héroul (la droite israélienne) réunis cette semaine pour discuter la liste des trente-cinq candidats du parti : ceux auxquels l'audience du Héroul, coupée à la mécanique de la représentation proportionnelle, devrait assurer un siège à peu près à tout coup. Une centaine de prétendants à la candidature étaient en lice et lorsque les résultats de ce scrutin interne sont sortis des urnes, à l'aube du jeudi 22 juin, les poids lourds du Héroul ne réalisaient pas un score à la mesure de ses ambitions. Par le nombre de suffrages obtenus, arrivait en tête trois jeunes trouble-fête parmi lesquels M. Benny Begin, fils de Menahem Begin, ancien premier ministre et figure emblématique du parti. Begin junior n'est pas un inconnu en politique. Membre du parti depuis son adolescence, ce géologue de quarante-quatre ans (il travaille aux États-Unis), orateur aussi incisif que son père, avait déjà fait une première et vaine tentative pour se hisser dans les instances dirigeantes du Héroul. Briguant la présidence de la commission des mandats lors du congrès de mars 1986, il avait été nettement battu par Ariel Sharon. Cette fois il revient en force avec l'appui de l'actuel chef du parti, le premier ministre Itzhak Shamir. Et sans doute aussi avec le même objectif qu'il y a deux ans : harver la route à Ariel Sharon, accusé d'avoir trahi la confiance de Menahem Begin au moment de la guerre du Liban et jugé indigne de prendre un jour la tête du parti. Les membres du comité central ne lui ont préféré que deux hommes, accordant d'abord leurs suffrages à M. Binjamin Netanyahu (la quarantaine, ancien ambassadeur à l'ONU) puis à M. Moshe Katsav (ministre des affaires sociales, un jeune lui aussi et très populaire dans le parti). Humiliation pour M. David Lévy
Toujours dans les choix du comité central, les caciques du parti, victimes de leurs incessantes querelles, ne viennent qu'ensuite, et dans cet ordre : MM. Moshe Arens (ministre sans portefeuille, dauphin de M. Shamir), Ariel Sharon (ministre de commerce et de l'industrie, aussi ambassadeur que contesté), David Lévy (vice-premier ministre et ministre de la construction). Pour ce dernier, l'humiliation est de taille : officiellement numéro deux du Héroul, il arrive derrière Ariel Sharon et, surtout, derrière des novices, pas même députés, ces « jeunes » Netanyahu et Begin, tous deux membres d'un clan Shamir qui ressort renforcé de la réunion de cette semaine. Mais celle-ci n'a constitué qu'un premier round, un galop d'essai qui témoigne surtout de la popularité personnelle des prétendants. La véritable bataille, celle qui déterminera la place de chacun sur la liste, n'aura lieu que mercredi prochain. La cuisine du parti reprendra alors ses droits, dessinant le rapport de forces réel entre chacun des camps au sein du Héroul : le clan Shamir-Arens, celui de David Lévy et enfin celui d'Ariel Sharon. Si MM. Begin et Netanyahu sont assurés d'avoir de bonnes places, et ainsi d'être élus députés, ils n'auront sans doute pas les premières qui devraient revenir aux chefs de file des grands courants. Ce renouvellement de la liste du Héroul - outre MM. Begin et Netanyahu il y a une douzaine de nouveaux candidats - n'a pas de signification politique immédiate. La guerre des clans n'est qu'un conflit d'ambitions et si les « jeunes » peuvent bouleverser les barons du parti, ils n'en partagent pas moins leur credo : non au retrait des territoires occupés, non à la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, non à tout ce qui menacerait l'« idéal » du Grand Israël. ALAIN FRACHON.

LIBAN
La bataille de Borj-Barajneh a-t-elle commencé ?

BEYROUTH
de notre correspondant
La bataille de Borj-Barajneh a-t-elle commencé ? Borj-Barajneh va-t-il connaître le même sort que Chatila, tombé aux mains des dissidents anti-araabistes ? Le lundi 4 juillet à 5 heures, huit jours après la chute de Chatila, les hostilités, en veilleuse depuis lors, ont brusquement recommencé. Les duels d'artillerie prenant le relais des échanges de tirs d'armes légères et de roquettes. La circulation sur le boulevard de l'aéroport a été déviée vers une route latérale moins proche de Borj-Barajneh et de la zone des combats. L'OLP avait, la veille, accusé l'armée syrienne et ses alliés palestiniens, les dissidents du Fath, de resserrer le siège autour de Borj-Barajneh en vue d'y rééditer le processus ayant mené à la reddition de Chatila. Dans les deux camps, les araabistes avaient remporté, à la fin d'avril, une fausse victoire consistant à en chasser leurs ennemis. Renforcés par l'armée syrienne présente autour des camps, les anti-araabistes ont eu les mains libres pour se livrer à un siège et à un bombardement du réduit de Chatila, déjà en ruine, jusqu'à sa chute. Borj-Barajneh, dernier vestige du pouvoir araabiste à Beyrouth-Ouest, est, beaucoup moins détruit que ne l'était Chatila. Mais depuis l'entrée des Syriens dans la banlieue-sud, il est tout aussi vulnérable. L.G.

Asie
PHILIPPINES : tandis que les attentats urbains se multiplient
Des milices civiles armées ont été créées en zones rurales

MANILLE
de notre correspondant
Un nouvel attentat contre une personnalité de gauche, l'avocat Emmanuel Mendoza (membre de la nouvelle alliance nationaliste BAYAN), s'est produit, le samedi 2 juillet, à Manille. La victime est morte peu après son admission à l'hôpital. Des groupes proches de l'Église catholique ont demandé le lendemain à la présidente Cory Aquino de prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux actes terroristes (le Monde daté 2-4 juillet). Dans les zones rurales, une nouvelle stratégie antiguerilla a été mise en place par l'armée philippine pour tenter, comme l'écrivait dimanche un journal de Manille, « de faire sortir le pays de terrain sanglant » dans lequel il semble peu à peu s'embourber. « C'est la stratégie de la présence gouvernementale dans les barrios isolés ». Et, selon un général responsable du programme, « à force de discours, de cérémonies patriotiques et en identifiant les problèmes matériels spécifiques à chaque communauté, nous arrivons à la sever de ses mauvaises fréquentations... ». Des forces « bien rémunérées »
A la fois pour leur faciliter la tâche et parce que, enfin, on se dit prêt à « attaquer aux causes profondes de l'insurrection », à savoir les carences de développement rural et l'immaturité administrative qui coupe de larges portions du territoire national des organes de l'autorité centrale, les SOT emportent elles et pioches, afin « d'encourager les villageois à s'aider eux-mêmes en entreprenant des travaux légers de voirie, la construction de porcheries, l'installation de systèmes sanitaires, etc... ». Naturellement, les quelque quarante-deux mille barrios de l'archipel ne peuvent être « occupés » en permanence, et la création d'un complément paramilitaire s'impose. Sous le régime du président Marcos, on avait introduit les Civilian Home Defense Forces. Mais, indisciplinées, celles-ci étaient souvent responsables d'exactions et d'abus contre la population civile qu'elles étaient censées protéger. Dans certaines localités, les autorités avaient pensé pouvoir suppléer leurs besoins logistiques en formant des « milices de citoyens concernés ». Mais une fois de plus, la brutalité, voire la venalité, de ces milices a provoqué leur discrédit. Ainsi, début juillet, l'armée a officiellement commencé à recruter « cent mille hommes » sous une appellation nouvelle : les Civilian Armed Forces Geographical Units - CAFGU (unités géographiques de forces civiles armées). Les techniques de guerre psychologique
Pendant « un mois ou deux », une SOT s'installe dans un village « sous influence » (communiste), occupe pagée d'un représentant des autorités civiles locales. La réussite finale de l'opération repose sur « la réintroduction de la présence gouvernementale dans les barrios isolés ». Et, selon un général responsable du programme, « à force de discours, de cérémonies patriotiques et en identifiant les problèmes matériels spécifiques à chaque communauté, nous arrivons à la sever de ses mauvaises fréquentations... ». Une marée de dénonciations
Le camp insurgé traverse actuellement un fort mauvais passe. De source militaire, on assure que les impressions passées ont permis de « décapiter » la direction de la NAP et du Parti communiste philippin ; il serait dus « à une marée de dénonciations ; aujourd'hui, les gens surveillent leur voisinage comme jamais ils ne l'ont fait. On observe un couple âgé emmenageant sans enfants, et on téléphone tout de suite à la police », selon un officier d'une SOT. Les chefs de la guérilla ont pris la mesure de cette pression. Un porte-parole de l'insurrection avoue que la NAP « a un besoin pressant d'armes lourdes (mortiers, bazookas, etc.), afin d'attiser l'encalade du conflit » et exploiter les vieilles contradictions sociales. A terme pourtant, il faudra voir comment seront menées les grandes réformes de l'ère Aquino - à commencer par la réforme agraire, - armatures essentielles de la politique gouvernementale. KIM GORDON BATES.

AFGHANISTAN
M. Diego Cordovez invite les moudjahidin à discuter avec Kaboul

Le gouvernement afghan a renouvelé, le dimanche 3 juillet, son offre aux dirigeants de la résistance de participer à un gouvernement d'urgence à condition qu'ils cessent le combat, a annoncé le ministre afghan des affaires étrangères cité par Radio-Kaboul. « La paix est le seul moyen de résoudre la question d'un gouvernement d'urgence », a ajouté le ministre, ajoutant que si les moudjahidin arrêtaient la guerre, « le régime afghan serait prêt à discuter toutes leurs conditions dans un esprit d'entente ». Le gouvernement afghan est aussi prêt à offrir une représentativité à tous les opposants, y compris les dirigeants politiques et les réfugiés, selon le ministre. L'ambassadeur des Nations unies, M. Diego Cordovez, qui a servi d'intermédiaire lors des négociations de Genève entre la Pakistan et l'Afghanistan, est par ailleurs attendu jeudi à Kaboul. Dimanche, de la célèbre passe de Khyber (frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan), M. Cordovez a lancé un appel pressant aux Afghans pour qu'ils résolvent « eux-mêmes » et « rapidement » leur conflit par « la voie traditionnelle afghane », sous peine de voir ce conflit se prolonger « tragiquement » après le départ des Soviétiques. M. Cordovez est favorable à ce que les moudjahidin afghans et le régime pro-soviétique de Kaboul réunissent une jirga traditionnelle (assemblée) pour discuter de la manière d'établir un gouvernement en Afghanistan avant le départ des Soviétiques le 15 février 1989. « Peut-être avant », « Vous devez le faire vite avant le départ des troupes soviétiques », a déclaré M. Cordovez devant quelques centaines de réfugiés afghans du camp de Kutch-Garbes, à une vingtaine de kilomètres de Peshawar, au soulignant que « le fait que treize mille soldats soviétiques soient déjà parties d'Afghanistan constitue un premier pas ». - (AFP).

Afrique
AFRIQUE DU SUD
Deux morts dans un attentat à la voiture piégée à Johannesburg

JOHANNESBURG
de notre correspondant
Johannesburg. - Une bombe, la quatrième en trois jours, a explosé, le samedi 2 juillet en fin d'après-midi, à la sortie du stade d'Ellis Park à Johannesburg. Cet attentat à la voiture piégée a fait deux morts (deux Blancs) et une trentaine de blessés dont trois grièvement atteints. La déflagration s'est produite juste au moment où les spectateurs quittaient le temple du rugby sud-africain après un match, causant la panique parmi la foule. Heureusement, le coup de sifflet final n'avait été donné que depuis cinq minutes et la majorité des supporters étaient encore dans l'excitation. Des Noirs ont été malmenés, voire attaqués par des spectateurs blancs en colère. La police a dû intervenir pour éviter des affrontements. Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adrian Vlok, a appelé la population « au calme et à la dignité » en condamnant « cet acte barbare de l'ANC (Congrès national africain) ». Pour le seul mois de juin, au moins dix explosions ont été recensées à travers le pays, pour la plupart dans la région de Johannesburg-Pretoria, tant au total dix personnes. L'ANC est-il responsable de cette vague d'attentats ? A la fin de la semaine dernière, cette organisation en fait a démenti en être à l'origine, déclarant qu'elle n'avait pas changé de tactique et que ses objectifs restaient des cibles militaires, policières et économiques. « Tous nos cadres militaires, indiquait le communiqué, ont pour consigne d'éviter les objectifs purement civils. Son président, Oliver Tambo, avait, le 13 juin à Londres, réfuté les affirmations de Chris Hani, chef de la branche armée (Umkhonto We Sizwe, la lance de la nation), qui avait déclaré : « Nous voulons démontrer aux Blancs que nous sommes toujours présents et qu'ils vont vivre dans l'insécurité aussi longtemps que Botha sera là. Nous devons rendre l'apartheid coûteux en termes de ressources financières et de vies ». M. Tambo avait ajouté que ces propos n'engageaient que son auteur. Il avait réaffirmé que la lutte n'avait pas pour but « de combattre les Blancs parce qu'ils sont blancs. Nous devons être très prudents quand nous faisons exploser des bombes. Notre politique n'est pas de s'attaquer aux civils ». Reste à savoir dans quelle mesure l'ANC contrôle parfaitement ses troupes. A moins que ces attentats à répétition ne soient l'œuvre de francs-tireurs ou du mouvement rival, le PAC (Pan African Congress), basé à Dar-es-Salaam (Tanzanie). En général moins actif, celui-ci dispose également d'une branche armée. L'archevêque anglican sud-africain, Mgr Desmond Tutu, a condamné le dimanche 3 juillet, le dernier attentat à la voiture piégée. « Je déplore cette explosion », a-t-il déclaré, ajoutant que tous les Sud-Africains, « noirs et blancs », voulaient pouvoir vivre sans la peur constante d'être victimes de la violence. MICHEL BOLE-RICHARD.

REPÈRES
Danemark
Un navire de Greenpeace arraisonné

Sur l'ordre du ministre de la justice, la police d'Aalborg, le samedi 2 juillet, arraisonna le Moby-Dick, navire appartenant au mouvement écologiste Green Peace qui, avec l'appui d'une demi-douzaine de chaloupes occupées par ses militants, tentait depuis le début de la matinée d'empêcher le destroyer américain Curryngham d'entrer dans le port. Vingt-cinq manifestants ont été interpellés. Ils devaient être relâchés dimanche après un premier interrogatoire, mais des policiers vont être engagés contre eux pour avoir troublé l'ordre public et perturbé le trafic du port. - (Comex.)

Inde
Dix-sept morts à l'occasion d'élections municipales

La secrétaire générale du Parti du congrès de la province d'Amritsar, dans l'état du Pendjab, a été tuée, le samedi 2 juillet, près de la ville sainte d'Amritsar, par des extrémistes militants sikh. Manjit Singh Verka a été assassiné par un nombre indéterminé d'hommes qui ont ouvert le feu sur lui, après avoir fait irruption dans sa maison du village de Verka, dans la banlieue d'Amritsar. Depuis le début de l'année, plus de 1 450 personnes ont trouvé la mort au cours de violences liées au combat des sikh pour la création d'un État indépendant au Pendjab, le Khalistan. D'autres part, seize personnes au moins ont été tuées et trente-trois blessées lors d'affrontements entre groupes rivaux qui ont éclaté vendredi à l'occasion d'élections municipales dans l'Uttar-Pradesh (nord de l'Inde). Selon l'agence indienne PTI, - (Reuters.)

BULLETIN D'ABONNEMENT
DI RIFA CHOISE
Table with columns for subscription details and checkboxes for various options.

# Proche-Orient

## La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy au-dessus

La destruction de l'Airbus d'Iran Air, dès dimanche soir, entraîna de multiples réactions dans le monde. Les principaux alliés des Etats-Unis, la Grande-Bretagne et Israël, tout en déplorant la catastrophe, n'ont pas remis en question le droit d'intervention armée des Etats-Unis, alors que l'Irlande, la RFA et la France ont davantage souligné la nécessité d'une solution à la guerre du Golfe.

« Le gouvernement français a appris avec consternation la nouvelle », a fait savoir un communiqué publié par le ministère des affaires étrangères. « Toute la lumière doit être faite pour que soit éliminées les conditions dans lesquelles a pu intervenir une si tragique mésaventure. Ce texte précise que « les efforts des nations doivent se conjuguer pour éviter le renouvellement de tels événements et pour assurer un règlement qui puisse ramener paix et stabilité dans cette région du monde ». La France ne retirait certainement pas son groupe aéronaval si les

Etats-Unis étaient amenés à renoncer à leur présence dans cette zone, après la destruction de l'Airbus iranien, affirme-t-on à la présidence de la République et dans les états-majors. « Un jour ou l'autre, indique-t-on, les conditions seront réunies pour que l'on puisse faire rentrer le groupe aéronaval, mais ce n'est pas le cas ».

Le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, a pour sa part déclaré : « Ce nouvel épisode atroce incitera le gouvernement italien à multiplier ses efforts afin que se développe une initiative concrète de paix dans cette région tourmentée du monde ». Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, a également exprimé cet espoir au moyen d'une application intégrale de la résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies, résolution sur le conflit dans le Golfe acceptée par l'Irak, mais refusée par l'Iran.

Le gouvernement britannique estime aussi qu'il faut « mettre fin rapidement au conflit Iran-Irak et

à toutes les attaques contre la navigation » dans le Golfe. Cependant, un communiqué publié par les services du premier ministre, au 10 Downing Street, indique : « Nous sommes en contact avec le gouvernement américain, qui nous tient informés des développements de l'enquête », avant de montrer que les dirigeants britanniques reprennent la version américaine à leur compte : « A la suite d'une attaque iranienne contre les forces américaines, un avion non identifié qui s'approchait apparemment d'un navire de guerre américain, a reçu des sommations qui sont restées sans réponse. » Et le communiqué de conclure : « Nous acceptons sans réserve le droit des forces engagées dans de telles hostilités à se défendre ».

A Moscou, la télévision, l'agence Tass et les journaux ont annoncé l'accident, dimanche soir et lundi matin, sans le moindre commentaire. A Pékin, un porte-parole du ministère des affaires étrangères

a déclaré : « Nous rappelons que le gouvernement chinois est opposé à l'engagement des forces militaires dans la région du Golfe. » La Chine a fourni des armes à l'Irak et à l'Iran, mais a fait savoir qu'elle avait cessé de livrer des missiles Silkworm aux forces iraniennes.

L'Etat d'Israël « déplore profondément » les pertes en vies humaines à bord de l'Airbus d'Iran Air et fait « confiance » aux autorités américaines pour faire « toute la lumière sur ce drame », a déclaré le ministre israélien des transports, M. Haim Corfu. La Libye a condamné « le massacre horrible perpétré par les Etats-Unis ». Le commentateur de l'agence officielle libyenne JANA a estimé que cette catastrophe est une « nouvelle preuve du terrorisme d'Etat appliqué par l'administration américaine, qui fait fi de toutes les lois et conventions internationales ». — (AFP, Reuter, AP.)

## Des ordres d'engagement stricts relayés par des procédures automatiques de tir

Le croiseur lance-missiles *Vincennes* a été envoyé dans le golfe Arabo-Persique il y a environ deux mois avec pour principale mission de stationner à l'entrée du détroit d'Ormuz. Pour le cas échéant, s'opposer au tir des missiles Silkworm que les Iraniens ont reçus des Chinois.

Orgueils de la marine américaine, le *Vincennes* et ses navires-jumeaux du modèle *Thomson* sont, depuis 1983, le fer de lance d'une défense aérienne sans équivalent dans le monde.

A bord de ces bâtiments de 9 500 tonnes à pleine charge est embarqué, entre autres armements, un système de défense antiaérienne à la mer qui se fonde, surtout, sur des missiles Standard SM-2 MR de General Dynamics et sur des radars

SPY-1A et SPG-62 du réseau appelé Aegis (bouclier, en grec). C'est, pour les spécialistes, un armement défensif parmi les plus élaborés aujourd'hui et travaillant en mode automatique, c'est-à-dire capable de pré-programmer les types de menace possibles et la réaction à ces agressions sans intervention humaine, y compris pour la mise en œuvre des armes qui devront alors être engagées.

Les radars en question couvrent 360 degrés et peuvent suivre jusqu'à deux cent cinquante-cibles en même temps.

Des calculateurs exploitent les données, donnent sur des consoles à la disposition du commandement une vision instantanée de la situation aérienne, choisissent les armes à

mettre en œuvre et commandent aux rampes de tir en mode « automatique spécial », sans aucune intervention humaine sauf un « veto » de dernier moment ou si le « pacha » du navire a préféré le « mode manuel » (avec dialogue sur console) plus lent. Le missile a une portée de 130 kilomètres et un plafond maximal de 24 000 mètres.

La marine américaine, qui enquête sur les conditions de destruction de l'Airbus iranien, n'a pas encore précisé quel « mode » (automatique ou manuel) le commandant du *Vincennes* avait choisi d'appliquer dans un cas de figure précis : l'engagement de son bateau dans une série d'escarmouches navales où, semble-t-il, quarante minutes avant, l'un des hélicoptères du bord

autre moyen (comme le système international IFF) place le bâtiment américain dans un état de légitime défense. Des avis à la navigation maritime et aérienne dans ce sens ont été émis en septembre 1987 par les autorités américaines.

Selon toute vraisemblance, le *Vincennes* a donc tiré au radar sans attendre l'identification finale à vue. De surcroît, aucun avion du porte-avions *Forrestal*, croisant hors du golfe Arabo-Persique, n'était présent dans la zone pour, le cas échéant, aller reconnaître l'Airbus.

Malgré leurs performances accrues, les radars ne distinguent pas entre des hélicoptères civils et militaires, surtout si tous les deux offrent la même configura-

## Washington craint des représailles

(Suite de la première page.)

A partir de 10 h 49, trois avertissements ont été lancés sur la fréquence aérienne civile de détresse. En vain : l'appareil n'a pas répondu et n'a pas changé de trajectoire. A 10 h 51, l'avion, dont l'altitude a décliné, a été déclaré « hostile » et trois minutes plus tard le *Vincennes* a tiré deux missiles Standard dans sa direction, dont un au moins a atteint l'appareil à une distance d'environ 10 kilomètres.

Pour le Pentagone, l'avion abattu était un F-14, et les militaires américains ont d'abord démenti avoir détruit un avion de ligne iranien. « Cela n'est pas vrai à ma connaissance », a déclaré un responsable américain. « Un avion civil s'est abîmé mais, à ce que je sache, nous n'y sommes pour rien », a-t-il ajouté, commentant les premières informations en provenance de Téhéran affirmant qu'un Airbus avait été

avali disparu de l'écran radar de la tour de contrôle de Bandar-Abbas, a précisé l'agence selon laquelle « le pilote n'a envoyé aucun appel de détresse ». Selon l'IRNA, des témoins sur l'île de Hengam « ont clairement vu l'avion civil être touché par les missiles américains ».

La frégate italienne *Espero*, qui se trouvait dans le secteur, a confirmé la version du croiseur américain sur la position de l'appareil iranien, a indiqué lundi une source militaire à Rome. Les officiers de l'*Espero* — qui venaient de passer le détroit d'Ormuz — ont vu sur leurs radars que l'Airbus volait sur une route et à une altitude différentes de celles habituellement utilisées dans cette zone par les appareils civils. Ils ont entendu à quatre reprises le commandant du bâtiment américain — qui avait, peu auparavant, repéré avec ses radars dans la même zone un F-14 — imiter par radio au pilote l'ordre de s'identifier. L'unité italienne avait également repéré sur radar la présence d'un F-14 peu auparavant sur la côte iranienne dans la zone de Bandar-Abbas, et n'a donc pas été surprise qu'un appareil de ce type ait pu être atteint.

A Téhéran, le gouvernement a décrété le lundi 4 juillet journée de deuil national, en mémoire des deux cent quatre-vingt-dix-huit « martyrs » de l'Airbus iranien. Selon un autre bilan diffusé dans la soirée de dimanche par Radio-Téhéran, cent cinquante-deux passagers hommes, cinquante-deux femmes, soixante-six enfants de moins de douze ans et seize membres d'équipage, soit au total deux cent quatre-vingt-dix personnes, se trouvaient dans l'Airbus d'Iran Air. Une centaine de cadavres, complètement désintégrés, ont été récupérés par les équipes de sauvetage iraniennes. Toute la journée durant, la télévision iranienne a montré des images de l'opération de sauvetage.

Téhéran n'a pas immédiatement réagi au mea culpa du président Reagan. Toutefois, l'agence presse IRNA a donné le texte d'un communiqué du ministère iranien des affaires étrangères, qui déclare : « Cette attaque inhumaine a encore une fois démontré que les troubles dans le Golfe sont provoqués par la présence de la flotte américaine. Pour sauvegarder ses intérêts illégitimes, l'agression mondiale est prête à tuer des centaines d'innocents. D'autre part, citant un responsable militaire iranien, la radio de Téhéran a indiqué que « la flotte américaine patrouillait dans le Golfe est parfaitement au courant des vols réguliers internationaux empruntant ce couloir aérien et que tous les observateurs militaires ont le moyen de distinguer un vol civil d'un vol militaire ». — (AFP, Reuter, AP.)

## Un espace maritime très fréquenté

Sept marines de guerre de pays non riverains du golfe Arabo-Persique patrouillent dans la zone, depuis plus d'une année pour certaines d'entre elles. Selon les circonstances, elles surveillent le transit commercial (sous pavillon national ou tout autre dans le cas de la marine américaine) ou participent à la recherche de mines dans les circuits empruntés par les pétroliers et les navires marchands.

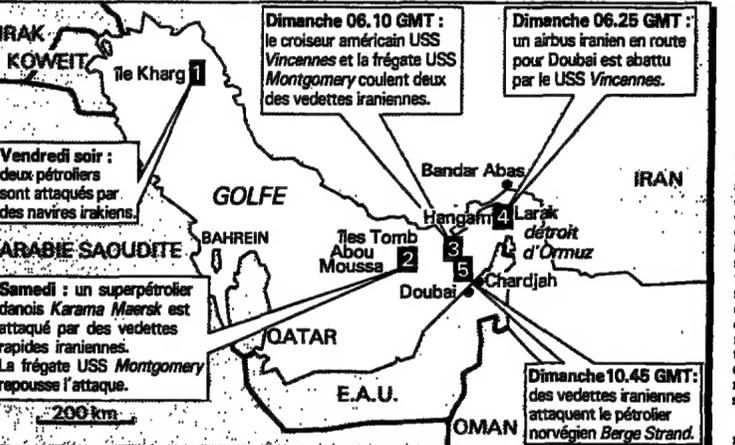
La marine américaine est représentée en force avec, en moyenne, de l'ordre de vingt-cinq bâtiments dont la moitié croisent dans le Golfe lui-même et l'autre demeure en réserve en mer d'Oman. Cette escadre est composée, pour l'essentiel, d'une dizaine de frégates ou de croiseurs, autour d'un porte-avions (le *Forrestal* actuellement) qui n'est jamais, toutefois, entré dans le Golfe.

De même, pour la France. La marine nationale déploie en ce moment même, dans le Golfe, la frégate *Jaur-de-Vienne*, l'avisos-escorteur *Doudart-de-Laage* et le chasseur de mines *Pégase*. La porte-avions *Clemenceau*, envoyé dans la région en juillet 1987, est en escale à Djibouti. Depuis que le *Clemenceau* stationne dans la zone, sans jamais être entré dans le Golfe, la marine américaine y a fait succéder cinq de ses porte-avions en mission.

La marine britannique est, elle aussi, présente avec, notam-

ment, trois frégates et trois dragueurs. C'est, à quelques détails près, la composition de la flotte soviétique croisant dans les mêmes parages. La marine italienne a déployé trois frégates et deux dragueurs ; la marine néerlandaise, deux dragueurs ; et la marine belge un dragueur.

En raison de ses énormes réserves en pétrole (56 % des réserves mondiales), le golfe Arabo-Persique voit transiter par le détroit d'Ormuz, qui le ferme en le séparant de la mer d'Oman et de l'océan Indien, une quarantaine de bâtiments chaque jour dans les deux sens. La dernière attaque iranienne contre les intérêts français remonte au 13 juillet 1987 lorsque le cargo *Ville d'Anvers*, battant pavillon national, a été canonné par des vedettes rapides. Avec deux frégates lance-missiles et un pétrolier-ravitailleur, le porte-avions français *Clemenceau* a alors appareillé de Toulon et, depuis en dépit de ce qu'on a appelé « la guerre des ambrascades », qui vient de s'échouer avec le rétablissement des relations diplomatiques entre Paris et Téhéran, aucun navire français n'a fait l'objet d'une agression. La marine nationale a reçu pour mission de surveiller, sans nécessairement escorter, le transit des bateaux français. Une formule juridiquement et diplomatiquement souple, mais d'une application militaire assez compliquée.



avait été pris à partie par une vedette iranienne.

On peut donc imaginer que l'équipage du *Vincennes* a appliqué strictement les règles d'engagement et les critères de classification des objectifs.

Depuis l'attaque de la frégate *Stark*, en mai 1987, par un avion iranien qui provoqua la mort de trente-sept membres de l'équipage, les navires américains dans le Golfe ont reçu des consignes sévères d'engagement de leurs armes. Par exemple, le fait qu'un écho non identifié, « est-à-dire classé « hostile » dès l.s. qu'il n'est ni ami ni ennemi, ne répond pas à une demande d'identification par radio ou par tout

tion de vol. Ce qui peut, en revanche, les discriminer, c'est le profil du vol : un avion de combat aurait, sans doute, attaqué au ras des flots, sauf à vouloir se dissimuler derrière la trajectoire d'un courrier civil en prenant des risques.

Compte tenu de ses affrontements navals dans le même temps, qui pourraient s'expliquer par la volonté des Iraniens de mettre à l'épreuve la riposte américaine, le « pacha » du *Vincennes* a cherché, sans doute, à protéger d'abord la vie de son équipage, au besoin en appliquant quasi automatiquement et de façon précipitée ses ordres d'engagement.

abattu par la marine américaine. Mais, selon l'agence iranienne IRNA, aucun F-14 iranien ne volait au-dessus du golfe au moment de l'affrontement.

Les Iraniens ont précisé que le vol Iran Air 655, venant de Téhéran, avait quitté l'aéroport de Bandar-Abbas à destination de Doubaï, à 256 kilomètres de là, peu après 10 heures du matin (8 h 30 à Paris). L'IRNA affirme que l'avion volait à 7 500 pieds d'altitude lorsqu'il a été abattu près de l'île Hengam, non loin de la côte iranienne, à l'intérieur du détroit d'Ormuz. « Le dernier contact du pilote avec la tour de contrôle s'est produit sept minutes après le décollage, à 10 h 22. Quelques minutes plus tard, l'avion

## Les affrontements américano-iraniens dans le Golfe

Depuis la décision de l'administration Reagan, en mars 1987, d'accorder aux pétroliers koweïtiens battant pavillon américain la protection de l'US Navy, les incidents se sont multipliés dans le Golfe.

### 1987

17 mai : un chasseur iranien tire une missile Exocet sur la frégate américaine *Stark*, faisant trente-sept morts et de nombreux blessés. Explication officielle de Washington et de Bagdad : c'est une erreur d'identification.

8 août : un chasseur F-14 « Tomcat » tire deux missiles contre un avion iranien qui s'approche d'un navire américain non armé. L'appareil iranien s'éloigne sans dommage.

10 août : un super-tanker appartenant à la compagnie Tezeco heurte une mine dans le golfe d'Oman. Les Etats-Unis accusent l'Iran de placer des mines pour enrayer l'opération

de « protection » américaine dans le Golfe.

21 août : le président du Parlement iranien, M. Rafsanjani, appelle le peuple iranien à se « préparer à la guerre avec les Etats-Unis ».

14 septembre : la Belgique annonce qu'elle envoie des dragueurs de mines dans le Golfe, rejoignant les forces britanniques, françaises, néerlandaises et italiennes qui s'efforcent de maintenir une présence navale « européenne », assurant la protection de la circulation des pétroliers dans le Golfe.

21 septembre : un hélicoptère américain attaque le navire iranien *Iran-Ak*, surpris en train de mouiller des mines dans les eaux internationales du Golfe. Bilan : cinq morts et vingt-six prisonniers iraniens, qui seront remis à l'Iran par l'intermédiaire du sultanat d'Oman.

8 octobre : des hélicoptères d'assaut américains coulent trois vedettes iraniennes qui ont ouvert le

feu sur un hélicoptère de reconnaissance, dans le nord du Golfe. Une vedette est coulée, deux autres sont capturées. Deux des six marins iraniens rapatriés succombent peu après. L'Iran annonce officiellement qu'il va chercher à se venger.

18 octobre : l'Iran tire un missile chinois Silkworm sur un pétrolier koweïtien battant pavillon américain qui se trouve dans les eaux territoriales koweïtiennes. Dix-sept membres de l'équipage sont blessés.

19 octobre : quatre destroyers américains détruisent la plate-forme pétrolière iranienne de Rostam (centre du Golfe), qui avait été transformée, selon les Américains, en poste d'observation militaire. Ce bombardement est le plus violent affrontement entre les Etats-Unis et l'Iran depuis que la marine américaine a commencé à escorter les pétroliers koweïtiens dans le Golfe.

### 1988

14 avril : la frégate américaine *Samuel-Roberts* est touchée à la

## Le pilote voulait amerrir

Le pilote de l'Airbus A-300 d'Iran Air a eu le temps de lancer un message de détresse qui a été capté par une station-radar des Emirats. Il a même eu le temps de prévenir qu'il tentait un amerrissage dans le détroit d'Ormuz. La rupture vraisemblable de l'aile, consécutive à l'explosion d'un missile dans l'un des réacteurs, ne lui a pas laissé le temps de mettre son projet à exécution. En effet, les ailes sont remplies de carburant et ne peuvent résister longtemps au feu.

Le vol 655 d'Iran Air avait décollé de Bandar-Abbas, à 9 h 50 (heure locale), et devait se poser à Dubaï après avoir suivi le couloir aérien A-59. L'appareil se trouvait à environ 7 000 pieds (2 300 mètres) lorsqu'il a été touché. L'équipage avait signalé au contrôle aérien qu'il allait monter jusqu'à 14 000 pieds (4 600 mètres).

L'Airbus A-300 est le premier bi-réacteur construit par le consortium européen. Dans la

version B2, qui était celle de l'appareil abattu, il peut transporter deux cent soixante-seize passagers plus seize membres d'équipage sur une distance de 3 750 kilomètres. L'avion d'Iran Air avait été livré le 16 mars 1982 et il avait déjà effectué onze mille quatre cent quarante-huit heures de vol, soit huit mille sept cent cinquante-sept atterrissages et décollages. Il était l'un des six A-300 achetés par l'Iran. Cinq seulement restaient en exploitation, l'un de ces avions ayant été détourné, en 1984, en Irak par un pirate de l'air.

Selon Airbus Industrie, qui a déposé une mission sur les lieux de la catastrophe pour assister la compagnie aérienne, Iran Air fait partie des transporteurs qui assurent un bon entretien de leurs appareils : 0,5 % seulement des vols d'Iran Air partent avec un retard supérieur à quinze minutes pour des raisons techniques.

AL F.

# Proche-Orient

Le précédent du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique

Le 27 août 1983, un Boeing 747 sud-coréen a été abattu par la chasse soviétique au-dessus du détroit de Corée. L'incident a entraîné la mort de 268 personnes. L'aviation soviétique a déclaré que l'avion avait été pris pour un avion de reconnaissance américain. Les Etats-Unis ont accusé l'URSS d'une erreur de jugement. L'aviation soviétique a déclaré que l'avion avait été pris pour un avion de reconnaissance américain. Les Etats-Unis ont accusé l'URSS d'une erreur de jugement.

# Golfe monumental

Le Golfe est devenu une zone de tensions géopolitiques et militaires. Les affrontements entre les Etats-Unis et l'Iran ont pris une dimension mondiale. Les enjeux sont considérables, notamment en ce qui concerne le contrôle des ressources pétrolières. Les tensions sont exacerbées par les actions militaires récentes et les accusations mutuelles.



## Europe

Après la conférence du PC soviétique

### Satisfaction à Budapest et Varsovie et silence à Berlin-Est et Bucarest

Dans l'attente de la publication, le mardi 5 juillet, par la presse soviétique, des résolutions adoptées par la conférence nationale du PC, les débats de la semaine dernière à Moscou font l'objet de commentaires diversifiés dans les capitales d'Europe de l'Est.

A Budapest, M. Szoros, secrétaire du parti, a estimé que la conférence a donné « une nouvelle impulsion au processus en perte de vitesse de la « perestroïka ». Il a toutefois relevé qu'« une résistance considérable de la part des conservateurs devra être vaincue » pour rendre les réformes irréversibles. A Varsovie, M. Ciosiel, secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a indiqué que la conférence aurait pour résultat de donner aux Polonais « davantage de confiance en eux, de conviction et de foi » dans leur volonté de changement.

A Prague, le *Rude-Pravo*, organe du PC, estime que « le système politique soviétique se développe et continuera de se développer » et que « la pratique des ordres administratifs, qui excluait l'expression de l'activité et du talent, figurait parmi les causes les plus profondes » de l'échec des précédents efforts de changement.

A Berlin-Est, en revanche, la presse de RDA se contente de rapporter la fin de la conférence sans commentaire. Pendant toute la conférence, aucun éditorial ne lui a été consacré dans les journaux est-allemands. De même, à Bucarest, l'ensemble de la presse roumaine, qui s'était jusqu'à samedi bornée à évoquer l'ouverture de la conférence du PCUS, a annoncé la clôture des travaux et évoqué le discours prononcé à cette occasion par M. Gorbachev.

La presse soviétique a donné, par ailleurs, des précisions sur les votes finaux de la conférence, ainsi que sur certains amendements qui ont été repoussés. L'un d'entre eux proposait que le secrétaire général du PCUS soit élu par le congrès du parti (près de cinq mille délégués réunis tous les cinq ans) et non par le comité central (un peu plus de quatre cents membres réunis lors de plénières régulières). Il a été repoussé par 4 841 voix contre 145.

Enfin, trois membres de l'Union démocratique, un groupe constitué illégalement en parti indépendant, ont été condamnés, vendredi, l'un, M. Novosolov, à sept jours de prison, les deux autres à des amendes, pour avoir tenté de recueillir des signatures en faveur de la libération de leurs camarades emprisonnés, a annoncé, le samedi 2 juillet, un porte-parole du mouvement. — (AFP, Reuter.)

## ESPAGNE

### Conflit entre le gouvernement et la justice à propos d'une enquête sur le GAL

Des fonds secrets du ministère espagnol de l'Intérieur auraient servi à financer des activités délictueuses du GAL, groupe clandestin responsable, ces dernières années, de l'assassinat en France d'une vingtaine d'exilés basques. Lancée le vendredi 1<sup>er</sup> juillet par le quotidien madrilène *El País*, qui se réfère à des sources judiciaires, cette accusation est venue relancer la polémique larvée qui opposait depuis le début de la semaine un juge de l'audience nationale — chargé des affaires de terrorisme — au gouvernement de Madrid.

Tout a commencé lorsque le ministre espagnol de l'Intérieur, M. José Barriocano, se retranchant derrière le secret professionnel, a refusé de répondre aux questions du juge, M. Baltazar Garçon, chargé de l'enquête sur des liens présumés entre certains policiers espagnols et le GAL.

Les questions du juge portaient sur l'utilisation des fonds réservés du ministère de l'Intérieur qui, selon les avocats des familles des victimes du GAL, auraient servi en partie à un

commissaire adjoint de police, José Amedo, pour engager des mercenaires afin d'organiser des attentats contre des Basques espagnols en France.

D'après *El País*, ce serait le président du gouvernement en personne, M. Felipe Gonzalez, qui aurait donné l'ordre au ministre de l'Intérieur de ne pas répondre aux questions du juge sur les fonds réservés.

Le juge Garçon a saisi le Conseil du pouvoir judiciaire (organe de contrôle des juges équivalent du Conseil supérieur de la magistrature en France), qui, dans un communiqué, a insisté sur l'importance de l'affaire et a demandé au magistrat de lui remettre des informations complémentaires avant de prendre des mesures qui garantissent son indépendance.

Selon *El País*, si le ministre persiste dans son refus de répondre aux questions du juge sur les fonds réservés, ce dernier pourrait démissionner du Tribunal suprême d'inclamer M. Barriocano. — (AFP.)

## Diplomatie

### A l'occasion de la canonisation à Rome d'une religieuse française

### M. Roland Dumas rend hommage à l'action de Jean-Paul II en faveur des minorités

Dans la langue potawatomi, du nom d'une tribu indienne implantée entre le Missouri et le Mississippi, on l'appellait « *Quah-Mum-Ad* », c'est-à-dire « la femme qui prie toujours ». Ce nom est encore gravé sur le mémorial de Jefferson, à Saint-Louis, parmi celui des pionniers « dont les noms ne doivent pas disparaître ».

Religieuse française de la congrégation missionnaire du Sacré-Cœur, qui comptait aujourd'hui aux Etats-Unis vingt-trois collèges et plus de trois cents religieuses, Philippine Duchesne, née le 29 août 1769 d'un père avocat au parlement de Grenoble, morte en 1852, a été canonisée, le dimanche 3 juillet, à Rome, par le pape. Dix mille personnes, Indiens venus des Etats-Unis ou pèlerins du diocèse de Grenoble conduits par leur évêque, Mgr. Matagrin, ont assisté à la cérémonie.

Grand-tante du président Casimir-Perier, la nouvelle sainte française appartenait à la famille des Duchesne-Perier, qui, aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, a

compté plusieurs généraux, ministres, députés, préfets. « En face de cette famille qui faisait l'histoire politique et économique de la France, a commenté Jean-Paul II, Philippine Duchesne, dans la pauvreté de ses vêtements ou de ses écoles humblement construites, est bien le contrepoint admirable. » C'est un élément de l'« étonnant génie du dix-neuvième siècle français », a-t-il ajouté.

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, participait à cette cérémonie de canonisation. A l'ambassade de France près le Saint-Siège, il a évoqué « l'aide aux malheureux, aux minorités ethniques, l'adaptation au monde moderne, assoiffé de justice et de paix ».

« A ces principes réaffirmés par le Saint-Siège et Jean-Paul II, a ajouté M. Dumas, le gouvernement français tient à rappeler son appui total, surtout en ces jours douloureux pour l'Eglise catholique et pour son chef. » Ces propos pourraient laisser entendre que les derniers développements de l'affaire Lefebvre et du schisme d'Ebène (lire page 12) ont été évoqués au cours de l'entretien d'une demi-heure que M. Dumas a eu, samedi, avec le pape.

Le ministre français a également rencontré son collègue italien, M. Andreotti, qui lui a confirmé qu'un accord serait conclu jeudi prochain au sujet du lycée français de Rome. Un litige opposait depuis plusieurs années l'Etat français, la Ville de Rome et le gouvernement italien sur la réfection et l'extension de ce lycée.

## Amériques

MEXIQUE : avant les élections du 6 juillet

### Le parti au pouvoir s'estime obligé de manifester sa force

MEXICO de notre correspondant en Amérique centrale

« C'est une atteinte à la dignité et à l'intelligence des Mexicains ». Le jugement est d'autant plus sévère pour la formation politique au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qu'il est porté par un de ses militants, M. Ramiro de la Rosa, dirigeant respecté de la jeunesse progressiste du PRI. Celui-ci vient d'assister à la gigantesque manifestation organisée le samedi 2 juillet dans la capitale pour marquer la fin de la campagne électorale du candidat officiel, M. Carlos Salinas de Gortari ; il est encore sous le choc de ce qu'il vient de voir et d'entendre.

Comme tout le monde, M. de la Rosa a pu constater que l'immense majorité des quelque quatre cent mille personnes réunies sur la place de la Constitution n'étaient pas là de leur plein gré, contrairement aux deux cent mille militants enthousiastes qui étaient venus applaudir le samedi précédent un des deux principaux candidats de l'opposition, M. Cardenas. Tous ces paysans, ces ouvriers et ces fonctionnaires avaient reçu l'ordre de se présenter, et les autorités avaient pris la précaution de fournir les milliers de bus nécessaires pour leur transport. Pour les dirigeants du PRI, désemparés par la montée des deux candidats de l'opposition à l'élection du 6 juillet, il s'agissait de démontrer que leur formation politique, au pouvoir depuis 1929, restait la plus puissante.

« Cette manifestation révèle la force impressionnante du parti, reconnaît M. de la Rosa, mais c'est la première fois qu'il se sent obligé de la montrer. C'est une preuve de faiblesse. » Notre interlocuteur a été particulièrement choqué par la diffusion de slogans et d'applaudissements pré-enregistrés pour tenter de susciter l'apathie de la foule. « C'est digne de l'époque hitlérienne, ajoute-t-il. Notre projet politique issu de la révolution de 1910 a été déformé, mais je crois que nous pouvons encore le récupérer. »

### « Dinosaures » peu démocrates

Mercredi, il votera donc encore une fois pour le PRI, du moins pour le candidat à la Chambre des députés — « un jeune favorable au changement » — et pour M. Salinas, qui, dit-il, est « disposé à transformer le parti, malgré la résistance au changement de la part de certains dirigeants ». Mais, en revanche, il déclare : « Je ne gaspillerai pas mon vote pour le candidat du PRI au Sénat, Gamboa Pascoe. Je vais voter pour Munoz Ledo » (dissident du PRI et dirigeant du Front démocratique national qui présente un candidat à la présidence de la République, M. Cuahutlan Cardenas).

Pour les rénovateurs du PRI, M. Gamboa Pascoe constitue le symbole de la fraude et de la corruption dont ils veulent débarrasser le parti. Ce dirigeant syndical a fait fortune en recourant à des méthodes douteuses, décriées avec force détails dans la presse locale. Il fait partie de la vieille garde, qui détient encore le pouvoir au sein des nombreuses organisations liées au PRI. Ces dirigeants, qualifiés de « dino-

saures » par leurs adversaires, ont une étrange conception de la démocratie : c'est ainsi que le vieux chef de la Confédération des travailleurs mexicains (CTM), M. Fidel Velasco, quatre-vingt-huit ans, s'engage à « livrer » environ de six millions de suffrages en faveur du PRI, tandis que son collègue de la Confédération nationale des paysans (CNC), M. Olivares Ventura, « offre » huit à dix millions de voix à M. Salinas.

Samedi matin, ils étaient tous là — dirigeants syndicaux, gouverneurs des Etats, candidats — parmi les trois mille personnalités que le parti avait invitées à la tribune pour écouter le dernier discours du candidat du PRI. Devant eux, des centaines de milliers de personnes, une véritable marée humaine à perte de vue. Au-dessus, la publicité affichée sur une montgolfière proclamait : « Salinas à la présidence ! ». Télévisé, la seule chaîne de télévision privée du pays — un véritable empire, — confirmait ainsi ce que tout le monde savait déjà : son engagement total en faveur du PRI.

### « Catalogue de bonnes intentions »

Le discours de M. Salinas a duré moins de vingt minutes. « Il y en avait pour tout le monde. Un véritable catalogue de bonnes intentions », constate avec tristesse M. de la Rosa. Le candidat s'est engagé à défendre « avec passion la souveraineté du Mexique », à augmenter les salaires, à garantir de meilleurs prix aux agriculteurs, à « en finir avec l'inflation », mais aussi à « renforcer les institutions démocratiques » et à « pourchasser la corruption ». C'est pourquoi « nous gagnerons avec une majorité claire », a-t-il conclu, non sans avoir au préalable mis en garde « ceux qui sèment la discorde ou sont paralysés par la nostalgie », « certains diront respectivement les partisans du Parti d'action nationale (PAN, droite) et ceux de M. Cardenas (Union de la gauche et des dissidents du parti) ».

M. Salinas avait à peine terminé son discours qu'une véritable armée d'hommes en uniforme s'emparaient de la place pour procéder au nettoyage. Il fallait faire vite car le jour se levait. En moins de trois heures, les employés municipaux firent disparaître les immenses estrades, les gigantesques portraits sur toile des grands hommes de l'histoire du Mexique (Juarez, Madero, Zapata, etc.) et les quelque 30 tonnes d'ordures — chiffes officiels — laissées par le public.

Quelques militants de gauche profitèrent de l'intervalle entre les deux meetings pour conspuer les élus du PRI qui quittaient les lieux. Emporté par l'enthousiasme des jeunes militants, une femme policier fit une brève intervention en faveur de M. Cardenas, ce qui lui valut d'être emmenée manu militari par ses collègues. En quelques minutes des centaines de policiers casqués dispersèrent la manifestation spontanée, distribuant quelques coups de matraque et lâchant des chiens muselés mais agressifs sur les plus récalcitrants.

Le calme revenu, plusieurs personnes qui avaient assisté au meeting du PRI se mirent à raconter comment on les avait obligées à

faire acte de présence. « Les dirigeants du syndicat », affirme un ouvrier, nous ont menacés de quatre jours de suspension de salaire si nous ne nous présentions pas ce matin. Même chose pour les paysans qui ont été amenés en autobus de tout le pays. Il montre une petite carte, format carte de visite, signée par le président et le secrétaire général du PRI, qui lui a été remise pour prouver sa présence et éviter la sanction.

Quelques minutes plus tard, à peine, les couleurs d'affiches du PAN recouvrent le visage de M. Salinas avec celui de M. Manuel Clouthier, sans que personne ne s'y oppose. Au moment où le candidat du PAN fait son entrée sur l'immense esplanade, plus de cent mille personnes lui réservent un accueil triomphal.

Quel contraste avec la foule du matin : trois ou quatre fois plus nombreuse certes, mais beaucoup moins enthousiaste. Et surtout quelle différence de classes sociales ! Les paysans en visage buriné et aux traits indiens ont laissé la place aux classes moyennes urbaines, en majorité des Mexicains à la peau blanche et aux cheveux clairs, les « barbares du Nord », comme les appellent leurs adversaires politiques.

« Maquiao », le surnom de M. Clouthier, va prononcer un des plus longs discours de sa campagne et la foule l'écoute avec attention jusqu'au bout, malgré la pluie fine et la tombée de la nuit. L'émotion est un rendez-vous et M. Clouthier, de sa voix de stentor, affirme que les Mexicains ont le choix entre deux options : « la démocratie ou l'autoritarisme ».

« Le PRI est incapable de changer, tonne-t-il. L'histoire retiendra du président sortant, Miguel de la Madrid, qu'il fut responsable des plus grandes fraudes électorales commises dans ce pays. Le PRI fait un gaspillage colossal des ressources de tous les Mexicains et veut continuer à profiter des privilèges du pouvoir. » (...)

Et il termine par cet avertissement lancé au gouvernement : « Si le PRI l'emporte grâce à la fraude, nous vous inviterons à revenir sur ces places et j'en irai jusqu'où vous êtes disposés à aller ! »

M. Clouthier a déjà annoncé qu'en cas de fraude il mènerait une campagne de « résistance active et pacifique ». Il a conclu la semaine dernière un accord avec M. Cardenas et la candidate de l'extrême gauche, M<sup>me</sup> Rosario Ibarra ; ils ne reconnaîtront pas la légitimité d'un gouvernement qui serait « le fruit d'un processus électoral frauduleux ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

● COLOMBIE : nouveau message collectif. — Seize personnes au moins ont été assassinées le dimanche 3 juillet dans la province de Meta, dans le sud-est de la Colombie, parmi lesquelles on comptait cinq enfants. Les radios ont donné des versions divergentes, mais il semble qu'un groupe d'inconnus a ouvert le feu sur les occupants d'un bateau naviguant sur la rivière Ariari. Plus de cent soixante-quinze Colombiens, pour la plupart des paysans, sont morts depuis le début de l'année du fait de violences attribuées à des groupes paramilitaires ou à des trafiquants de drogue. — (AFP, Reuter.)

## L'ouverture est un...

... à la fois un défi et une opportunité.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous. Elle nous permet de mieux nous connaître et de mieux nous comprendre.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

## d'âne

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

... à la fois un défi et une opportunité. L'ouverture est un défi pour le monde entier, mais elle est aussi une opportunité pour tous.

## Une Nation et le Monde Entier Rendent Hommage à un Pilote, une Compagnie Aérienne et un Gouvernement...

Le bon fonctionnement d'une compagnie aérienne internationale qui transporte des millions de passagers exige des années d'expérience et l'entraînement le plus sévère. Inévitablement se manifestent des occasions où cette expérience et cet entraînement se trouvent soumis à l'épreuve des tests les plus difficiles et c'est à ces moments-là que le monde émet son jugement.

Chaque compagnie aérienne de part le monde attire l'attention des terroristes mais aucun pilote, aucune compagnie, aucune nation n'a subi de tests plus durs que lors des dernières semaines.

Nous félicitons et sommes reconnaissants au Capitaine Yousef et à son équipage de leur courage et de leur dévouement mais nous désirons aussi rendre hommage aux équipages de Kuwait Airways partout dans le monde pour maintenir un aussi haut niveau de performance. Nous sommes fiers d'eux.

Les médias du monde entier ont salué le courage et la fermeté de notre peuple et nous nous joignons à eux pour remercier notre pilote et notre gouvernement de faire du monde un endroit plus sûr.

«... le monument de force tranquille que chaque passager espère trouver dans le pilote...»

The Guardian, U.K.



KUWAIT AIRWAYS

# Politique

## La réunion du comité directeur du PS

### « L'ouverture est un choix de stratégie sociale », explique M. Rocard

# Ériques

ant les élections du 6 juillet

## Mauroy s'estime obligé de tester sa force

Le comité directeur du Parti socialiste a réuni le samedi 2 juillet à Paris, a entendu, après le rapport de M. Louis Mauroy sur la situation (le Monde daté 3-4 juillet), la présentation, par M. Gérard Collomb, du projet de déclaration qu'il devait adopter, en fin de journée, après l'approbation de l'ouverture politique dans la composition du gouvernement, s'est inquiété du risque de « rendre un espace au Parti communiste ». M. Claude Saulnier, maire de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), a observé que « l'ambivalence » n'est pas celle de 1981, que « les militants se posent des questions » et que, en Bretagne, « le centre, c'est la droite ».

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a déclaré qu'il « n'y a pas lieu d'être surpris par l'ouverture », mais de ne pas avoir suivi les événements de ces derniers mois. Pour le chef de file du courant Socialisme et République, l'objectif des socialistes, au gouvernement, doit être de « réussir la construction de l'Europe avec un espace de croissance autonome ». Il a souligné que le traitement social du chômage est « insuffisant ». Aux socialistes, il a recommandé, paraphrasant La Fontaine : « Militez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le plus ». Il a insisté sur le fait que l'essentiel est de dégager un projet. Quant à l'ouverture, « comme les crabes », a-t-il dit, « le PS avance à reculons et avale » (1).

M. Charles Heron, député du Rhône, ancien ministre de la défense, s'est félicité de voir mise à l'ordre du jour une pratique des institutions caractérisée par davantage de « parlementarisme » et de « tolérance ». Il a souhaité que, dans les principes qui guideront les choix budgétaires, on « oppose pas le professeur à l'officier ». M. Heron a condamné, d'autre part, les propos tenus par MM. Julien Day et Jean-Luc Mélenchon dans une intervention publiée par Libération (le Monde daté 3-4 juillet) et mis en garde le comité directeur contre le risque de

paraître prendre « ses distances avec le gouvernement ».

M. Michel Rocard, après s'être déclaré « heureux de se retrouver chez [lui] au comité directeur », a plaisanté en demandant aux socialistes « comment va la santé ». « A côté bien », a-t-il répondu lui-même. « Vous avez mal à l'ouverture ». Rappelant que la gauche était minoritaire au premier tour de l'élection présidentielle et que M. François Mitterrand l'avait emporté, au second tour, grâce au renfort de six millions de voix venant d'ailleurs, le premier ministre a déclaré que trois millions d'entre elles venaient du centre. « Il n'y a pas de majorité sans ces voix-là », a-t-il souligné. « Elles ont élu le président de la République. Avions-nous le choix de ne pas assurer quelque chose qui ressemble à leur représentation au gouvernement ? »

M. Rocard a cité l'exemple des partis sociaux-démocrates européens, qui gouvernement ou qui ont gouverné grâce à des coalitions, puis il a déclaré qu'il avait été, pendant la campagne des élections législatives, « le plus réticent » devant ce qu'il avait dénoncé comme « le vocabulaire de serrurerie » de l'ouverture. Il concevait celle-ci, d'abord, comme « une façon de traiter les personnels de l'Etat », puis comme une méthode de gouvernement donnant la priorité à la « négociation sociale », ensuite comme un comportement dans le travail parlementaire. « Dans mon esprit », a-t-il déclaré, « le premier ministre, c'est l'état qui a l'ouverture ». « S'étendant à des questions de « des fromages ». M. Rocard ne s'en est pas moins félicité de l'« élargissement » qui a pu se faire dans la composition de son équipe, grâce à une « convergence autour de la Lettre à tous les Français et sur les orientations de développement », orientations dont il a indiqué qu'il n'avait donné, dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, qu'une « esquisse ».

Pour M. Rocard, l'ouverture n'est pas seulement « un choix politi-

que », mais, aussi, « un choix de stratégie sociale ». Il s'agit, a-t-il expliqué, de rassembler ceux qui, dans le « civisme devenu dominant », se situent du côté de cette dernière, quel que soit leur engagement politique ou idéologique d'origine. Le premier ministre a rappelé que, dès 1981 au congrès de Valence, le PS avait adopté la notion de « compromis social », avancée par M. Jean Poperey, l'actuel ministre des relations avec le Parlement, auquel M. Rocard a rendu un hommage appuyé. Le gouvernement, a-t-il dit, doit montrer à ceux qui ne sont pas des partisans naturels de la gauche — les chefs d'entreprise, les médecins, par exemple — qu'il « entre dans la négociation sans a priori ».

### Restaurer la dignité du politique

Le premier ministre a défini « trois urgences » : la Nouvelle-Calédonie, le revenu minimum, l'impôt sur les grandes fortunes. Sur ce dernier point, il a souligné la « prudence nécessaire », afin que l'impôt sur la fortune « risiste à l'Europe » du grand marché et n'ait pas de conséquences néfastes sur l'emploi dans le secteur du bâtiment. « Je souhaite », a-t-il dit, « que nous décidions ensemble de ne pas être provocateurs ». Il a insisté sur le fait que l'essentiel est de dégager un projet de loi, une « feuille de route », une « feuille de route ». « C'est l'arbitrage que le président de la République et moi-même nous avons adopté », a déclaré M. Rocard. En matière d'éducation, le premier ministre a assuré le ministre d'Etat, M. Lionel Jospin, de sa « solidarité totale » face aux difficultés — prévisibles et imputables au gouvernement précédent — de la prochaine rentrée.

M. Rocard a invité, enfin, les socialistes à « restaurer la dignité du politique » et à « faire découvrir au Français que le gouvernement peut améliorer leur vie quotidienne ». Au sujet des relations entre le parti et le gouvernement, il

a cité « M. Michel Gorbatchev », selon qui, dans le monde actuel, « la différence des systèmes sociaux est devenue moins importante que la faim, la guerre, la pauvreté et la pollution ». « Nous ne réussirons qu'ensemble », a souligné M. Rocard. « Que serait un gouvernement si le parti, qui est son principal soutien, devait afficher sa méfiance ou sa distance ? » Il a invité les socialistes à accepter les copos extérieurs au PS sans demander à ceux qui rejoignent le gouvernement « leur carte de visite, leur certificat de baptême avec une autocritique », et de leur offrir « la possibilité de participer à la vie de la gauche ». « Nous ne sommes pas des socialistes de l'Assemblée ».

### M. Mauroy : le rassemblement dans la clarté

M. Poperey a dénoncé une « campagne d'opinion, menée pour convaincre les socialistes de s'allier avec une partie de la droite » et il a demandé : « Sommes-nous à une nouvelle étape de notre stratégie, ou bien devons-nous changer de stratégie ? »

Pour le ministre des relations avec le Parlement, l'ouverture est une bonne chose s'il s'agit d'un « élargissement » mais elle ne doit pas « préparer une coalition avec une force de droite ». M. Poperey estime que la convention nationale qui se réunira, en novembre, pour préparer les élections municipales, doit avoir, comme celle qui à Dijon, en 1976, avait précédé les élections municipales de 1977, une « signification de congrès » pour ce qui est du débat politique, sans élection des instances dirigeantes. M. Gérard Fuchs (rocardien) estime que le gouvernement doit avoir pour priorité l'amélioration de la vie quotidienne, la construction de l'Europe et l'« approfondissement de la démocratie », lesquelles « peuvent susciter des adhésions au-delà des rangs socialistes ». Il s'est prononcé pour une « transformation profonde des structures et de l'action » du PS, afin que celui-ci soit « réellement capable d'une fonction de médiation sociale ».

M. Mauroy a souligné que l'ouverture politique « s'adresse à des personnalités » et non « à des organisations ». « Nous ne sommes pas sortis du cadre que nous fixait

notre motion du congrès de Lille », a déclaré le premier secrétaire. M. Mauroy a admis, toutefois, le débat auquel cette ouverture donne lieu dans le PS, parce que, a-t-il dit, « beaucoup d'entre vous ont le sentiment qu'un tournant, à terme très important, vient d'être pris sur la base d'une analyse qui n'a pas été poussée jusqu'au bout dans notre discussion collective ».

« Nous ne représentons pas, aujourd'hui encore, une force suffisante pour détenir le pouvoir en dehors d'un rassemblement », a observé M. Mauroy. Je suis de ceux qui considèrent que la présence des communistes dans ce rassemblement est une évidence et une nécessité (...). Sans doute faut-il englober des représentants d'autres forces politiques. Nous l'avons fait avec les radicaux de gauche, avec les écologistes, nous le faisons avec les socialistes. (...) Bref, l'ouverture, ce n'est jamais que l'évidence constatée, de la part de ceux qui viennent vers nous, que l'avenir de la France passe par l'enrichissement de notre projet pour le pays. Les autres construisent l'opposition ».

Pour M. Mauroy, il est permis néanmoins de « réfléchir à l'avenir ». « Qui, a-t-il demandé, peut écartier que, poussé par la nécessité, telle ou telle organisation engage une trajectoire qui, à terme, pourrait la conduire à des positions voisines, en tout cas compatibles avec notre propre démarche ? Après tout, certains partis libéraux, dans d'autres démocraties européennes, défendent des idées conciliables avec nos propres préoccupations. Mais nous n'en sommes pas là. Selon le premier secrétaire, la création d'un groupe centriste à l'Assemblée nationale « ne suffit pas à bouleverser le paysage politique ».

P. J. (1) M. Chevènement pensait, sans doute aux écrivains...

## Dos d'âne

M. Pierre Mauroy devait faire franchir à l'autocar socialiste le dos d'âne de l'ouverture. Au soir de la réunion du comité directeur, le premier secrétaire estimait qu'il avait rempli son contrat. Les amontronnements avaient courtoisement fonctionné. Certains passagers s'étaient plaints des coups de volant, d'accélérateur et de frein un peu brusques du conducteur, mais chacun, finalement, était resté à sa place, et tout le monde était à l'arrivée.

Depuis le congrès de Lille, en avril 1987, chacun savait que la question des alliances était, pour le PS, en suspens. MM. François Mitterrand et Michel Rocard lui ont apporté un début de réponse dans la formation du premier, puis du deuxième gouvernement de la législature, ainsi que dans leurs rencontres respectives avec M. Raymond Barre : conviendrait-il de constituer un accord civique et de se présenter transformés en formule de gouvernement ; contribution à l'ébauche de stratégie centriste élaborée par M. Barre avec la complicité de M. Pierre Mélenchon.

Les socialistes ont considéré qu'il n'y avait dans tout cela pas de quoi frotter un chat. On a eu quelques inquiétudes pour le mot de Lille, qui proscrit toute alliance centriste, mais, de l'avis général du comité directeur (moins quelques abstentions), la pure dorzelette est sortie intacte de la petite promenade dans laquelle elle avait été entraînée ces dernières semaines.

La présence de centristes au gouvernement procède, selon M. Mauroy, d'un accord engageant le PS et une autre formation, elle est quasiment censée être dépourvue de signification politique. Du moins n'en a-t-elle aucune qui mérite, chez les socialistes, l'ouverture d'un débat stratégique. Leur prochain congrès se réunira à la fin de 1988. La convention sur les élections municipales, prévue pour le 6 novembre prochain, n'aura à trancher que des choix tactiques locaux, dont certains, cependant, pourraient d'être décisifs.

A minimiser, ainsi, le portée de l'ouverture politique, les socialistes ont

donné le sentiment de ne pas vouloir l'assumer. M. Rocard s'est fait remarquer, à cet égard, en précisant au comité directeur que, dans sa conception, l'entrée de personnalités centristes au gouvernement aurait dû suivre, et non pas précéder, la mise en œuvre d'une nouvelle politique.

Toutefois, en variant l'exemple des sociaux-démocrates européens, qui ont su former des coalitions, le premier ministre a montré dans quelle direction il estime souhaitable d'aller à l'avenir. Les premiers pas faits dans cette direction ont inspiré au nouveau « numéro deux » du PS, M. Henri Emmanuelli, lors de la réunion du conseil mitterrand-mauroyiste, vendredi soir, de vives critiques. Le comité directeur n'en a entendu, samedi, qu'un écho très atténué.

On n'en est, il est vrai, qu'aux préliminaires. En attendant, chacun prend ses marques, ce qui ne s'est pas fait sans difficultés ni grinements de dents dans la composition du secrétariat national. Si un accord a pu être dégagé sur la participation des membres du bureau exécutif de l'instance délibérative du parti, la répartition des postes au sein de l'exécutif a été l'objet d'une négociation qui ne s'est achevée qu'au début de la soirée de samedi.

Avec neuf secrétaires nationaux, sur vingt-trois, y compris le « numéro deux », les amis de M. Lionel Jospin se sont taillé la part du lion. Il ne leur aurait pas déçu de la voir plus large, mais ceux de M. Laurent Fabius (quatre secrétaires nationaux), ceux de M. Michel Rocard (quatre également) n'entendaient pas accepter la suprématie abusive d'une tendance à la direction du parti. Certains jeunes « jospinistes » pléins d'entrain devaient donc se contenter de postes moins en vue. Au total, si M. Jean Poperey n'a pas caché sa déception de ne voir aucun de ses amis dans l'équipe dirigeante, le plus modeste aura été M. Mauroy, qui, avec trois postes seulement pour son propre courant, est un premier secrétaire très entouré par son allié.

PATRICK JARREAU.

« M. ALAIN JUPPÉ (RPR) dénonce le « funambulisme » du gouvernement. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a dénoncé, le dimanche 3 juillet, au Club de la presse d'Europe 1, « l'exercice de funambulisme » auquel se livre, selon lui, M. Michel Rocard sur les dossiers gouvernementaux, tels que celui de l'impôt sur les grandes fortunes. « A vouloir ménager le chère socialiste et le chou Soisson, on ne fait pas grand-chose », a affirmé M. Juppé, qui

estime que l'ouverture n'est « pas autre chose qu'un piège à souris ». L'ancien ministre délégué chargé du budget, s'est de surcroît, déclaré « choqué » par la quasi-absence du gouvernement ». Faisant allusion à la déclaration de politique générale prononcée par M. Rocard à l'Assemblée nationale, M. Juppé a affirmé que « la France ne pouvait pas être gouvernée dans une cage d'ascenseur » et qu'il lui « fallait des perspectives plus vastes ».

## « Construire un grand parti populaire »

Le comité directeur du Parti socialiste a adopté, à l'unanimité, moins quatre abstentions (1), une déclaration qui affirme notamment : « Le PS n'entend pas créer une confédération ambiante, qui viderait le parti de son contenu, mais une alliance de gouvernement entre les socialistes et des forces politiques de droite se trompent d'époque. (...) »

« Refuser le confusionnisme ne revient pas, pour autant, à préten-

dre que les frontières soient à jamais immuables et que nul de ceux qui nous ont combattus dans le passé ne puisse trouver place à nos côtés pour préparer l'avenir. Dans une volonté de dialogue, d'élargissement et d'après l'ouverture », le PS est donc prêt à accueillir tous ceux qui voudraient rejoindre la majorité présidentielle autour des valeurs de progrès économique et de solidarité nationale qui sont l'essence de son combat. »

Le PS « apporte son soutien au gouvernement de Michel Rocard et lui fait confiance pour mener à bien la modernisation de notre pays ». La déclaration ajoute : « Le Parti socialiste ne saurait régresser, pour autant, son ambition à approuver, en spectateur, l'action menée par le gouvernement. Le PS doit avoir pour ambition d'affirmer davantage encore qu'hier sa propre identité. Il s'agit de construire ce grand parti populaire, de masse, profondément ancré dans notre société, en contacts permanents avec l'ensemble du monde syndical ou associatif, dans la société française à son tour. »

Proches de M. Lionel Jospin : MM. Henri Emmanuelli (le numéro deux), chargé de la coordination et de la trésorerie ; Daniel Vaillant (fédérations) ; Jean-Jack Queyranne (porteparole, chargé de l'audiovisuel) ; M<sup>me</sup> Anne-Catherine Fraix (communication) ; MM. Michel Pezet (collectivités locales) ; Louis Mezandieu (formation) ; M<sup>me</sup> Gisèle Stevenard (consommation) ; MM. Dominique Strauss-Kahn (affaires économiques et financières) ; Jean-Marie Cambacères (études).

Proches de M. Laurent Fabius : M. Marcel Debarge (élections) ; M<sup>me</sup> Yvette Roudy (droits des femmes) ; M. Claude Barolone (jeunesse) ; M<sup>me</sup> Françoise Seligmann (organismes centraux).

Proches de M. Pierre Mauroy : MM. Gérard Collomb (relations extérieures) ; Bernard Roman (informations) ; M<sup>me</sup> Geneviève Domanach-Chich (problèmes de société et vie associative).

Proches de M. Michel Rocard : MM. Gérard Fuchs (affaires européennes et européennes) ; Pierre Brana (urbanisme et environnement) ; Gérard Lindeberg (droits de l'homme et libertés) ; Jean-Claude Boulard (affaires sociales et Sécurité sociale).

Proches de M. Jean-Pierre Chevènement : MM. Pierre Guidoni (relations internationales) ; Max Gallo (culture) ; Michel Charzat (entreprises, secteur public).

## « Une pensée de gauche est au travail »

### assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »

Invité, le dimanche 3 juillet, du « Grand Jury RTL-le Monde », M. Michel Rocard a affirmé qu'il n'y a eu « ni pacte ni accord » avec M. Raymond Barre et jugé que les deux parlementaires socialistes qui lui reprochent un tel accord (le Monde daté 3-4 juillet) disent « n'importe quoi ».

M. Rocard a expliqué que M. Jean-Pierre Soisson a été nommé ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle parce qu'il est professionnellement le meilleur sur [le] sujet de la formation professionnelle, où il a déjà prouvé, selon M. Rocard, ses capacités, notamment en tant que président du comité de coordination internationale des programmes de formation professionnelle des régions, où sa gestion « a été exempte de toute critique ».

Interrogé sur son attitude vis-à-vis du PCF, le premier ministre a notamment répondu : « Il y a à l'Assemblée nationale une majorité absolue de gauche. C'est arithmétique (...) Depuis des décennies (...)

## « Construire un grand parti populaire »

### assure le premier ministre au « Grand Jury RTL-le Monde »

Le comité central du PCF suit une ligne incompréhensible pour l'essentiel des Français, pour la moitié de sa base et pour une bonne partie de ses électeurs. (...) Cette ligne est totalement inacceptable. (...) ce qui veut dire que nous ne sommes pas, de son fait, en état de négocier quoi que ce soit ni de passer quelque accord que ce soit. Il verra selon son bon plaisir si, quand il votera avec la gauche au lieu de la combattre, cela fera une majorité. Sa liberté est totale à cet égard. »

Dans ces conditions, la responsabilité du gouvernement est de montrer que « c'est (...) une pensée de gauche qui est au travail, même si elle a des alliés » dans un gouvernement composé pour moitié de socialistes et de non-socialistes conformément à « la ferme volonté du président de la République » et au « désir [de M. Rocard] de satisfaire cette volonté [qu'il] partageait complètement ». « A ce moment-là, a ajouté M. Rocard, je ne suis pas inquiet d'une remontrance du Parti communiste. »

Enfin, à propos de la participation des communistes au « rassemblement » autour du PS, le premier ministre a expliqué : « Quant au rassemblement (...) nous souhaitons (...) aucun parti politique n'est propriétaire de ses électeurs. (...) Je ne crois pas au commandement des états-majors sur leurs électeurs et je m'en porte bien. »

A propos de l'éventualité d'une rencontre secrète entre MM. Mitterrand et Barre, le premier ministre a répondu : « C'est leur affaire. C'est à eux de s'en débiter comme ils l'entendent et sûrement pas à moi. »

## Une nomination pratique

Interrogé, lors du « Grand Jury RTL-le Monde », le dimanche 3 juillet, sur le fait que le professeur Léon Schwarzenberg, nouveau ministre délégué auprès du ministre de la santé, a reconnu avoir pratiqué l'euthanasie, M. Michel Rocard a répondu : « Un des résultats de la nomination de M. Schwarzenberg est qu'il ne pratiquera plus. »

Quant au fond du problème de l'euthanasie, M. Rocard a jugé qu'il faut « conduire la réflexion » afin d'évaluer avec le consentement de l'ensemble des Français.



## EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

### MBA Master of Business Administration

Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

### 3<sup>e</sup> CYCLE Diplôme de l'enseignement supérieur

Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P...

Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

### 2<sup>e</sup> CYCLE Intensif

Cursus spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America  
17-25, rue de Chailot (Métro Italie), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71

Communiqué par European University of America • San Francisco • California

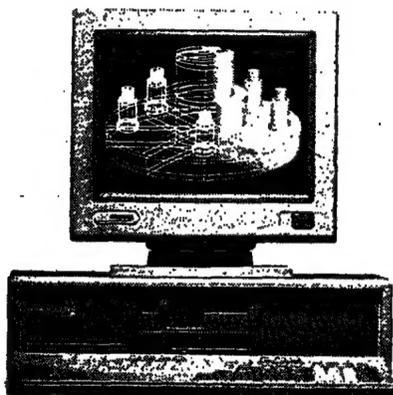
## ge à un Pilote

### ment...





Quand on lance  
le micro-ordinateur  
le plus rapide du monde  
avant les autres,  
les autres suivent.  
Mais après.



nouveau 25-MHZ  
COMPAQ  
DESKPRO 386/25

- INTEL 80386, 25 MHz, 32 - bit
- unité de disque 3 1/2 - 1,2 Mo
- 512 - 362 Mo et 3 1/2 - 1,44 Mo en option
- 1 Mo de RAM, extensible à 16 Mo
- carte graphique VGA - option
- disque dur 112 Mo ou 300 Mo
- supports des extensions libres
- le plus rapide que la plupart des autres ordinateurs 80386 à 25 MHz

Depuis maintenant cinq ans, COMPAQ® bouscule l'industrie de l'informatique. D'abord en concevant les micro-ordinateurs les plus puissants et les plus rapides du monde. Ensuite en battant tous les records de dynamisme et de croissance dans le monde de l'industrie : première société à entrer dans le Top 500 de Fortune au bout de 4 ans seulement, un chiffre d'affaires dépassant le milliard de dollars au bout de 5 ans.

Aujourd'hui, COMPAQ® lance deux merveilles informatiques, largement en avance.

Première merveille : le COMPAQ DESKPRO 386, premier micro-ordinateur à utiliser le dernier-né des microprocesseurs d'INTEL le 80386SX\*.

Cet ordinateur est d'une conception totalement nouvelle qui n'est pas prête d'être rejointe. Il permet à de nombreux utilisateurs de bénéficier facilement des performances offertes par la technologie du microprocesseur 80386.

Deuxième merveille : le COMPAQ DESKPRO 386/25, c'est actuellement le micro-ordinateur le plus rapide du monde; tellement rapide qu'on en connaît beaucoup qui suivront longtemps avant de le rejoindre.

Cette fois, COMPAQ® est en avance de deux ordinateurs en ouvrant deux routes : la plus grande accessibilité, la plus grande rapidité. Les autres finiront par suivre. COMPAQ® restera le premier.

Pour vous faire mieux connaître ces deux nouveaux micro-ordinateurs, plus de 250 Revendeurs Agréés COMPAQ® vous attendent. Pour connaître le vôtre, appelez le : 16 (1) 69.86.71.71 ou écrivez à COMPAQ, 5, avenue de Norvège, 91953 Les Ulis Cedex.

\* 80386, 80386SX, 80387 et 80387SX font respectivement référence aux produits INTEL 386, 386SX, 387 et 387SX qui sont des marques déposées de INTEL.

Cagley & Mathur

COMPAQ

à suivre.

livre

# Politique

## La réunion du comité central

### Les « rénovateurs » du RPR présentent la réforme des statuts comme un « test » de la bonne volonté du nouvel état-major

Le comité central du RPR, réuni le samedi 2 juillet à Paris, a chargé son nouveau secrétaire général, M. Alain Juppé, « d'organiser, dans toutes les fédérations départementales, une large consultation sur les méthodes de travail et les structures du mouvement, ainsi qu'une réflexion sur l'adaptation des principes permanents du gaullisme aux exigences du temps présent et aux aspirations des Français. » Un questionnaire a été remis à chacun des membres du comité central, qui devra y répondre avant la mi-juillet.

Cette consultation et cette réflexion « devront aboutir à des propositions qui seront soumises, le moment venu, à un congrès extraordinaire ».

Ses orientations correspondent au souhait exprimé, au nom des militants « rénovateurs », par M. Philippe Séguin, qui s'est déclaré partisan d'une réforme globale du fonctionnement, des méthodes et de la stratégie du RPR en faisant de la réforme des statuts du mouvement un « test » de sa capacité de changement et en réclamant une « rupture » avec le proche passé.

M. Juppé, qui a contesté que le RPR soit en crise, s'est déclaré, sur ce point « totalement en harmonie » avec l'ancien ministre des affaires sociales.

Le nouveau secrétaire général va entreprendre, à la mi-juillet, une tournée en province pour débattre avec la base militante.

M. Séguin et ses amis redoutent toutefois que l'état-major chiracien du mouvement, dont la composition vient d'être renouvelée, ne cherche, en fait à ne capter leur discours réformiste que

pour limiter des transformations qui leur paraissent « vitales » pour préserver l'avenir du RPR. Ils souhaitent, en particulier, que toutes les instances du mouvement, secrétariat général compris, soient élies à bulletin secret, que toutes les orientations et toutes les décisions du mouvement soient débattues collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR parte à la reconquête des catégories sociales qui l'ont abandonné pour le courant socialiste, la mouvance centriste ou le Front national.

## M. Philippe Séguin, vainqueur de la première manche

Philippe Séguin monta à la tribune drapée de tricolore avec la légèreté d'un catcheur enjambant le ring. Il est environ midi. La salle, brusquement, retient son souffle. Les quelque quatre cent cinquante membres du comité central du RPR réunis à huis clos le samedi 2 juillet au salon Concord de l'Hôtel Intercontinental, à Paris, pressentent que le discours qui va suivre sera lourd de conséquences pour l'avenir de leur mouvement.

Jusqu'à, il ne s'est pas passé grand-chose. A l'exception de l'intervention de Michel Noir. Le député du Rhône a succédé dans l'assistance des « mouvements divers » — comme on dit par euphémisme — quand il a entrepris de justifier une fois de plus son allégeance au Front national et réclamé en ce sens une réforme de la loi électorale pour les municipales. C'est le nouveau député des Alpes-Maritimes, Martine Daugreilh, la collaboratrice du maire de Nice, qui lui a porté la contradiction en soulignant qu'il fallait savoir tenir compte, face aux partisans de Jean-Marie Le Pen, des contingences locales.

Philippe Séguin sent tous les regards obliques de l'état-major du RPR braqués sur lui. Surtout celui du nouveau secrétaire général, Alain Juppé, qui s'empêche depuis une dizaine de jours à cavalier la grogne des militants.

Jacques Chirac, au centre de la longue table dressée sur l'estrade, est enfin de retour parmi les siens. Enfin, c'est façon de parler... Il a l'air en meilleure forme que ces derniers jours, souriant, bronzé, amical par sa cure de thalassothérapie, mais son esprit, visiblement, reste ailleurs. Comme les cinq orateurs précédents, et tous ceux qui lui succéderont, Philippe Séguin va lui jurer amitié et « fidélité », sans qu'on puisse suspecter sa loyauté. Tout le monde, en ce moment, pense la même chose, se demande si le maire de Paris se remettra de son échec à l'élection présidentielle : s'il parviendra, tel Valéry Giscard d'Estaing, à ressusciter, à redevenir un présidentiable crédible. La question est tabou. Personne ne la posera. A quel bon ?

Ouvrant les débats, Jacques Chirac s'est limité à quelques mots de pure circonstance. Il ne fera qu'écouter.

Charles Pasqua, lui, comme d'habitude, fait l'indifférent. Mais il sait, lui aussi, que le RPR est à la croisée des chemins : non seulement il n'a plus le moral mais plus de vrai chef, et encore moins de stratégie. A-t-il encore un avenir ? Charles Pasqua sait que Philippe Séguin a le mérite de la lucidité. Peut-être l'ancien ministre de l'Intérieur songe-t-il à son propre passé, à ces noirs lendemains de 1974, quand il s'efforçait lui-même, avec une poignée d'autres, de préserver l'héritage du général de Gaulle menacé de dévoiement par les giscardiens...

Cette fois, la crise du mouvement est beaucoup plus grave. L'enjeu de cette introspection forcée, c'est la survie du RPR ! A la grande joie de Valéry Giscard d'Estaing, qui vient déjà de sonner le glas : « Le temps du gaullisme et du post-gaullisme s'achève », a-t-il dit le jeudi 30 juin devant le conseil national de l'UDF. Et s'il avait raison ?

### Iconoclaste

Philippe Séguin, en tout cas, a apparemment décidé d'aller jusqu'au bout de la démarche rénovatrice qu'il a engagée en s'opposant à Bernard Pons lors de l'élection à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Il vide son sac. Tranquillement, sans acrimonie, sans agressivité. Il veut parler, à son tour, en maintenant du gaullisme, non en patchiste : « Être gaulliste, cela a-t-il encore une signification ? Ou n'est-ce qu'une survivance, un fond de commerce qui se perpétuerait par la force de l'habitude ou la vertu de souvenirs communs ? (...) Comment ne pas se poser la ques-

tion, en effet, quand certains estiment, en toute bonne foi, en toute sincérité, que le mouvement gaulliste est un parti de droite comme un autre, et en tirent d'ailleurs les conclusions, en termes de rapprochement avec d'autres partis de droite, voire de fusion. Question paradoxale pourtant : on en arriverait à estimer que le gaullisme ne servirait plus à rien parce qu'il aurait réussi ? Dès lors que ses principes en termes de défense ou de politique étrangère seraient « consensuels ». Dès lors que son rejet des idéologies et des solutions « en mains ferait désormais l'unanimité. Pourtant nous sommes nombreux à estimer que le succès ou la banalisation ne sont pas de bons prétextes au renoncement. Qu'est-ce que le gaullisme, en effet, sinon la capacité, au nom de l'intérêt supérieur du pays, à apporter le premier, des réponses nouvelles à des problèmes nouveaux, alors que les autres s'égarent dans des schémas dépassés ? Notre conviction est que cette vocation demeure, que nous pouvons et devons l'assumer. Et qu'en conséquence, dès lors que nous en avons la force, et que nous nous en donnons les moyens, le gaullisme reste une idée neuve. C'est dire que moins que jamais le mouvement gaulliste ne doit, ne peut être un parti comme les autres. Il doit dépasser ce qui fait leur double raison d'être : les déterminismes sociaux qui fondent leur existence et les jeux politiques, qui sont l'essentiel de leur activité. »

### Réquisitoire tranquille

Peu à peu, la leçon de gaullisme renvoie aux carences du proche passé. Tout le monde comprend bien ce qu'il dit aussi entre ses lignes : « Ce choix est exigeant. Il passe par le refus de privilégier quelque catégorie que ce soit par rapport aux autres. Il passe par le refus de privilégier des intérêts particuliers par rapport à l'intérêt général. Il passe par la volonté de rassembler tous les aspects d'égards dans des schémas dépassés ? Notre conviction est que cette vocation demeure, que nous pouvons et devons l'assumer. Et qu'en conséquence, dès lors que nous en avons la force, et que nous nous en donnons les moyens, le gaullisme reste une idée neuve. C'est dire que moins que jamais le mouvement gaulliste ne doit, ne peut être un parti comme les autres. Il doit dépasser ce qui fait leur double raison d'être : les déterminismes sociaux qui fondent leur existence et les jeux politiques, qui sont l'essentiel de leur activité. »

Suivent son regard vers les « archaïques »...

Philippe Séguin, mine de rien, sans élever la voix, dresse un réquisitoire tranquille contre le fonctionnement du RPR depuis sa fondation, en 1976, contre les choix tactiques et stratégiques faits depuis douze ans.

L'ancien ministre des affaires sociales déplore implicitement que dans leurs discours les dirigeants du RPR aient exprimé une conception rabougrie de Fédal de rassemblement : « Le gaullisme doit s'appuyer sur l'ensemble du peuple de France, donc s'insérer dans toutes les couches sociales qui le constituent. Sans exception. (...) Au fil des décennies, nous nous sommes appauvris. Nous nous sommes repliés sur nous-mêmes. Et nous pouvons mesurer l'importance du chemin que nous avons à accomplir vers des catégories dont j'ose dire non point — je ne veux pas choquer — qu'elles nous ont abandonnés, mais qu'elles ne se reconnaissent plus en nous. Il y a du chemin à faire vers les jeunes et les étudiants, vers les salariés, les universitaires, les chercheurs, les enseignants, les fonctionnaires, les scientifiques, les syndicalistes, les artistes, les médias... Il faut entreprendre une patiente reconquête. Il nous faut nous ouvrir. Il nous faut aller vers les autres. Nous ne devons pas, nous ne devons plus avoir peur des autres. » Le député des Vosges constate un état de sclérose, dénonce le fait que le RPR n'ait été conçu par ses principaux animateurs que comme une machine destinée à ser-

vir de triomphe personnel à Jacques Chirac : « N'oublions pas qu'un mouvement politique comme le nôtre n'est pas seulement un instrument de conquête du pouvoir, ni un instrument de soutien en cas d'exercice du pouvoir ; ce doit être aussi un lien de réflexion et de proposition permanentes, destinées à offrir, à tout moment, un corps de réponse cohérent aux problèmes de notre société. Mais attention : le débat d'idées doit être permanent. A tous les niveaux du mouvement. Il ne doit pas être un événement exceptionnel, limité dans le temps, de rythme à la fois espéré et irrégulier. Quant au projet, cessons de le considérer comme un document figé, un monument, dont on change au demeurant, radicalement, tous les deux ou trois ans, sans plus tenir

idées qui viendraient de l'extérieur, en particulier des travaux universitaires. L'efficacité est à ce prix : nous avons à apprendre à rechercher des synthèses, à concilier des logiques différentes. »

Enfin, Philippe Séguin propose à son parti de « changer de méthode ». Il le réclame au nom de ceux qui se reconnaissent dans ses propositions. Pour la première fois, ouvertement, il revendique devant son propre parti le droit de parler au nom d'une tendance. « La méthode, depuis 1976, souligne-t-il, était celle-ci : nous avions un candidat. C'était notre espoir. C'était aussi, souvent, notre seule certitude. Et, au fil des scrutins, en fonction de l'air du temps, ou de l'inspiration des conseillers du moment, nous choisissions celles des idées qui

test. Le test que constituera notre capacité à réexaminer les statuts du mouvement, c'est-à-dire l'organisation de notre vie ensemble. Si nous parvenons à mettre en œuvre l'essentiel des principes que j'ai évoqués, alors nous pourrions relever les défis auxquels nous sommes confrontés avec toutes les forces dont nous disposons. Qu'on ne s'y trompe pas : nous sommes la croisée des chemins. Ça peut être l'occasion d'un nouveau départ. » Sous-entendu : ou bien, au contraire, la fin de la saga gaulliste.

### « Notre glasnost et notre perestroïka »

Philippe Séguin a parlé une vingtaine de minutes. Personne ne l'a interrompu. Les applaudissements nourris qui saluent sa conclusion confirment qu'il a touché juste. Alain Juppé n'a pas le choix. Il n'est pas en position de force. Il se pose en rassembleur. Il se déclare en « parfaite harmonie » avec ce qui vient d'être dit. Ne l'avait-il pas dit lui-même en ouvrant les débats ? Oui, il faut au RPR plus de collégialité, une meilleure information interne, plus de synthèse de dialogue avec l'extérieur. Mais il ajoute, en évoquant le refus de Philippe Séguin et de ses amis d'accepter de s'éliger au sein du nouveau secrétariat du mouvement : « On ne peut à la fois demander le dialogue et mesurer chichement sa participation. Notre devoir est de redonner une colonne vertébrale au grand corps disjoint de la politique française. »

Aucun orateur ne préche pour le statu quo. Personne ne prend la défense des responsables du parti depuis 1976. Les rénovateurs, ce samedi matin, n'ont pas de contradictions. On voit même le distingué Maurice Couve de Murville, ancien premier ministre, abonder dans le sens de Philippe Séguin : il propose que toutes les instances du mouvement se mettent en sommeil pendant qu'un comité spécial préparera la réforme des statuts réclamée par le député des Vosges. Celui qui manifeste le plus d'ardeur révolutionnaire est le député de la Charente-Maritime, Jean de Lipkowski, qui se sent jeune, se réfère aux antiques gaullistes de gauche pour réclamer l'ouverture... aux socialistes ! « Ce n'est pas la peine, classe-t-il, d'agiter l'épouvantail de l'union de la gauche ! L'échec européen de 1993 impose à Mitterrand le refus de l'alliance avec le Parti communiste. Et nous, nous n'avons pas le choix : ou M. Rocard nous fait des propositions, nous proposons un contrat de gouvernement et nous devons accepter la main tendue, car il serait dangereux pour nous de la refuser, aux yeux de l'opinion publique, ou nous allons nous reconquérir sur nous-mêmes et bientôt

A bas les éminences grises !

Il critique sans ménagement les nouvelles nominations intervenues à la tête du mouvement après la démission de Jacques Toubon : « Nous ne cachons pas que nous aurions préféré que les réformes précèdent les changements de personnes. Ceux-ci ne devraient être que la conséquence de celles-là. Et il ne faudrait pas qu'en remplissant un organisme ancien on le fige à jamais. Il ne s'agit pas de mieux faire fonctionner un système qui ressemble à bien des égards à des centralismes démocratiques. Il s'agit de rompre avec lui. »

Il prend acte : « A cet égard, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement, il y aura un

## Premiers accros

roy pour placer, sans succès, ses hommes aux postes-clés dans la direction du PS.

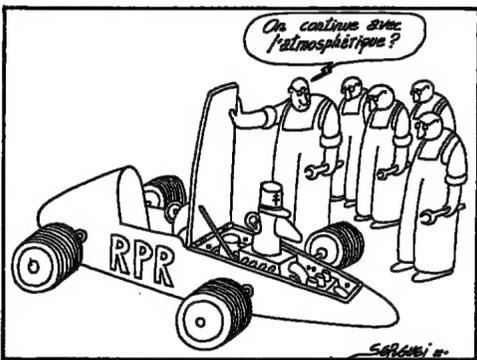
Le risque est grand de voir le travail parlementaire perturbé par la mauvaise humeur des uns et des autres. D'autant que le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, est loin d'être en accord avec la ligne qu'il est censé incarner en tant que membre du gouvernement, et reste frustré par la composition des instances dirigeantes du PS. En outre, M. Louis Merzani n'a pas encore, sur l'ensemble du groupe socialiste, l'autorité qu'avait M. Joxe.

Le risque est plus grand encore de voir le PS se priver d'une reconposition politique qui, objectivement, sert le chef de l'Etat. Il est en effet paradoxal que les socialistes expriment leur trouble au moment même où M. Barre — qui s'en est expliqué secrètement avec M. Mitterrand le 17 juin — et une partie du RPR insistent comme perspective une coalition gouvernementale avec le PS. C'est sur l'idée d'une telle coalition et sur les compromis qu'elle implique, qu'un véritable débat peut être

organisé à l'intérieur du Parti socialiste. Il n'a pas en lieu, bien qu'il ait été amorcé, dans nos colonnes par M. Jospin ; ce dernier n'exclut pas une telle coalition dès lors que les centristes auraient quitté le camp de la droite pour prendre une véritable autonomie politique et électorale.

La période actuelle, délicate, exigerait plus de clarté et d'optimisme au moment où les socialistes en offrent une vision chaotique et désordonnée. Les gestations sont en effet toujours fragiles, et se jouent sur un temps court, avant que ne se cristallise pour longtemps une nouvelle donne. Dans ces conditions, M. Rocard serait bien avisé de nous éviter la longue litane de ses plaintes et de ses plâies. A force de répéter qu'il a mal à quelque chose — avant-hier à la Pologne et à la balance des paiements, hier à la Nouvelle-Calédonie, aujourd'hui à l'ouverture, il va finir par ressembler à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Ou souhai-terait-il se vouer à des saines pu aventures.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES L'HOMBAU



compte du président. Considérons la pléiade comme une création permanente (...). L'action est au service d'un homme — Jacques Chirac — au service d'autres hommes — candidats aux autres élections — qui portent les idées issues de la réflexion de tous. Et c'est pour nous l'occasion de nous demander au passage si nous sommes aussi bons hors campagne que nous le sommes en campagne...

Le maire d'Épinal réclame aussi plus de démocratie interne dans le fonctionnement du parti et plus de tolérance : « L'union n'est pas l'uniformité. Il doit être possible de s'exprimer sans être taxé de fractionnisme. Mais la reconnaissance de ces principes d'évidence doit impliquer un renouvellement des méthodes. Nous devons, par exemple, à chacune de nos réunions, travailler sur des textes préalablement connus qui doivent pouvoir être étudiés et amendés. Il faut rendre son compte réellement et concrètement des préoccupations, les différences des minorités. Au demeurant, il ne faut pas hésiter à s'inspirer des

(Suite de la première page.)

M. Rocard subit les premiers désagréments de l'ouverture, mais il peut en recueillir demain les bénéfices politiques attendus. Il admet partiellement d'être exposé au maximum, voire menacé par quelques torpilles élyséennes. A charge pour lui de faire la preuve de sa capacité à gérer une telle situation.

La comparaison avec la période 1986-1988 de cohabitation Mitterrand-Chirac ne tient plus si l'on se souvient que, pendant deux ans, ce fut la guerre entre l'Élysée et Matignon. M. Chirac marquait le président de la République « à la couleur » dans tous les sommets internationaux, le contestait sur la politique étrangère et la défense. M. Rocard n'est pas allé au sommet de Hanovre, car il avait bien d'autres choses à faire. Il ne dit rien sur la politique internationale et la défense qui puisse gêner le chef de l'Etat et sa préséance en ces deux domaines.

Il semble en fait que M. Mitterrand mette en œuvre, dans des condi-

tions plus commodes pour lui, la répartition institutionnelle des rôles qu'il souhaitait avant même l'arrivée de M. Chirac à Matignon. M. Rocard se trouve, pour l'instant, dans une situation intermédiaire entre celle de son prédécesseur contestataire et concurrent du chef de l'Etat, et celle de M. Fabius (1984-1986), auquel le président de la République avait donné une large liberté d'action. Le résultat immédiat de cette lente mise en place du couple exécutif et des débats au sein du PS est confus. Un malaise s'installe. On ne sait plus qui fait quoi. Entre ceux qui s'abritent derrière une majorité arithmétique de gauche et ceux qui prétendent qu'il n'y a point de salut en dehors d'une coalition socialo-centriste, il y a un président de la République émissif.

Le Parti socialiste, lui aussi, cherche sa place dans cette répartition des rôles et M. Rocard ne lui facilite pas la tâche. Le premier ministre, auquel la politique vulgaire répète — c'est du moins ce qu'il dit, — a passé une partie de son temps, samedi, à faire pression sur M. Mau-

Le conseil national

M. François Léotard pour l'ouverture

LAE

NEUBAU

vous propose votre 405

en livraison immédiate avec l'intérieur en cuir

GRATUIT

NEUBAU

# Politique

### Le conseil national du PR

## M. François Léotard prend position pour l'ouverture à droite

Les dirigeants du PR tentent de réunir leurs cadres avant les vacances d'été pour leur distribuer quelques « devoirs de vacances ». Cinq cents délégués, le samedi 2 juillet, à Issy-les-Moulineaux : ce premier conseil national fut, au moins sur le plan de la mobilisation, un succès attestant, en ces temps imprévisibles, de la soif des militants d'informations et de repères.

Ce conseil national a, en réalité, et paradoxalement, rassemblé à une rentrée des classes. Avec le retour sur les bancs des potaches barristes, après plus de quatre années de vruc chabui, symbolisé par la présence à la tribune de MM. Pascal Clément, Charles Millon et Philippe de Villiers. Et avec cette répartition, inimaginable encore il y a deux mois, du surinvestissement général, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui certes inaugurerait ses nouvelles fonctions de président de l'UDF mais qui n'avait plus participé à une manifestation du PR depuis deux ans. Depuis ce fameux conseil national de juin 1986 à Toulouse, qui avait été pour lui un enterrement de première classe.

La rancune étant, semble-t-il, jetée de nouveau à la rivière, ce fut donc la réconciliation. Délibérément dénommé, M. Giscard d'Estaing a été des mots aimables pour MM. Léotard, Madelin, Longuet et consorts, « hommes brillants appelés à jouer des rôles de tout premier plan ». Débordant « de reconnaissance » et de « gratitude », M. Léotard qui, hier encore, parlait de remettre « les vieux outils », se félicita de voir ainsi la famille PR « retrouver le meilleur des liens ».

Pour l'image, ce fut donc parfait. Pour le son, ce fut beaucoup moins. Car si les barristes semblent toujours à la recherche de leurs marques, ce conseil national a montré s'il en était besoin que M. Giscard d'Estaing et les léotardiens n'étaient guère sur la même longueur d'ondes.

L'ancien président de la République continue de croire à l'ouverture. Sans aller jusqu'à réitérer sa proposition d'un gouvernement mi-socialiste mi-opposition, il a relevé « que les Français souhaitent l'ouverture, mais qu'ils n'aiment pas les ralliements. L'ouverture, a-t-il ajouté, doit se faire au grand jour et sur des objectifs négociés. Il faut aboutir à un contrat de gouvernement. La vraie ouverture, c'est le partage du pouvoir ».

Divergence sur le fond, divergence aussi sur la forme. M. Giscard d'Estaing s'est dispensé de toute attaque ad hominem, s'est refusé à critiquer le comportement de tel ou tel. Il s'est fait à nouveau le chantre de l'union et du rassemblement à partir de cette recette toute simple : « Il faut s'unir pour gagner, gagner pour servir ». Le tout assorti de ce précieux conseil aux dirigeants du PR : « Réservez toutes vos propositions pour vos partenaires, et toutes vos énergies pour vos adversaires ».

On ne peut pas dire que ce sage précepte, une fois que M. Giscard d'Estaing eut le ton tourné, fut suivi à la lettre au cours des discussions de l'après-midi. L'ouverture et tous ses praticiens furent au contraire l'objet, de la part de tous les dirigeants du PR, de bien des ressentiments et d'agressions : pour M. Léotard, cette ouverture n'est qu'une « escroquerie », une mode qui « n'est qu'un mauvais moment à passer ». Aucune confiance en M. Rocard, qui pour prendre une autre formule de M. Léotard « avec son socialisme de la cage d'ascenseur a atteint le degré zéro du socialisme ». Aucun pardon pour les centristes. « Tout le monde sait bien, a relevé encore M. Léotard, à qui il est utile et où ils finiront ». Pariant de leur président, M. Pierre Méhaignerie, M. Longuet voit « le prurit d'un grand jeune homme qui veut s'installer à son compte ». Pas de cadeau non plus pour M. Jean-Pierre Soisson, devenu pour tous « le Saxon ». Qui, à entendre le secré-

taire général du PR, « est allé vers les honneurs et les lambris de la République probablement parce que cela lui manquait ». M. Léotard a précisé que le maire d'Auzerres serait exclu s'il ne quittait pas le PR de son propre chef.

Sus à M. Raymond Barré, rappelé à maintes reprises « au devoir de modestie » et à M. Simone Veil à son tour prévenue. Pour les élections européennes, plutôt M. Giscard d'Estaing. « Le PR, a résumé une motion votée à mains levées, considère que lors des élections européennes les candidats de l'UDF doivent être emmenés par un des responsables de l'Union et si possible le premier d'entre eux, et non par quelque personnalité au positionnement incertain ».

### Les « assises de l'opposition »

Tous ces procès n'ont pas empêché, en définitive, M. Léotard d'inviter ses amis à porter le double message « de la tolérance... » et de « l'alternance ». Le PR est « fermement, résolument, ouvertement » dans l'opposition : « L'opposition, a lancé M. Léotard, sinon rien ! Et non pas sinon un maroquin. S'il nous faut rester cinq ans dans l'opposition, cela ne nous fait pas peur et nous saurons le faire ». Le PR veut être « au centre droit », persuadé que c'est sur ce terrain que les Français reviendront. Fiché que l'on puisse parler à leur sujet « de droite », M. Madelin vient de ressortir des cartons « le libéralisme populaire », sans que l'on puisse mesurer ce qui le distingue du libéralisme tout court. Le PR veut être « le roc de l'UDF », d'une « UDF nouvelle manière ». Le groupe parlementaire centriste ayant l'avantage, selon M. Longuet, « de permettre de mesurer l'appas du CDS qui a longtemps été marquée à l'UDF ».

Enfin, le PR est dans l'URC. Si ouverture il y a, pour M. Léotard et ses amis, elle doit se faire sur la droite. Vers le RPR. « Il n'y a pas de véritable divergence entre le RPR et nous », a expliqué M. Léotard, « je voudrais que vous ayez la volonté de tendre la main de ce côté-là de l'échiquier politique et non pas de l'autre ». Une UDF détestée du CDS, la nomination à la tête du RPR de M. Alain Juppé et de M. Michèle Barzach présente « à la fin de ce conseil national, « deux éléments qui, selon les léotardiens, peuvent désormais précipiter le mouvement de rapprochement entre le RPR et le PR, projeté en centre depuis le début de l'année ».

M. Léotard a proposé la tenue de « véritables assises de l'opposition » avant la fin de cette année et l'organisation d'une convention républicaine annuelle regroupant tous les grands responsables de cette nouvelle opposition. « Il faut aller au-delà de l'URC », a conclu M. Léotard. Pense-t-il également aux brebis égarées du Front national ? M. Jean-Claude Gaudin au cours du conseil national a été vivement congratulé pour son action « exemplaire » et « courageuse » à Marseille. M. Madelin a rappelé un passage qu'il ne fallait pas jeter l'anathème sur le Front national. Faute de temps, les dirigeants du PR ont refusé d'accéder au souhait de leurs cadres de voir le débat s'instaurer sur ce sujet. Un autre devoir de vacances dont le PR ne pourra plus faire l'économie.

DANIEL CARTON.

### Dans une déclaration au « Monde » sur la Nouvelle-Calédonie

## M. Jorédié se déclare « en accord » avec M. Tjibaou mais précise ses réserves sur le compromis

Les membres du comité directeur de l'Union calédonienne, qui n'ont pas avoué, le samedi 2 juillet, les termes de l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, présenté par MM. Tjibaou et Yéwéné, se sont donné deux semaines de réflexion. Ils se réuniront à nouveau le 14 juillet, quarante-huit heures avant la convention du FLNKS, prévue le 16 juillet à Thio.

M. Rocard a en tout de même en doute, au « Grand Jury RTL-Le Monde », l'authenticité de la déclaration faite au Monde par M. Jorédié, dont la prise de position sur l'accord de Matignon rencontre, de l'avis même de M. Tjibaou, un certain écho chez les militants indépendants parce qu'il pose « des problèmes réels » (Le Monde daté 3-4 juillet).

Le Monde dispose du manuscrit original de ce texte, dont les modalités de publication ont été arrêtées en concertation avec son auteur. Cette prise de position doit plus à la réaction épidermique d'un militant inquiet qu'à quelque « trotskisme » que ce soit.

La personnalité même du secrétaire général de l'Union calédonienne suffit à expliquer sa « sottise ». Natif de la tribu de Geima,

voisine de celle de Nakry, dont Eloi Machoro était originaire, ce moine-chou souriant de quarante ans est rompu depuis longtemps aux activités militantes. Titulaire d'un diplôme d'agriculteur, qui ne lui a pas servi à grand-chose faute d'avoir bénéficié de la bourse qui lui aurait permis de poursuivre dans cette voie, il a été successivement prospecteur minier, employé de la Société Le Nickel, chauffeur de camion, puis directeur, de 1978 à 1983, de la Maison familiale rurale de Canala. Président de l'Association des parents d'élèves de cette commune, il est entré dans l'action politique directe en conduisant à Canala, aux élections municipales de 1977, une liste d'Entente mélanésienne et en enlevant quatre sièges. C'est de cette époque que date sa collaboration étroite avec Eloi Machoro, auquel il a succédé en 1985 au poste de « ministre de la sécurité » du « gouvernement provisoire » du FLNKS puis aux fonctions de secrétaire général de l'Union calédonienne, le parti présidé par M. Tjibaou. Il est en outre, depuis les élections municipales de 1983, le premier adjoint du maire de Canala.

Père de sept enfants, dont un qu'il a adopté, M. Jorédié jouit d'une popularité certaine auprès des militants indépendantistes de sa région

natale. Depuis les événements d'Avrii dernier, sa femme est en prison à Nouméa et il se sent menacé dans sa vie.

M. Rocard a eu raison, en revanche, de souligner la difficulté, pour M. Tjibaou, autant que pour lui-même, de convaincre les indépendantistes canaques du bien-fondé du compromis de Matignon - là où, en effet, la France a beaucoup menti ».

Dans une nouvelle déclaration faite au Monde dimanche après-midi 3 juillet, avant de regagner la Nouvelle-Calédonie, et au vu de l'intervention de M. Rocard au « Grand Jury RTL-Le Monde », M. Jorédié nous précisait, sans revenir sur ses propos précédents, que ses réserves ne portent pas sur la déclaration commune signée par les délégués du RPCR et ceux du FLNKS, ni sur l'annexe numéro un de l'accord, précisant les modalités de retour du territoire à un régime d'administration directe par l'Etat, mais sur le contenu de l'annexe numéro deux, concernant la durée du statut transitoire, la portée du référendum national envisagé et la date proposée pour le futur scrutin d'autodétermination. Cette annexe constituée, selon l'expression de M. Rocard, de « propositions unilatérales ».

### « L'indépendance le 24 septembre 1993 »

« Je suis tout à fait d'accord avec mon président, Jean-Marie Tjibaou, dans la mesure où notre méthode de travail consiste à cadrer nos interventions avant de nous retrouver en face de nos interlocuteurs, nous a notamment déclaré le numéro trois du FLNKS. C'est ce qui s'est passé durant toute la discussion à Paris, au terme de laquelle notre seule porte de sortie était de signer un accord sur la première partie du calendrier retenu, à savoir l'administration directe du territoire. Sur ce premier point nous sommes entendus, puisque l'un de nos principaux objectifs était de faire échec au statut Pons. Rocard ne nous a pas laissés le choix ; il a fait savoir dès le début de la réunion qu'il avait pris connaissance de la lettre dans laquelle nous rappelions nos positions (le Monde) du 29 juin) et si nous cliquons la porte il prendrait des mesures unilatérales. Nous n'avons pas le choix pour éviter de nous faire mousser du doigt comme les méchants terroristes ».

M. Jorédié ajoute : « On discute des principes d'un statut transitoire, d'un référendum national, d'un scrutin d'autodétermination du peuple kanak, nous sommes également en parfait accord, mais nous n'avons signé aucun document sur le contenu de chacune des étapes. Le statut transitoire proposé par le gouvernement s'échelonne sur deux législatures. Nous risquons, après les législatives de 1992, de nous retrouver dans la même situation qu'en 1986. Le référendum national s'ajoute-t-il réellement pour empêcher un nouveau gouvernement de modifier le dispositif ? Le gouvernement de Rocard a pris acte du référendum de Pons : de la même manière un prochain gouvernement, pour satisfaire son électoral, prendra acte du référendum national et changera ce qu'il voudra. Quant au corps électoral, si l'on dit que ce sont les mêmes électeurs que ceux de 1988 qui se prononceraient au scrutin d'autodétermination, pourquoi attendre dix ans ? En vertu de la même logique, pourquoi ne pas retenter aujourd'hui le corps électoral qui a engagé l'avenir de la Nouvelle-Calédonie au référendum de 1958 ? La décolonisation de la Nouvelle-Calédonie doit s'engager aujourd'hui, et non dans dix ans, et la question doit être abordée par les partenaires avec sérénité et courage politique dans le respect mutuel de la dignité des hommes et de leurs revendications. Cela suppose une discussion programmée avec des étapes, sur les propositions des uns et des autres. Sinon, expérier une question d'une telle importance en une nuit, c'est régler la revendication du peuple kanak comme un détail des affaires courantes ».

M. Jorédié conclut en soulignant que, sans se désolidariser de M. Tjibaou, mais sans nier ses divergences, il rappellera, pour sa part, devant le prochain comité directeur de l'Union calédonienne, les positions arrêtées, avant l'ultime séance de négociations, par la délégation du FLNKS, et en particulier son propre calendrier prévoyant l'organisation du référendum national en octobre prochain, la mise en œuvre du statut transitoire de 1989 à 1992, l'organisation d'un « Acte d'autodétermination » à la fin de 1992 et l'accession du territoire à l'indépendance le 24 septembre 1993, date anniversaire de la « prise de possession » de 1853. Avec l'espoir de voir le gouvernement amender ses projets sur ce deuxième volet de l'accord.

A.R.

## M. Rocard souligne « la difficulté de convaincre là où la France a beaucoup menti... »

Invité du « Grand Jury RTL-Le Monde », le dimanche 3 juillet, M. Michel Rocard a vivement réagi à la déclaration faite au Monde, dans nos éditions de 2 juillet, par le secrétaire général de l'Union calédonienne, M. Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, qui avait critiqué les circonstances dans lesquelles avait été conclu l'accord de Matignon sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier ministre a notamment déclaré : « Le commentaire paru sous la signature de M. Jorédié m'a beaucoup donné à penser. (...) Deux choses m'ont surpris. La première, c'est que ce texte soit écrit à Paris. Et la seconde, c'est (...) qu'il n'est pas concevable que ce texte soit de la plume de M. Jorédié. Jamais un Canaque, tellement leur sens de la dignité est grand, ne parlerait de lui-même comme « esclaves ». (...) Mettre en cause une poignée de mots (« l'esclavage a accepté de servir le maître de son maître pour reconquérir les Français », écrit M. Jorédié dans le Monde) alors que justement la consigne canaque, hospitalière et généreuse, consiste à respecter l'autre, même quand on est adversaire, ce n'est pas concevable. Ce n'est pas possible. Ou alors, on m'a raconté une fausse Nouvelle-Calédonie. J'ai le sentiment qu'il y a là un texte de haine et j'y sens ce que j'ai toujours appelé le trotskisme haineux. En tout cas, je crois que cette manière de voir les choses ne grandira pas M. Jorédié lui-même auprès des siens ».

Evouant les termes de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon, M. Rocard a indiqué : « Il y a un accord ratifié par les délégations sur le texte introductif et sur les formes de retour à une prise en charge de l'administration du terri-

toire directement par l'Etat pour en assurer l'impartialité. Et, par ailleurs, il y a une acceptation des deux délégations de soutenir devant les exécutifs centraux de leurs formations politiques les propositions unilatérales jusqu'à, du premier ministre, mais en l'absence de la charpente du reste. C'est cela qui ne pouvait pas être simple, ni pour la délégation du RPCR ni pour celle du FLNKS. Chacun - le gouvernement de la République aussi, par ma bouche aussi, et par mon écrit - a fait des sacrifices ».

A propos des difficultés rencontrées par M. Tjibaou pour convaincre les dirigeants de son propre parti, l'Union calédonienne, du bien-fondé de cet accord, le premier ministre a déclaré : « On discute du fait de savoir si l'on peut faire confiance à la parole de la France. J'ai mal quand je sais que c'est de cela que l'on parle. C'est pour cela qu'il faut que le peuple de France soit engagé (...). Il faut que, devant le droit français, un référendum engage définitivement l'avenir de la Nouvelle-Calédonie en donnant confiance (...). Je sais que (...) on risque les 60 % d'abstentions. Pas d'importance ! A nous, à tous d'expliquer à la France la noblesse de ce que font là-bas des hommes de courage, la difficulté de convaincre là où, en effet, la France a beaucoup menti ».

Au passage, le premier ministre a encoché que le gouvernement soumette aux Français d'autres propositions de référendum au cours du même référendum : « Tout risque de polluer la réponse des Français, à propos de la Nouvelle-Calédonie, avec des questions qui, elles, seraient conflictuelles, serait, a-t-il dit, un mauvais coup porté à la paix en Nouvelle-Calédonie ».

**IAE**  
 Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises  
 D.E.S.S. Diplôme National de 3<sup>e</sup> cycle  
 9 mois à temps plein ou 18 mois à temps partiel.  
 CADRES D'ENTREPRISE  
 La formule adaptée à vos besoins  
 ☎ 45 54 40 10 - 45 57 62 32  
 ETUDIANTS  
 La formation complémentaire indispensable  
 ☎ 45 54 40 10  
 Clôture des inscriptions le 21/7/88  
 INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES  
 Université de Paris I - Panthéon Sorbonne  
 162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15  
 LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

**NEUBAUER**  
 vous propose  
 votre **405 SRI**  
 en livraison immédiate  
 avec l'intérieur en cuir  
**GRATUIT!**



**405**

\* Modèles 1988, en fonction des systèmes choisis / l'équipement proposé.  
 en cuir beige seller, compteur - les sièges, les dossiers et les poignées de portes. Modèles : code 3015 NEUBAUER

**NEUBAUER**

227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21  
 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34

**MYKONOS 1950 F\***

Vol direct.  
 Avec Air Charter,  
 filiale d'Air France  
 et d'Air Inter.



**Jumbo CHARTER** SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER.

MINITEL 3615 + JUMBO. PARIS 7<sup>e</sup> : 47 05 01 95  
 PARIS 14<sup>e</sup> : 45 42 03 87 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES.

## forme des statuts nouvel état-major

pour limiter des transformations qui leur sont « nuisibles » pour préserver l'avenir du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

## re manche

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

Il est intéressant de noter que les statuts du mouvement, au particulier, que toutes les décisions du mouvement, secrétaire général, président, soient prises à bulletin secret, que toutes les décisions soient prises collectivement, en permanence, et que, sur ces nouvelles bases, le RPR participe à la vie politique nationale, le RPR participe au Front national.

# Société

## Après l'excommunication de Mgr Lefebvre

### Le pape demande aux évêques de « faciliter la communion » avec les fidèles traditionalistes

Intimité *Ecclesia Dei adflicta* (l'Eglise de Dieu affligée), un mot propre de Jean-Paul II a été rendu public, le samedi 2 juillet, au Vatican, quarante-huit heures seulement après le sacre à Ecône (Suisse), par Mgr Lefebvre, de quatre évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X et la notification par le Vatican de leur excommunication.

Le pape souligne que la « désobéissance » de Mgr Lefebvre est « un refus pratique de la primauté de l'évêque de Rome et constitue un acte schismatique ». Il explique ce schisme par « une notion incomplète et contradictoire de la Tradition de l'Eglise ».

Il propose à tous les catholiques, fidèles, prêtres, théologiens, évêques, de réévaluer la notion de Tradition dans leur réflexion et leur pratique, afin de « mieux mettre en lumière la continuité du Concile avec cette Tradition, spécialement sur des points de

doctrine qui, peut-être même à cause de leur nouveauté, n'ont pas encore été bien compris dans certains secteurs de l'Eglise ».

Le pape lance surtout un appel « solennel et ému, paternel et fraternel » à tous les fidèles traditionalistes. « Nul, dit-il, ne doit ignorer que l'adhésion formelle au schisme constitue une grave offense à Dieu et comporte l'excommunication prévue par le droit de l'Eglise (1) ».

« A tous ces fidèles catholiques qui se sentent attachés à des formes liturgiques et disciplinaires antérieures dans la Tradition latine, je désire aussi, ajoute Jean-Paul II, manifester ma volonté — à laquelle je demande que s'associent les évêques et tous ceux qui ont un ministère pastoral dans l'Eglise — de leur faciliter la communion ecclésiale grâce à des mesures nécessaires pour garantir le respect de leurs justes aspirations. »

La seule mesure concrète annoncée par le pape est la création d'une commission de la Curie romaine qui sera présidée par un cardinal dont le nom n'est pas encore connu et qui aura « pour mission de collaborer avec les évêques, les diocésains de la Curie romaine et les milieux intéressés dans le but de faciliter cette communion des prêtres, des séminaristes, des communautés religieuses et des individus, religieux ou religieuses, ayant eu jusqu'à présent des liens avec la Fraternité fondée par Mgr Lefebvre et qui désiraient rester unis au successeur de Pierre dans l'Eglise catholique, en conservant leur tradition spirituelle et liturgique, à la lumière du protocole signé le 5 mai par le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre. »

« On devra surtout, conclut Jean-Paul II, respecter le désir spirituel de tous ceux qui se sentent liés à la tradition liturgique latine en faisant une

application large et généreuse des directives données en leur temps par le Siège apostolique pour l'usage du missel romain selon l'édition de 1962. » (2)

(1) Le pape renvoie aux dispositions du canon 1364 du code de l'Eglise catholique sur l'« excommunication latae sententiae » (ou automatique) punissant l'« apostat de la foi, l'hérétique, le schismatique ». Mais il se cite pas le canon suivant, qui prévoit que « la personne capable de participation interdite aux célébrations sacrées sera punie d'une juste peine ».

(2) La Documentation catholique, n° 1883 (1984). Il s'agit de l'édit du Saint-Siège, en date du 3 octobre 1984, prévoyant à certaines conditions la célébration de la messe ancienne, dite de Saint-Pie V.

### Entre Notre-Dame et Saint-Nicolas du Chardonnet

## Le fossé du schisme

Entre Notre-Dame de Paris et Saint-Nicolas-du-Chardonnet, il y avait plus qu'un bras de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, c'est la cathédrale et l'église des intégristes étaient également pieuses à cracher, mais séparées par le fossé du schisme. La même messe votive de saint Pierre et saint Paul était célébrée, mais d'abord bien deux publics, deux Eglises, qui se tournaient le dos.

Gravité, recouvrement, érection même à Notre-Dame, où le cardinal Lustiger, par souci d'apaisement, dit-il, avait décidé de célébrer la messe en latin, selon l'ancien rite de saint Pie V. La première depuis le 30 novembre 1989 dans ce haut-lieu de la catholicité parisienne. La chorale, venue de Dresde, avait dû, au dernier moment, ajuster son répertoire.

L'assistance avait plus que doublé par rapport au dimanche précédent, mais l'efflux des curieux et des touristes ne faisait pas à lui seul la différence. Fléchés avec la « messe moderne », mais épatés par l'odeur de schisme venue d'Ecône, nombre de fidèles traditionalistes avaient répondu présent. En face aussi à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, on avait fait nombre, comme « fête barbare à l'OPA », au « racle » du cardinal Lustiger. « Pourquoi redécouvre-t-il aujourd'hui les vertus de la messe traditionnelle en latin, ironie un paroissien, alors que, pendant vingt ans, elle était juste bonne à être jetée aux ordes ? »

« L'unique Maison de Dieu »

A distance, deux sermons également inconciliables. A Notre-Dame, l'archevêque de Paris souligne la « contradiction absolue » commise par « ceux qui se prétendent toujours dans l'Eglise catholique, mais se séparent du collège des Apôtres et du successeur de Pierre ». La question de fond, ajoute-t-il, « ce ne sont pas les rites anciens que nous simons tous ». Elle est pour lui l'adhésion à la Tradition vivante du catholicisme, qui inclut Vatican II. « On prétend, dit Mgr Lustiger, rester fidèle à la Tradition, mais, dans le même temps, on l'interrompt, on la casse, on la brise ! » Ordonner des évêques sans le consentement du pape est « un acte sans précédent dans la tradition catholique ».

Comme en écho, du haut de sa chaire de Saint-Nicolas, l'abbé Lagüerie, le curé, tempête contre les médias, accusés, par incompréhension,

d'avoir tronqué la présentation des événements d'Ecône. Le droit canon permet, selon lui, en cas de nécessité, le sacre d'évêques. « Je ne suis pas schismatique », s'écrie-t-il, « mais je ne veux pas que l'on confonde la culte catholique avec celui des bouddhistes, des animistes, des shintoïstes, etc. »

Et alors que l'archevêque de Paris implore les catholiques de ne pas suivre « celui qui s'éloigne de l'unique Maison de Dieu », l'abbé Lagüerie se déchaîne contre ceux qui ont excommunié Mgr Lefebvre. « Pourquoi n'excommuniés-t-on pas, dit-il, les évêques de Hollande, dont les prêtres célèbrent les mariages d'homosexuels ? », ou le clergé d'Amérique du Sud « qui baptise des enfants en leur dormant des feuilles et des cartouches et en leur disant : voici les armes de l'Evangile ? »

Après le *Salve Regina* entonné par le cardinal Lustiger, quelques applaudissements marquent la fin de la cérémonie à Notre-Dame de Paris. La sortie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet est plus nerveuse. « Depuis Pie XII, il n'y a plus de pape », s'écrie un intégriste. A un cameraman autrichien qui s'étonne de voir la presse du Front national venue à la porte de l'église intégriste, un fidèle crie : « Mais Le Pen n'est pas Waldheim ! »

De nombreux petits signes, dans le camp traditionaliste, expliquent cette nervosité. On apprend ainsi que l'abbé Bruno de Bignères, curé de l'église occupée de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, est parti à Rome, et l'on parle déjà à son sujet de « ralliement ». De même, depuis deux dimanches, Présent est bizarrement absent des tables de vente de Saint-Nicolas. Le quotidien l'efebvriste et l'efebvriste est divisé. Son directeur, Jean Madiran, soutient du bout des lèvres l'opération de Mgr Lefebvre, alors que Bernard Antony, président du Comité Chrétien-Solidarité, député européen du Front national, a fermement pris position contre le sacre des évêques.

La prochaine procession traditionaliste du 15 août dans les rues de Paris sera conduite par l'un des nouveaux évêques d'Ecône, Mgr Theodor de Mallerai. Histoire de remettre un peu de baume au cœur de fidèles qui cachent de moins en moins qu'ils sont « chiffonnés », même s'ils sont loin de croire à la bonne volonté de l'épiscopat français, encore accusé de « caporalisme ».

H. T.

## Tradition française

Le schisme d'Ecône — le premier depuis cent dix-huit ans — jette le trouble dans l'Eglise catholique. A la différence des précédents, il ne tire pas ses racines d'un argument théologique précis, comme la contestation de l'infaillibilité du pape dans le schisme des Vieux-Catholiques de 1870, ou une querelle personnelle ou politique comme le schisme anglican, ou celui de l'Occident au quatorzième siècle. Derrière la mise en cause d'un rite liturgique modernisé, il touche une minorité de fidèles d'Europe occidentale (cent mille au plus) mais à l'aise devant l'effort de dialogue avec les autres confessions et d'ouverture au monde, mais depuis un quart de siècle par le catholicisme.

Ce schisme mou n'en sera que plus difficile à gérer. La lettre de Jean-Paul II, comme l'intervention à Notre-Dame-de-Paris, du cardinal Lustiger, vont dans la même sens : limiter très rapidement l'ampleur de la déchirure ; appliquer sans Mgr Lefebvre le protocole d'accord du 5 mai dernier, qu'il a finalement rejeté après l'avoir signé ; édifier le petit noyau des intégristes irréductibles, à Ecône et à Paris, du grand nombre de fidèles traditionalistes qui ne s'attendraient pas à de telles conséquences ; ouvrir enfin toutes grandes à ces derniers les portes des Eglises conciliaires.

Si la lettre du pape est appliquée, les autorisations de messe en latin devraient hier au compte-gouttes, devraient demain se mettre à pleuvoir. De même, les mesures de suspension touchant les prêtres intégristes qui voudraient retourner dans leur diocèse d'origine seront plus facilement levées. En revanche, l'écueil d'un séminaire international accueillant à Rome les transfuges d'Ecône n'aura sans doute pas de suite. Le pape n'en souffre pas mot. Mais il ne fait pas de doute que toutes les formules permettant à des prêtres, des religieux, des séminaristes, des fidèles intégristes de passer par des « sas de décompression » avant de rejoindre les diocèses conciliaires vont être étudiées de près à Rome. Ce sera même le principal objet de la commission dont Jean-Paul II vient d'annoncer la création.

Des racines anciennes

Il reste que toutes ces mesures seront inopérantes si ne renait pas un climat de confiance, surtout dans l'Eglise de France. On a vu dimanche, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que c'était loin d'être le cas. Car, on a beau chercher, quelques implantations l'efebvristes très minoritaires en Allemagne, en Suisse, en Argentine, ce schisme est d'abord un schisme français. Cela vient au nom même de Mgr Lefebvre, aux séminaristes et aux prêtres d'Ecône, qui sont eux deux tiers francophones, au nombre

des églises, prairies, écoles traditionalistes situées en France.

Si la hiérarchie épiscopale française s'efforce de ramener ce conflit à de justes proportions — effectivement limitées au regard des problèmes du catholicisme dans le monde — la solution passe avant tout par la France. La reproche est souvent adressé à l'épiscopat de ce pays d'avoir durci les réformes après le concile Vatican II, où il avait en effet joué un rôle de premier plan. Le souvenir de cette période reste très vivif à l'esprit des traditionalistes.

Mais ce reproche est-il historiquement fondé ? N'est-on pas en train de confondre la cause avec l'effet ? Au-delà des portes que le clergé français aurait trop souvent fermées aux partisans de la messe en latin et aux prêtres en soutane, il existe une contestation beaucoup plus ancienne et profonde du modernisme dans l'Eglise qui trouve son origine dans le rejet radical des idées de la Révolution française et du libéralisme (au sens du dix-neuvième siècle). La contestation antimoderne de Mgr Lefebvre lui-même est bien antérieure au concile Vatican II.

Dans la gestion de l'affaire Lefebvre, la sous-estimation de ce facteur hexagonal par le Vatican a souvent fait craindre le pire à maints responsables de l'Eglise de France. Si demain les mesures d'apaisement proposées par Jean-Paul II devaient ressembler à autant de renoncements par rapport aux acquis du concile Vatican II, le risque serait de reconstruire un camp avant d'avoir convaincu l'autre.

HENRI TINCO.

## Placard pour les excommuniés

La lettre apostolique *notu proprio* (de sa propre initiative) de Jean-Paul II accompagnée de la notification, également en date du 2 juillet, du décret solennel en latin qui sanctionne la double excommunication de Mgr Lefebvre pour schisme et pour consécration illégale. Signé par le cardinal Bernardini Gemin, du Brésil, préfet de la congrégation romaine des évêques, ce décret frappe de la même peine les quatre évêques consacrés et l'évêque brésilien ococonsecrateur, Mgr Antonio de Castro-Meyer.

Il évertit formellement « les prêtres et les fidèles de ne pas adhérer au schisme de Mgr Lefebvre sous peine d'encourir ipso facto la très grave peine de l'excommunication ». Ce décret devrait être affiché aux portes de toutes les églises dans les diocèses concernés par le schisme.

Le docteur François Rémy est président du comité français de l'UNICEF. — Le docteur François Rémy, administrateur du Centre international de l'enfance et conseiller technique de l'Association pour la promotion de la médecine préventive, vient d'être élu à la présidence du comité français de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), où il succède à M. Jean-Claude Pujol. S'adressant à la presse, le nouveau président a souligné que la France signe en avril 1989, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, la convention internationale sur les droits de l'enfant étudiée actuellement par les Nations unies.

## Deux accidents d'avions de l'armée ouest-allemande : 9 morts, 6 blessés

Deux accidents d'avions (un avion de transport et un hélicoptère) ont endeuillé, durant le week-end, les forces armées ouest-allemandes, provoquant la mort de six personnes et de graves blessures pour six autres.

En Bavière, un hélicoptère de l'armée de terre ouest-allemande a heurté le dimanche 3 juillet le massif de Zugspitze (2 965 mètres) probablement en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Les trois membres de l'équipage et les six passagers ont été tués. C'est le quatrième accident d'hélicoptère survenu en Allemagne fédérale depuis le mois d'avril dernier.

Près de Bordeaux-Mérignac, en France, un avion de transport Transall, de l'armée de l'air ouest-allemande, s'est écrasé, samedi après-midi, 2 juillet, alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur la base de Mérignac, où il venait chercher des hommes et des matériels ayant participé à un exercice commun des deux pays. Les six occupants du Transall sont blessés. L'avion semblait avoir eu des difficultés de moteur au moment de son approche.

## Saisies de drogue et astuces des passeurs

### Un trafic à double fond

Deux mille sept cents kilos de cocaïne d'une valeur de plus de 3 milliards de francs, ont été trouvés, le 24 juin, sur un cargo à Hicksville, près de New-York. La drogue était dissimulée dans des boîtes de cacao en provenance de l'Equateur. Les trafiquants avaient fondu du chocolat au fond de chaque boîte, placé la cocaïne dans des contenants de métal enveloppés de plastique, et nappé le tout d'une nouvelle couche de chocolat. Trois personnes ont été arrêtées dans cette opération.

Des bonbons anglais fourrés d'héroïne pakistanaise, des boîtes d'ananas sans ananas mais gorgées de cocaïne, des religieuses en cornette bardées de stupéfiants, l'imagination des trafiquants pour dissimuler la drogue est sans limite. Au « passeur » traditionnel, tremblant à la douane avec une valise à double fond, s'ajoute la technique beaucoup plus efficace des conteneurs du fret maritime.

En matière de trafic individuel « tout est possible et aucun citoyen n'est au-dessus de nos soupçons », certifie M. Michel Danet, de la Direction générale des douanes. « Une bonne course, un malade, un infirme, un enfant, une personne âgée ou un cadavre, peuvent transporter des stupéfiants », assure-t-il.

Selon les statistiques de l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCTIS), 57 % des passeurs d'héroïne et 42 % des passeurs de cocaïne arrêtés à Orly et à Roissy avaient leur marchandise la cocaïne est conditionnée sous forme de boulettes de 5 grammes à 8 grammes emballées dans des « doigts de chirurgien » en plastique. Certains « farcis » peuvent ingurgiter jusqu'à 180 boulettes, soit 1 kilo de drogue. L'héroïne, quant à elle, est emballée dans des préservatifs soigneusement clos.

Comment détecte-t-on ces cachettes aussi ingénieuses ? Par des indices infaisibles. La plupart du temps le passeur débarque d'un vol sensible en provenance d'Amérique latine, de Bangkok ou du Pakistan. Novice dans ce travail, il est mal à l'aise, semble désarmé dans l'aéroport, porte des habits neufs et voyage avec un passeport récent. En fouillant ses bagages, on découvre des médicaments pour empêcher l'évacuation des stupéfiants par voie naturelle, ou au contraire des laxatifs facilitant la récupération de la drogue à l'arrivée.

Avec cette méthode « à la coupe » le passeur risque sa vie. Si un sachet de cocaïne s'ouvre dans son estomac, la mort est foudroyante.

Il est bien moins dangereux de camoufler des stupéfiants dans

ses bagages ou sur soi. Les vases trucs du double fond, des statuettes évidées remplies de poudre, sont toujours utilisés par des trafiquants et les techniques des fausses épauettes, des chaussures à talons creux, des plaquettes de cannabis scotchées autour du bassin, des bouteilles contenant un cocktail d'alcool et de cocaïne, des bombes aérosol trafiquées et des disques en pâte de cocaïne ont toujours leurs partisans.

THIERRY BILLARD.

## Le vote beur

### Les quatre saisons de France Plus

L'association France Plus, qui milite depuis trois ans pour la participation des jeunes Français d'origine maghrébine aux élections, doit, à l'automne, renouveler ses efforts, en organisant, comme l'an passé, un tour de France des droits civiques. Elle compte louer un avion qui fera escale dans une trentaine de villes, du début d'octobre à la mi-décembre. Les passagers seront tous candidats aux élections municipales ; tout en aidant les jeunes issus de l'immigration à s'inscrire sur les listes électorales, ils pourront déjà commencer leur propre campagne pour ce scrutin auquel France Plus compte présenter trois cents candidats.

Puis, à partir du mois de janvier, un charter pour une Europe plus large recoupera des mouvements similaires à Londres, Stockholm, Amsterdam ou Francfort. Les militants de France Plus projettent aussi d'interpeller les présidents des groupes à l'Assemblée parlementaire européenne sur la question de la libre circulation des non-

R. RL

**Automobilisme**

**Prost souverain**

**Le nouvel attelage**

**IFAM**

**managing in Paris ready the show to achieve americain**

Accidents d'avions de l'armée allemande : 9 morts, 6 blessés

Un hélicoptère de l'armée allemande a été abîmé le 3 juillet le matin par un avion de chasse...

Traffic à double fond

Le trafic à double fond sur la route de France, le 24 juin, sur l'axe Paris-Lyon...

Circuit commercial

Le circuit commercial de l'automobile, le 24 juin, sur l'axe Paris-Lyon...

Le vote beur

Le vote beur lors des élections municipales de France...

Avions de France Plus

Avions de France Plus, le 24 juin, sur l'axe Paris-Lyon...

Le vote beur

Le vote beur lors des élections municipales de France...

Avions de France Plus

Avions de France Plus, le 24 juin, sur l'axe Paris-Lyon...

Le vote beur

Le vote beur lors des élections municipales de France...

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de France

Prost souverain au Castellet

Après avoir été dominé sur les deux circuits nord-américains par le Brésilien Ayrton Senna, Alain Prost (McLaren-Honda) a obtenu une victoire psychologiquement importante...

Senna, Prost a alors fait preuve d'une détermination inhabituelle pour pousser son coéquipier à la faute (deux blocages de roue dans le virage de l'école). C'est sur une manœuvre de dépassement de l'italien Pierluigi Martini que le pilote français a fait preuve d'un grand sang-froid...

Le nouvel attelage du « cheval cabré »

Le retour d'Enzo Ferrari dans la gestion sportive et si Marco Piccinini, l'« éminence grise » du patriarche de Fiorano, a conservé son rang de directeur sportif, les rapports de forces au sein de la Scuderia ont, à l'évidence, évolué...

Mutisme contagieux

Officiellement, le retour de John Barnard est justifié par la fin de ses travaux sur la future monoplace à moteur atmosphérique. Mais nul n'a oublié son manque d'enthousiasme pour faire évoluer l'ancien pilote...

Les résultats

Athlétisme : L'ancien champion du monde de cross, Annette Sergent, a battu le samedi 2 juillet à Oslo, à l'occasion du Grand Prix Mobil, le record de France du 10 000 mètres en 32 min 04 s 78.

Automobilisme

GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1 AU CASTELLET. 1. Prost (McLaren Honda), 305,040 km en 1 h 37 min 37 s 32 (187,492 km/h) ; 2. Senna (McLaren-Honda), à 31 s 73 ; 3. Alboreto (Ferrari), à 1 min 6 s 50 ; 4. Berger (Ferrari), à un tour ; 5. Piquet (Lotus-Honda).

Golf

OPEN DE MONTE-CARLO. Classement final. - 1. Rivero (Esp.), 261 (65, 64, 67, 63) ; 2. McNulty (Zim.), 263 (66, 62, 68, 67) ; 3. Ballesteros (Esp.), 266 (65, 66, 67, 68) ; 4. Stocken (Aut.), 268 ; 5. Baccioni (Arg.), 270.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE BELGIQUE A SPA-FRANCORCHAMPS. Les frères Sarron ont tous deux joué de malchance en Belgique. Dominique a eu 250 centimètres cubes et Christian en 500 centimètres cubes et chuté, alors qu'ils luttaient pour la première place.

Tennis

LES INTERNATIONAUX DE GRANDE-BRETAGNE SIMPLE MESSIEURS. Demi-finale. - Becker (RFA, 8) b. Leand (Tch., 1), 6-4, 6-3, 6-7 (8-10), 6-4. Finale. - Becker (RFA, 8) et Edberg (Sué., 3), 2-3, interrompu par la pluie.

TENNIS : Internationaux de Grande-Bretagne

Graf vers le grand chelem

Martina Navratilova n'est pas la championne absolue de Wimbledon. Steffi Graf a interrompu, le samedi 2 juillet, sa série de six victoires sur le gazon anglais en gagnant la finale du tournoi féminin. Déjà sacrée à Melbourne et à Paris, la jeune Allemande de l'Ouest n'a plus qu'à faire la levée américaine en septembre pour réaliser le grand chelem tennistique dans sa forme traditionnelle.

LONDRES de notre envoyé spécial

Depuis le 16 août 1987, l'ordinateur de l'Association des joueuses professionnelles de tennis (WITA) affirme que Steffi Graf était la meilleure joueuse du monde. Comme, après sa défaite en quart de finale des Internationaux de Roland-Garros en 1986, elle n'avait plus perdu en tout et pour tout que quatre matches et qu'elle avait gagné seize tournois, dont quatre du Grand Chelem, on était bien forcé d'en convenir.

Le Tour de France

Courte « préface »

Le soleil n'était pas au rendez-vous pour la première apparition des formations engagées dans le 75<sup>e</sup> Tour de France, le dimanche 3 juillet, à La Baule. Sur le tracé rectiligne de 6 kilomètres, les vingt-deux équipes ont néanmoins fait admirer leurs maillots tout neufs aux couleurs encapuchonnées.

Deprimante dépression

D'abord retardée en raison de la pluie, la finale des championnats masculins de Wimbledon entre le Suédois Stefan Edberg et l'Allemand de l'Ouest Boris Becker a été ajournée le dimanche 3 juillet sur lundi 4, après vingt minutes de jeu. Le score était de 3-2 en faveur du Suédois. La pluie a été prolongée en fin de matinée, a empêché les joueurs de revenir sur le court à 11 heures, comme il était prévu.

IFAM. The management school in Paris for students ready to choose the shortest way to achieve an american MBA. Depuis 1982, l'Institut Franco-Américain de Management (IFAM) permet en quatre années (dont une aux Etats-Unis) de décrocher le diplôme MBA (Master of Business Administration) de plusieurs universités américaines...

Le Monde dossiers et documents. LE TOUR EN FRANCE. JUILLET-AOÛT 1988 - NUMÉRO SPÉCIAL, 24 PAGES. Illustration de cyclistes.



# Culture

## PHOTOGRAPHIES : les Rencontres d'Arles

### Magnum en Chine à la Commanderie de Sainte-Luce

#### L'œil multiple

Un seul pays portraituré, avec une grande unité de vue, sur plus d'un demi-siècle, par une multitude de regards.

Comme toute famille, le « club » Magnum compte aussi ses enfants turbulents. Ainsi, Patrick Zachmann, trente-trois ans, membre récent, fasciné par le cinéma chinois des années 30, qui s'est rendu en Chine en 1982 et 1986, dans le cadre d'une bourse de la Villa Médicis hors les murs, pour suivre

les Chinois ne mangent que les chiens sauvages. Chez eux, c'est banal.

Ces propos invitent à se rafraîchir l'œil avec les chronos faussement ironiques par Eve Arnold. Agée de quatre-vingts ans, cette dame charmante et un peu excentrique a l'élé-



Cliché « chinois » de Patrick Zachmann, l'un des enfants turbulents du « club » magnum

Parti de Marseille le 21 janvier 1938 comme envoyé spécial du magazine *Regards*, Robert Capa arrive le 16 février à Hongkong. Il a vingt-cinq ans, reste dix-huit mois sur place, et prend à Hankou celle qui fut sans doute la première photographie de guerre en couleur jamais publiée.

Lors de son séjour au front, il fait, entre autres, des instantanés des cités dévastées par les attaques aériennes ainsi que des portraits de Zhou Enlai et de Tchang Kai-shek au moment de son alliance avec Mao. Tandis qu'il couvre le conflit sino-japonais, Capa ignore que la moitié des membres de ce « qui ne serait en aucun cas une agence » entreprendraient à sa suite le voyage long et ardu pour Pékin ou Shanghai.

Parmi les trente-cinq actionnaires de cette coopérative fondée en 1947, une quinzaine ont, en effet, travaillé sur la Chine, en profondeur, de façon suivie ou accidentelle. Un choix de quatre-vingt images, échamées des archives par Agnès Sire et François Hébel, à raison de quatre par opérateur, présente le meilleur de la production de chacun. Ce survol dans le temps permet de vérifier par différents courants les multiples visages successifs de la société chinoise.

Les instantanés de voyage (Riboud) alternent avec les scènes d'ambiances (Burri), les carnets de notes (Depardon) ou les moments d'histoire (Henri Cartier-Bresson) suivent en 1949 les six derniers mois de la Chine de Tchang). Casella comme d'un œil unique par Le Querrec, Elliott Erwitt ou Martine Franck, les petits gestes et faits pittoresques provient que c'est grâce au style qui l'actualités vieillissent. Quitte, comme Inge Morath, à la théâtralité, à l'image de la dernière chambre de Mao, dans la grotte où il vécut treize ans.

son projet sur la diaspora dans le monde. « J'ai commencé par photographier la découverte de la Chine, dit-il. Au retour, je me suis aperçu que j'étais passé à côté de tout. Ce qui compte : garder son regard. Il est vain de tenter de se glisser dans la peau d'un Chinois. La grand problème, c'est la communication. Le mot est tout dans leur civilisation. Apprendre le mandarin ne suffit pas. Il y a presque autant de mandarins que de Chinois. Et puis, ils racontent : « Dans un village, on m'a convié à manger du chien. J'ai photographié toute la préparation. C'est un rite venu des grandes périodes de famine. Dans le Sud, tout le monde en mange. Le chien donne des forces pour affronter l'hiver. La pire, c'est quand on le prend. J'en ai mangé. Ce n'est pas très bon. Trop coriace à mon goût. Mes images ont choqué. Même à Magnum. On m'a accusé d'avoir une vue négative de la Chine. En fait, la réaction fut la même pour mon travail sur les juifs. Pourtant, gagnés d'une diva. Franchement drôle, presque irréel, son travail est une vraie découverte. Il est tout proche de l'imagerie des cartes postales colorisées dont les Chinois raffolent.

PATRICK ROEGERS.

Magnum en Chine, Eve Arnold, Brno Berby, Walter Bosshard, René Burri, Robert Capa, Henri Cartier-Bresson, Raymond Depardon, Elliott Erwitt, Martine Franck, Hiroshi Hamaya, Hinge Kusuda, Inge Morath, Guy Le Querrec, Marc Riboud, Helen Snow, Patrick Zachmann, Commanderie de Sainte-Luce, jusqu'au 15 août.

## EXPOSITIONS

### Au Musée d'art moderne de la ville de Paris

#### Geneviève Asse en bleu

Le bleu a pris ma peinture dit Geneviève Asse. La rétrospective que lui consacre le Musée d'art moderne de la ville de Paris permet de suivre les étapes de cet envahissement.

Pour loger au Musée d'art moderne de la ville de Paris les grands formats de Geneviève Asse et les confronter à la vive lumière du jour, il a fallu inverser le parcours. On commence donc avec les œuvres les plus récentes, ces immenses plages quasi monochromes où, d'une toile à l'autre, voire au sein du même tableau, qu'un mince trait vertical semble convertir en dipylique, les bleus se répondent. Au pluriel. Leur mille nuances ont participé au fameux « bleu Asse », embrumé de la légère grisaille bretonne, et qui n'est jamais tout à fait le même.

Un bleu envahissant. On en mesure la montée tandis que défilent quarante ans de travail. Geneviève Asse en convient : « Le bleu a pris toute ma peinture. Pourquoi ? Parce que, selon Roland Penrose, un de ses derniers préfaciers, « le bleu est la couleur du silence, du rêve et des espaces infinis ». Des mots qui résumés les mobiles d'une démarche confondue, à son terme, avec une teinte.

#### Des structures rigides et coupantes

Des mots qui jalonnent les étapes d'une quête, inlassable, à travers les banquises spirituelles - le bleu est un ton froid - vers la rigueur existentielle. Et l'on remonte le temps de 1988 à 1942... S'il aborde la rétrospective dans l'autre sens, le bon, le visiteur verra la toute jeune Geneviève produire aux plus humbles objets - boîtes, bouteilles, verres - l'amour que leur portait Chardin. Mais, lestés de leur charge poétique, ils vont peu à peu se fondre dans l'air ambiant. Des figurants ? Oui, si l'artiste qui n'a pas encore rencontré Mirzadeh - à Bologne en 1961 - proclame qu'elle « peint entre les choses », qu'elle privilégie l'espace qui va les submerger et qui est, dit-elle encore, sa grande « préoccupation ». Son thème principal.

JEAN-MARIE DUNOYER.  
Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 18 septembre. En pendant à cette rétrospective de l'œuvre point, la Bibliothèque nationale présente, à partir du 23 juin, un choix de l'œuvre gravé de Geneviève Asse : 60 estampes et 5 cinq livres illustrés.

## de Seine-Maritime

### eurs

ne les temps d'été où l'été est un peu plus long, on se sent un peu plus vivant, un peu plus libre, un peu plus heureux. C'est pourquoi, à cette époque, on aime aller à la mer, à la campagne, à la montagne. On aime se détendre, se relaxer, profiter de la chaleur du soleil et du frais vent de mer. On aime se faire plaisir, se faire plaisir.

### Pyramide du Louvre

Le premier concert donné dans la cour Napoléon, au Louvre, en avant-première à l'occasion de la Pyramide du Louvre, aura lieu le samedi 10 juillet à 20 heures. Le concert sera donné par le plus grand orchestre symphonique de France à l'occasion de la Pyramide du Louvre. Le concert sera donné par le plus grand orchestre symphonique de France à l'occasion de la Pyramide du Louvre.

### Caribes

### ns les Iles

Le 17 au 19 juillet, les Caribéens de la région de la Seine-Maritime organisent une semaine de festivités. Les Caribéens de la région de la Seine-Maritime organisent une semaine de festivités. Les Caribéens de la région de la Seine-Maritime organisent une semaine de festivités.

### Le Point

### près de 20 % de son capital à Ringier

L'hebdomadaire *Le Point* va céder, après augmentation de la direction du Trésor, 19,99 % de son capital au groupe suisse Ringier. Un journal comme *Le Point* ne peut demeurer solitaire dans la grande compétition européenne, voire mondiale, des moyens de communication, précise dans un éditorial son PDG, M. Jacques Duquesnois. Le magazine cherchait depuis plusieurs mois à vendre une part de 27 % de son capital détenue en autocontrôle par la société financière du Point (Soffpoint). Après avoir négocié avec de nombreux groupes européens, dont l'éditeur italien Mondadori, l'hebdomadaire français a retenu comme partenaire le groupe Ringier.

### Le prix Cino del Duca

Le prix Cino del Duca a été attribué pour 1988 au philosophe Henri Gouhier. Le prix, doté de 200 000 francs, lui sera remis le 19 octobre. C'est la première fois que le prix Cino del Duca, qui compte de prestigieux lauréats est remis à un philosophe.

### Leur des autres

L'arrivée de Ringier représente pour *Le Point* un apport d'argent frais non négligeable. Endetté par le rachat de *Gault et Millau*, le magazine a connu en 1987 une sensible

## Communication

### Un entretien avec M. Jean Drucker, PDG de M6

#### Télévisions : Pour de nouvelles règles du jeu

(Suite de la première page.)

« L'exode de réglementation n'est pas favorable à l'épanouissement de la télévision. » Les cahiers des charges actuels ne sont tout de même pas des dogmes ! Ils ont été rédigés en toute hâte par une institution naissante. A la lumière de l'expérience, je suis persuadé que l'on peut mettre en place un autre système, plus simple, plus souple, plus facile à contrôler. Bref, plus intelligent, donc plus efficace.

« Quelles améliorations suggérez-vous ? » - Je n'en citerai qu'une. On demande actuellement aux chaînes d'aider la production en respectant un quota mesuré en nombre d'heures. Et chacun de faire ses comptes : la CNCL, les télévisions, les auteurs, dressent des listes, se chipotent pour savoir ce qu'il convient de retenir ou non. C'est absurde. Ce qu'il faudrait demander aux chaînes - et, pour M6, j'y suis tout à fait prêt, - c'est de consacrer chaque année un pourcentage de leurs chiffres d'affaires à la production. Ce critère simple ne permet aucune tricherie.

« Un critère simple, sans doute, mais dont les producteurs craignent de faire les frais. Les nouvelles télévisions se caractérisent surtout par de faibles recettes et de grosses pertes. N'y a-t-il pas, en réalité, trop de chaînes pour que chacune puisse prospérer ? » - Les chiffres disent le contraire. Si l'on additionne les différentes sources de financement - rede-

vance, publicité et abonnement - on voit bien qu'il y a, au total, largement de quoi faire vivre six chaînes différentes dans leur gabarit et leur vocation. Le problème n'est pas dans la masse financière globale - elle est suffisante - mais dans la régulation du système donnant à tous les moyens de remplir leur mission. Chacun comprend bien qu'il n'y a pas place pour six TF 1. Mais quel rapport y a-t-il entre la Une, grosse chaîne généraliste, Canal Plus, qui vit de ses abonnements, et M6, qui est une télévision de complément ?

« Pour réussir son pari économique, M6 a-t-elle besoin de 5 % de la masse financière globale dont je viens de parler. Si, cette année, nous percevions les seuls dépassements publicitaires d'Antenne 2, nous serions déjà à l'équilibre. Et nous pourrions même injecter davantage d'argent dans la création. Régular, dites-vous. Mais comment s'y prendre ? » - En clarifiant le système. On a créé des chaînes privées en oubliant que leur objectif premier est d'amortir les investissements considérables que leur création a exigé. Elles ne peuvent donc avoir d'autre priorité que l'audience qui assure la publicité, sans - j'y insiste - que cela engendre fatalement l'insignifiance. Il faut donc créer les conditions de leur prospérité pour qu'elles-mêmes puissent créer. Une chaîne qui agonise ne peut au bénéfice de personne.

« On a aussi oublié que la télévision de service public puise d'abord sa légitimité dans ses missions. La redevance n'a pas d'autre justification. Ce qui ne signifie pas que la télévision publique doit abandonner tout souci d'audience ou demeurer indifférente aux exigences de bonne gestion. Or, aujourd'hui, il y a une double confusion. Dans les missions d'abord : les cahiers des charges du privé sont plus lourds, parfois, que ceux du public. Dans les sources de financement ensuite, puisque l'on voit des chaînes nationales ponctionner des montants extravagants de publicité. Pis qu'une erreur, la baisse de la redevance en 1987 a été une faute. Elle a conduit le gouvernement à autoriser - voire à encourager - Antenne 2 à dépasser le quota de publicité fixé par la loi. C'est choquant et dangereux. Choquant, parce que l'essentiel de ces dépassements ne bénéficie pas à la chaîne, qui sert ainsi, en quelque sorte, de planche à billets pour le gouvernement. Dangereux, parce que la publicité agit comme une drogue. On en observe déjà tous les symptômes.

« Comment voyez-vous l'avenir ? » - Pour la première fois, je suis raisonnablement optimiste. D'abord, parce que la télévision n'exige plus de chirurgie de choc. On a fait sauter le barrage du monopole, et personne ne le regrette. Il suffit aujourd'hui de canaliser le fleuve dans son lit. Ensuite, parce qu'on est en train d'évacuer le fantasme du contrôle politique des médias. Reste le seul motif qui justifie que l'Etat joue un rôle dans la télévision : l'enjeu culturel. Et lorsque l'on aura compris que cet enjeu passe par la prise en compte des réalités économiques du secteur, la télévision française sera définitivement passée à l'ère moderne.

Propos recueillis par PIERRE-ANGEL GAY.

BURT LANCASTER • SUSAN SARANDON • MICHEL PICCOLI  
**LOUIS MALLE / ATLANTIC CITY**









UNE AUTRE NOTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La production extérieure américaine

(Suite de la page 19.)

La composition même des produits est souvent différente, les filiales étant amenées à incorporer une part importante de pièces fabriquées sur place.

Dans le cas des Etats-Unis, où des données globales valables sont disponibles, une double révision permet d'obtenir une idée plus exacte des rapports avec l'étranger, en écartant les opérations internes au circuit de production des multinationales et en tenant compte des ventes à l'étranger de leurs filiales industrielles (voir tableau ci-contre).

Il n'existe d'échange qu'entre des partenaires différents : acheteur et vendeur. Ne l'oublions pas. C'est pourquoi il faut dépasser les frontières et élargir la notion courante de commerce extérieur pour situer l'échange international là où il existe : entre les firmes d'un pays et l'étranger, mais aussi entre les filiales contrôlées hors frontières par les multinationales de ce pays et l'étranger.

L'enracinement national des grands groupes et leur contrôle sur des unités de production à l'étranger permettent de situer au mieux les échanges internationaux. Ces vues ne sont pas neuves, mais sont demeurées trop théoriques. Une approche, suivie méthodiquement là où les données le permettent, ferait ressortir des rapports entre pays qui n'apparaissent pas dans les statistiques commerciales.

Naturellement, le rôle des filiales industrielles doit être nettement distingué de celui des filiales commerciales. Celles-ci servent d'intermédiaires dans un véritable échange, une vente à un acheteur étranger sans modification du produit, pour des quantités et valeurs qui correspondent assez bien aux statistiques commerciales.

Par contre les envois pour transformation des multinationales à leurs filiales industrielles (qui couvrent près du quart des expéditions de produits manufacturés depuis les Etats-Unis) ne peuvent pas être considérés tels quels comme exportations, non plus que les retours depuis les filiales comme importations. Il s'agit là essentiellement de transferts internes.

Les filiales industrielles fonctionnent soit comme ateliers pour la production américaine avec des développées. Dans chaque sens, plus des deux tiers de ces opérations internes concernent trois catégories de produits seulement : matériel automobile, informatique, composants électroniques. Près des neuf dixièmes de ces opérations internes s'effectuent avec des filiales majoritaires.

Les ventes à l'étranger des filiales industrielles américaines (donc hors pétrole et sans les retours aux Etats-Unis) représentent

Le progrès des filiales industrielles étrangères aux Etats-Unis apparaît cependant beaucoup plus marqué, puisque leurs ventes ont été multipliées par 3,7. Cependant, comme le note la Deutsche Bundesbank, ces ventes comprennent une part indéterminée de produits achetés sur place et vendus sans transformation. De toute façon, l'implantation indus-

triplé leurs ventes en fournissant maintenant plus du quart.

Le progrès des filiales industrielles étrangères aux Etats-Unis apparaît cependant beaucoup plus marqué, puisque leurs ventes ont été multipliées par 3,7. Cependant, comme le note la Deutsche Bundesbank, ces ventes comprennent une part indéterminée de produits achetés sur place et vendus sans transformation. De toute façon, l'implantation indus-

Détérioration

(en milliards de dollars)

Table with 4 columns: EXPORTATIONS, IMPORTATIONS, 1977, 1985. Rows include Commerce extérieur, Production extérieure, and Echanges extérieurs.

Source : Département du commerce (statistiques U.S. Direct Investment Abroad; Foreign Direct Investment in the United States).

réexpéditions qui ne comportent pas d'échange, soit comme front avancé de l'exportation. Mais s'il y a exportation, elle se situe lors de la vente du produit final de la filiale à l'acheteur étranger qui porte sur un produit et un montant tout autre que les envois de multinationale à filiale inscrits dans les statistiques commerciales.

Trois catégories de produits

En 1985, les opérations internes des multinationales (y compris étrangères) représentent 18 % du chiffre officiel d'exportation des Etats-Unis. Leur importance est beaucoup plus grande encore dans les secteurs où l'internationalisation de la production s'est le plus

tent en 1985 environ un quart des ventes des mille deux cents multinationales américaines à activité principalement industrielle, couvertes par l'enquête officielle du département du commerce américain, avec une place nettement plus forte dans la chimie, l'automobile, l'informatique, les composants.

Cette part de la production extérieure apparaît ici nettement plus faible que dans la plupart des grands groupes où elle était en progrès jusqu'au début des années 80 (1). Mais cette tendance, d'abord affaiblie dans la période de dollar fort, semble maintenant en voie de s'inverser avec la reprise des exportations américaines. La production extérieure vendue à l'étranger a augmenté de 62 % de 1977 à 1985. Les filiales minoritaires ou sociétés mixtes qui ont presque

trielle directe est devenue pour les sociétés étrangères un moyen efficace de pénétration du marché américain.

Considérés à partir des groupes ou circuits de production, les échanges extérieurs des Etats-Unis conservent encore en 1985 un soldé bénéficiaire. Ils apparaissent donc plus équilibrés, mais leur détérioration n'en est pas moins nette. En huit ans, ce soldé tombe de 134 à 29 milliards de dollars (contre -29 et -132 milliards dans les chiffres officiels du commerce extérieur). La lutte pour le contrôle de la production mondiale se trouve en partie reflétée ici.

Pendant cette période, la production étrangère aux Etats-Unis s'est développée beaucoup plus que la production extérieure américaine. Cette tendance s'est vraisemblablement encore accentuée depuis 1985, car les ventes des filiales industrielles américaines ont dû subir le contrecoup des effets de la baisse du dollar et de la reprise des exportations américaines, tandis que les investissements industriels étrangers aux Etats-Unis se multipliaient.

Bien plus que des parts de marché calculées au passage des frontières d'après l'origine des marchandises, le contrôle de la production mondiale et son évolution sont significatifs des changements progressifs de l'équilibre économique. Les circuits commerciaux en dépendent. Une analyse des stratégies des grands groupes pourrait aider à passer de la simple description à une meilleure compréhension des échanges.

JEAN LEMPÉRIÈRE.

(1) Cf. tableaux comparatifs par Gérard Desautels de Bernis : Relations économiques internationales (Ed. Dalloz) : 33,4 % en 1982 pour les trois cent huit plus grandes firmes (sans déduction des retours aux Etats-Unis) contre 31,3 % en 1977.

Attirance

LES groupes étrangers attirés par l'ampleur du marché américain prennent également, par leurs filiales commerciales, une place non négligeable dans le commerce intérieur des Etats-Unis. Celles-ci ont vendu en 1985 pour 239 milliards de dollars, dont 67 milliards « seulement » de marchandises importées de leur groupe, le reste étant acheté sur place.

Plus de la moitié de ces ventes sont le fait des filiales japonaises, de plus en plus actives dans le secteur automobile, mais tout autant dans les minerais et métaux, les matières premières végétales ou les biens de consommation durables.

En comparaison, l'activité des filiales commerciales américaines paraît modeste. Avec 112 milliards de dollars de ventes, dont 16 milliards de marchandises reçues des Etats-Unis, elles sont comparables sur l'ensemble des marchés mondiaux au chiffre des filiales commerciales japonaises aux Etats-Unis.

BIBLIOGRAPHIE

« Crise, krach, boom », de Michel Albert et Jean Boissonnat

Pour un Etat multinational

UN titre qui trouverait sa place dans une « bulle » de bande dessinée. Les auteurs savent que, pour se faire lire aujourd'hui, il faut soigner l'emballage des idées et frapper les imaginations. Surtout lorsqu'ils s'appellent Michel Albert, président des AGF, ouvert aux ressources-choc de la télévision (« Vive la crise ! ») et Jean Boissonnat, grand moniteur d'images et de couleurs sur papier glacé dans l'Expansion.

Nos deux compères ont subi, comme beaucoup, l'électrochoc du 19 octobre 1987, ce lundi noir où l'indice des valeurs cotées à Wall-Street, le fameux Dow Jones, a chuté de 22,6 % ! Se frottant les yeux, ils se sont rendu compte que les pays développés, qui ont tout pour le boom, font tant pour la crise qu'ils vont vers le krach. Or ils pourraient prendre le chemin inverse. Comment faire ?

Sans un regard en arrière, rien ne peut être bien compris. Jean Fourastié avait vanté les « trente glorieuses » (1945-1973). Michel Albert et Jean Boissonnat nous parlent des « trente fiévreuses » (1960-1990) après avoir rappelé que la phase 1945-1960 n'était qu'une phase de reconstruction et de rattrapage : quinze ans d'efforts après quinze ans de malheurs. Au lieu de retrouver ensuite une période de sérénité, nous allons voir successivement flamber les universités dans les années 60, le pétrole dans les années 70, les Bourses dans les années 80.

Le drame, c'est que plus les mécanismes d'autorégulation — comme le système de change — se détachent, plus les gouvernements doivent corriger par des politiques excessives les effets de déséquilibre insupportables. Nos auteurs mettent l'accent sur l'un des phénomènes les plus inquiétants de notre époque. Alors qu'on avait connu, depuis la guerre, une internationalisation progressive de la gestion des économies (avec le FMI, la Banque mondiale, le GATT, l'OECE, le Marché commun), alors que les réseaux financiers sont devenus mondiaux, nous assistons depuis les années 70 à une renationalisation des politiques économiques. Chaque Etat lutte avec la plus grande anarchie contre l'inflation et contre le chômage.

La langue de bois des gouvernements lors des réunions internationales ne doit pas faire illusion. La coopération ne reste absolument pas à la hauteur des exigences de l'heure et du, même coup, ce sont les économistes — si décriés — qui retrouvent grâce aux yeux de nos auteurs. Un peu vite, semble-t-il, car ils prévoient tous — ou à peu près — une récession mondiale très grave après le krach d'octobre 1987. Or huit mois après — heureusement — on l'attend toujours. La croissance est beaucoup plus forte qu'on pouvait l'imaginer, et c'est plutôt l'inflation que l'on craint de voir renaitre.

Cela dit, le « krach de la communication » est redoutable, aussi bien dans le sens vertical entre les experts et le peuple (que) dans le sens horizontal entre les peuples eux-mêmes qui se comprennent de moins en moins.

bien - Situation étrange au moment où la planète se maille de multiples réseaux en tous sens. L'ouvrage insiste avec raison sur ce point et recommande un changement radical des mentalités. « Désormais, l'intérêt de chaque pays est non pas dans son indépendance, mais bien dans sa dépendance à l'égard des autres. »

Le chantier de l'Europe de 1992 en est la démonstration criante. Près de la moitié du livre est consacrée à ce sujet et ce n'est pas la moins percutante. Michel Albert et Jean Boissonnat se rallient d'abord aux thèses de la Commission, qui, depuis 1984, plaide en faveur d'une « stratégie coopérative de croissance ». Il faut mettre en œuvre la capacité d'emprunt des institutions européennes pour financer des investissements supplémentaires, soit dans la CEE, soit dans certains pays tiers (notamment dans l'Europe de l'Est et au sud de la Méditerranée) à condition que ces investissements donnent lieu à des commandes au profit d'entreprises européennes.

Une politique de redressement de la croissance serait grandement facilitée si les pays qui se sont engagés dans la SMI étaient prêts à franchir le Rubicon monétaire, c'est-à-dire à créer une véritable monnaie européenne. Au reste, la construction du marché unique est impossible sans une monnaie unique. La démonstration de nos auteurs est tout à fait convaincante. Puisqu'on a choisi de donner la priorité à la libération sur l'harmonisation — vainement tentée depuis l'origine du Marché commun, — les dangers de déplacement des personnes et des capitaux d'une nation vers une autre à la recherche du statut le plus favorable sont énormes.

Le risque du marché unique

Libre concurrence des réglementations, des monnaies, des fiscalités, on n'avait jamais vu cela. Pour s'en sortir sans casse, il faudra non seulement une monnaie unique, mais des institutions de type fédéral. Faute de quoi « la grande zone darwinienne de 1992 deviendrait le supermarché des paradis fiscaux de la non-Europe. Et alors, tant pis pour les pauvres, les chômeurs et tous les faibles ».

Oui, il fallait prévenir le risque du marché unique, mais « il y a incompatibilité foncière entre la logique de l'Etat national et celle de la civilisation marchande ». Oui, l'ordre peut naître du désordre, mais non sans un Etat multinational minimum. Applaudissons Michel Albert et Jean Boissonnat pour avoir mis ces vérités sous les yeux des décideurs. Mais elles sont si dures qu'on peut craindre les échappatoires. La France trouvera sans doute également des moyens de se dérober, notamment à la révolution fiscale qui seule permettrait d'abolir réellement les frontières. Rappelons-nous qu'en 1970 M. Pierre Werner avait fait approuver un rapport sur l'Union économique et monétaire. On sait ce qu'il en est advenu...

PIERRE DROUIN.

\* Editions du Seuil, 264 p., 89 F.

CORRESPONDANCE

Les coûts de production français

A la suite de l'article « Ajuster les taux de change », publié dans le Monde Economie du 7 juin dernier, M. Albert Merlin, directeur des études économiques de Saint-Gobain, nous écrit :

Si les mots ont un sens, surévaluation veut dire que les coûts de production français actuels, exprimés en devises, seraient trop élevés par rapport à ceux des concurrents. Au plan macroéconomique, on ne dispose que d'indicateurs d'évolution (et non de niveau) : ils sont tous favorables à la France depuis trois ans.

Au plan microéconomique, j'ai eu l'occasion de piloter l'an dernier, à l'Institut de l'entreprise, une étude comparative sur un échantillon d'entreprises de dimension internationale : les comparaisons effectuées produit par produit conduisent à conclure que les coûts de production français, exprimés au taux de change de la mi-1987, se situaient à peu près exactement à la moyenne européenne très près des coûts allemands, voire légèrement au-dessous : ceci doit être d'autant plus vrai en 1988.

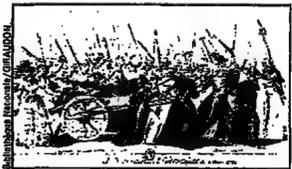
Ceux qui connaissent si peu que ce soit l'industrie savent que le problème actuel n'est pas celui de la compétitivité-prix et qu'il faut rechercher la cause de nos difficultés dans d'autres directions, du côté des structures (ce qui ne simplifie pas le problème). On ne prépare pas les Français à l'effort en leur suggérant qu'un franc plus faible arrangerait les choses. La thèse de la « survévaluation » n'est tout simplement pas fondée.

LA BOURSE EN DIRECT LE MONDE DE LA BOURSE Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse BOURSE 36.15 LEMONDE

1789 l'année sans pareille

UNE CHRONIQUE DES PREMIÈRES JOURNÉES RÉVOLUTIONNAIRES PAR MICHEL WINOCK

- Les quarante journées qui ont marqué la Révolution de 1789 et révéla à l'Europe une idée neuve : la liberté. Les prémices de 1788 : ce qui aurait pu être alors une simple révolte. L'inconscience du roi, les illusions de la cour, les hésitations de Necker. Les premiers hauts faits des acteurs de la Révolution : de Mirabeau à Talleyrand, de Camille Desmoulins à Robespierre. Les grandes dates de l'an 1789 : ce qui s'est vraiment passé le 14 juillet, dans la nuit du 4 août et pendant les journées d'octobre. Les comptes rendus fidèles et les témoignages passionnés des héros et des sans-grade, tel cet Adrien Duquesnoy, modeste député du Tiers-Etat. 1789, l'année sans pareille, la première chronique du Bicentenaire, un retour passionnant au cœur de la Révolution.



Le Monde

A PARTIR DU LUNDI 11 JUILLET (NUMÉRO DATÉ MARDI 12) CHAQUE JOUR DANS LE MONDE

la chronique de Paul

OU... (The right side of the page contains a vertical column of text, likely a continuation of the 'la chronique de Paul' section, but it is mostly illegible due to the image quality and angle.)

Kaléidoscope

(The bottom right section contains a vertical column of text under the heading 'Kaléidoscope', which is mostly illegible.)

# un Etat multinational

Un Etat multinational... Situation étrange et complexe... Le monde vit encore à cette époque, comme ce fut à nouveau le cas entre 1959 et 1971, sous un régime d'étalon-or, version abâtardie, mais étalon-or tout de même. Cela aurait dû empêcher, et a effectivement empêché jusqu'à un certain point, le règne absolu d'une monnaie nationale sur le système international.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure trop vite qu'une autre décision, virtuellement aussi importante que celle qui fut prise il y a soixante-cinq ans de l'autre côté de l'Atlantique, est en train de se préparer de ce côté-ci de l'océan. Les Douze à Hanovre ne se sont entendus que sur la nomination d'un comité chargé d'étudier les « étapes concrètes » d'une réalisation de leur union monétaire. L'expression de « banque centrale européenne » a été soigneusement évitée par eux, afin de ne pas, d'ambles, compromettre les chances d'une initiative encore modeste. Personne ne peut sérieusement prétendre savoir à quoi mèneront les travaux de leur groupe d'étude, qui fera connaître ses conclusions à Madrid dans un an, ni même s'ils conduiront quelque part. Mais, du précédent américain, il convient déjà de tirer, pour la suite, plusieurs enseignements. Le premier est qu'une section d'envergure dans le domaine de la

## Le risque du marché unique

Libre circulation des biens, des services, des personnes... Le risque du marché unique... L'objectif est de créer un espace économique unique, capable de résister à la concurrence internationale.

## NCE

### production française

Après un début... production française... Les performances de l'économie française sur une longue période... *Oxford Review of Economic Policy*, printemps 1988. « Emploi et flexibilité, restructurations et performances industrielles », *Note de l'IREP*, 1<sup>er</sup> trimestre 1988. « Productivité dans différentes industries », *Monthly Labor Review*, mars et avril 1988.

## LE MONDE

# La chronique de Paul Fabra

## Une monnaie européenne ou une euromonnaie de plus ?

La question de savoir quel a été l'événement le plus décisif de l'histoire monétaire du vingtième siècle, il conviendrait sans doute, tout bien considéré, de répondre : la création, en 1913, du système de Réserve fédérale ou Institut d'émission des Etats-Unis. Dès les années 20, le dollar était devenu la monnaie la plus importante du monde, New-York le centre du système monétaire international et le grand pourvoyeur de crédits. Il est vrai que, entre-temps, la Grande Guerre avait dangereusement affaibli les pays européens, dont la Grande-Bretagne. Mais il n'est pas absurde de penser que, même si cette première hécatombe n'avait pas eu lieu, la suprématie du dollar se serait vite affirmée, à cause précisément de la fondation d'une banque centrale qui, à elle seule, représentait un pouvoir d'émission de monnaie et de crédit plusieurs fois supérieur à celui de la Banque d'Angleterre, de la Reichbank ou de la Banque de France.

Pourtant, le monde vivait encore à cette époque, comme ce fut à nouveau le cas entre 1959 et 1971, sous un régime d'étalon-or, version abâtardie, mais étalon-or tout de même. Cela aurait dû empêcher, et a effectivement empêché jusqu'à un certain point, le règne absolu d'une monnaie nationale sur le système international.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure trop vite qu'une autre décision, virtuellement aussi importante que celle qui fut prise il y a soixante-cinq ans de l'autre côté de l'Atlantique, est en train de se préparer de ce côté-ci de l'océan. Les Douze à Hanovre ne se sont entendus que sur la nomination d'un comité chargé d'étudier les « étapes concrètes » d'une réalisation de leur union monétaire. L'expression de « banque centrale européenne » a été soigneusement évitée par eux, afin de ne pas, d'ambles, compromettre les chances d'une initiative encore modeste. Personne ne peut sérieusement prétendre savoir à quoi mèneront les travaux de leur groupe d'étude, qui fera connaître ses conclusions à Madrid dans un an, ni même s'ils conduiront quelque part. Mais, du précédent américain, il convient déjà de tirer, pour la suite, plusieurs enseignements. Le premier est qu'une section d'envergure dans le domaine de la

## participants, il faut, entre elles, un principe unificateur, faute duquel l'hypothèse la plus probable est la collision de masses monétaires en expansion incontrôlée.

participants, il faut, entre elles, un principe unificateur, faute duquel l'hypothèse la plus probable est la collision de masses monétaires en expansion incontrôlée. Or les auteurs de projets visant à donner un rôle à une éventuelle banque centrale européenne et à promouvoir le rôle de l'ECU manquent cruellement d'ambition, malgré l'allure parfois utopique de certaines de leurs constructions. Ils raisonnent comme si la création d'un pôle monétaire en Europe occidentale ne devrait rien changer aux règles du jeu actuel.

Voyons, par exemple, les propositions contenues dans « Un programme pour l'action », qui vient de rendre public le Comité pour l'union monétaire de l'Europe, coprésidé par Valéry Giscard d'Estaing et par Helmut Schmidt, les deux fondateurs du SME (laquelle, rappelle-t-on en passant, n'est devenue l'instrument maniable que nous connaissons qu'à la suite d'une sérieuse décastration). L'idée centrale du programme d'action est de faire de l'ECU, dans un premier stade, une « monnaie parallèle ».

Dans le SME, tel qu'il fonctionne sous nos yeux, l'ECU n'est, pour les banques centrales participantes, qu'un instrument de transaction, à travers lequel elles échangent entre elles des réserves, déjà constituées, d'or et de dollars. Sous prétexte d'associer le pouvoir d'émission d'une future Banque centrale européenne (BCE), le Comité propose un autre système. Non seulement les différents instituts d'émission nationaux devraient mettre à la disposition de l'ensemble européen une partie de leurs réserves d'or et de dollars (ce qu'ils font déjà), mais aussi « des titres à court terme libellés en monnaie de l'Union [sauf la leur] ou en ECU ».

Pour démentir les subtilités de ce langage technique abstrait, il convient de mettre en lumière un fait déplaçant dont la plupart des experts ne veulent pas

## tenir compte : on ne constitue sur une grande échelle des réserves d'une monnaie quelconque qu'à la condition que celle-ci soit faible. C'est pour freiner la chute du dollar que, l'année dernière, les banques centrales d'Europe et du Japon ont dû en acquérir d'énormes quantités.

tenir compte : on ne constitue sur une grande échelle des réserves d'une monnaie quelconque qu'à la condition que celle-ci soit faible. C'est pour freiner la chute du dollar que, l'année dernière, les banques centrales d'Europe et du Japon ont dû en acquérir d'énormes quantités.

Aussi le schéma proposé par l'ex-président de la République française et l'ex-chancelier de la République fédérale correspond-il à peu près à ceci : supposons que la Bundesbank et la Banque de France soient amenées à acheter des litres pour en stabiliser le cours. Pour acquérir ces litres, elles émettent des francs et des deutschemarks. Mais, comme dans le dispositif projeté, elles seraient tenues de déposer auprès de la BCE une fraction des réserves en litres ainsi constituées, ces réserves serviraient derechef de contrepartie à une émission d'ECU. C'est à un mécanisme de duplication du crédit semblable à celui-là que les euromonnaies — l'une des sources de l'inflation des années 70 dont on a eu tant de peine à se débarrasser — ont dû leur essor.

Si l'on nourrissait quelque doute sur l'appâté à remplir sous l'appellation de « monnaie parallèle », qu'on se reporte aux propos tenus par un des plus brillants théoriciens monétaires (et par son résolu de l'ECU), l'économiste belge-américain Robert Triffin. La professeur à l'université catholique de Louvain disait, au colloque organisé par la CEE à Bruxelles en novembre 1986, sur le thème « L'Europe et l'avenir des services financiers », que transformer l'ECU en une monnaie dite parallèle c'est le destinier « aux règlements internationaux et à l'accumulation de réserves entre les pays concernés, complétant et remplaçant progressivement dans ces fonctions les diverses euromonnaies nationales, et en particulier la plus utilisée aujourd'hui, l'eurodollar ».

## Mais le professeur Triffin est si conscient des méfaits causés par l'usage de monnaies nationales comme instrument de réserve qu'il déclarait aussi, dans le même débat : « Cependant, à long terme, la réforme éminemment souhaitable du système monétaire international devrait exclure l'ECU, comme les autres monnaies de réserve, d'un rôle qui s'est en définitive révélé aussi fatal au dollar qu'il l'avait été précédemment pour le livre sterling » (le texte intégral de ce colloque est reproduit dans la Revue d'économie financière, n° 2, septembre 1987, publiée aux PUF). Ces contradictions ne sont pas de nature à éclaircir une discussion difficile.

UNE autre voie est possible. Une Europe monétaire unifiée pourrait tenter ce qu'aucun pays européen ne peut se permettre de faire isolément : cesser par exemple d'acheter des dollars et de les accumuler dans ses réserves de change. Comme les autorités américaines répugnent traditionnellement à acquiescer des devises étrangères, on se trouverait d'un seul coup devant une situation entièrement nouvelle et fondamentalement plus saine.

Quand ils en arrivent à proposer un partage des tâches entre, d'une part, les instituts d'émission nationaux de l'Europe et, d'autre part, la future Banque centrale européenne, les experts éprouvent visiblement de l'embarras. Il existerait pourtant une réforme hardie qui permettrait à la fois de créer une monnaie unique stable pour l'Europe, tout en conservant aux gestionnaires nationaux la souplesse nécessaire pour tenir compte du simple fait que l'Allemagne n'est pas l'Italie ni l'Italie la France.

ERRATUM. — Dans la chronique consacrée à l'Espagne, « Du rêve à la réalité de la modernité », publiée dans le Monde du 21 juin, une omission, due à une erreur de transmission, risquait de brouiller le sens de tout un passage. Il fallait lire, au quatrième paragraphe : « ...rattrapage, un des maîtres mots de l'histoire économique de l'Espagne, mais employé aujourd'hui dans un sens MOINS (mot manquant) dramatique ».

## A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

# Apprendre à débattre

« A JOURD'HUI, le temps semble venu des incertitudes. Le reclassement des disciplines transforme le paysage scientifique, remet en cause des primautés établies, affecte les voies traditionnelles par lesquelles circulent l'innovation (...). Le moment est venu de rebattre les cartes. »

« Il ne s'agit pas de dresser l'inventaire arrêté d'une situation qui ne cesse de changer sous nos yeux, moins encore de faire le constat global d'un échec. Il s'agit de tenter, à partir des expériences acquises et de celles qui sont en cours, de dégager quelques points de repère, de tracer quelques lignes de conduite pour des pratiques rigoureuses et novatrices en temps d'incertitude. »

Comme j'aurais aimé trouver ces phrases en ouverture d'un de

nos revues d'économie : des économistes s'interrogeant et appelant à une large discussion sur leur discipline ! Mais non, ce sont des historiens, c'est l'équipe des *Annales* qui appelle à la réflexion et au débat, notamment sur les nouvelles méthodes et sur les nouvelles alliances, avec « la conviction de participer à une nouvelle donne, encore confuse, et qui s'agit de définir pour exercer demain le métier d'historien » (1).

Et pourtant, l'économie, discipline éclatée, aurait bien besoin d'un tel approfondissement ; paradigmes incommensurables ; méthodes disjointes ; écoles à cillères ; discours solitaires ; autisme des spécialisations extrêmes ; rapports inexistant, incertains ou inégaux avec les autres disciplines... et,

finalement, profonde difficulté de dialoguer. En témoigne la rencontre de quatre économistes organisés par la revue *Cité* (2). Les discours s'entrechoquent le plus souvent sans se rencontrer, parfois s'entrechoquent.

Ainsi sur le statut de l'économiste. Paul Dumouchel, philosophe canadien, coanimateur du Centre de recherches d'épistémologie appliquée, considère que l'économiste est une science : « A la fois la science des comportements rationnels des agents, face à des biens rares et la science des systèmes sociaux qui en émergent » ; et comme il s'agit d'étudier des mécanismes, des comportements s'insérant dans certaines situations, « la science économique est aussi une science historique ».

La vision de Christian Stoffaès, actuellement à la direction des études économiques d'EDF, est plus floue : « Il y a dans l'économie un aspect scientifique (la rationalité, l'efficacité...), mais il y a aussi un aspect politique. Dans la mesure où l'économie est une science sociale, il y a toujours un élément de propagande qui intervient (...). Certes, il s'agit de la plus scientifique des sciences sociales car elle dispose d'un certain nombre d'outils mathématiques — et, en ce sens, elle a tous les attributs d'une science — mais elle reste en même temps profondément idéologique. »

Gérard Destanne de Bernis s'en prend à la théorie de l'équilibre général et, plus encore, aux recommandations pour l'action qu'en tirent certains : « Il y a dans ce cas un abus de l'outil qui est frappant. »

Christian Stoffaès s'en prend à la théorie keynésienne : « Les politiques keynéennes ont abouti à des dérèglements — disons pour simplifier, à l'inflation — et à une plus grande rigidité sociale. De ce fait, elles ont échoué (...). »

André Grébine, maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, s'en prend aux anti-keynésiens : « Les idées keynésiennes ont eu du succès parce que leur application a donné de bons résultats (...). A partir du moment où elles ont buté sur des

obstacles non prévus par Keynes, les idées keynésiennes ont été partiellement abandonnées, alors qu'on aurait très bien pu les adapter au nouveau contexte (...). C'est ici que se situe l'essence de la crise actuelle : on a, en quelque sorte, jeté le bébé avec l'eau du bain » (2).

Professeur à l'université de Besançon, Alain Parguez s'attaque au libéralisme : « Heidegger attribuait au philosophe le métier de berger de l'être. Les libéraux à la Alain Minc sont des bergers du marché ! Le marché est là ; il est présent en tout ; les faits concrets en sont la pure émanation ; le marché se contemple ; il ne se prouve pas ; le marché est le principe de tout (...). Le métier de l'économiste selon Alain Minc est humble : il lit en chaque fait le message du marché (...). De cette humilité, l'économiste tire sa gloire, car il interprète le message du marché dont il est le voix, l'oracle » (3).

quelque sorte le laboratoire de l'économiste où celui-ci pouvait tester ses idées : il voyait dans la théorie pure sans vérification empirique un exercice de l'esprit et non une réponse aux problèmes économiques des sociétés. » Henri Guilton l'emporta.

Et Christian Morisson, actuellement à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), dégage cette leçon : « Si le succès d'une thèse fut un bien, l'échec de l'autre eut des effets négatifs dont la portée dépasse les enceintes universitaires, car il s'agit des relations difficiles et réelles économiques » (4).

Mais par quelle malédiction les économistes ont-ils tant de mal à débattre paisiblement, au fond, de la démarche, de l'objet et des méthodes de leur discipline ?

## Kaléidoscope

- « Chômage et partage du travail », *CLES Cahiers Ilois d'économie et de sociologie*, premier semestre 1988.
- « Questions de l'immigration et syndicalisme », *deuxième d'Analyses et documents économiques* (CET), avril 1988.
- « Les couches moyennes salariales », *La Pensée*, mars-avril 1988.
- « Les hauts fonctionnaires », *ENA mensuel*, mai 1988.
- « L'influence des comportements démographiques des élites, les nouveaux couples », *Population*, mars-avril 1988.
- « Desir d'enfants et fécondité », *Sociologie du travail*, 1988 n° 2.
- « Corps et communautés d'ancien Régime », *Annales*, mars-avril 1988.
- « Chômage, féminisation de la pauvreté, déreglementation, innovations, dépenses militaires... sur une très large gamme de sujets, les *Papers and Proceedings* de la réunion annuelle — la centième — de l'American Economic Association : *American Economic Review*, mai 1988.
- « Pour initiés : les cycles d'affaires en termes réels », *Journal of Monetary Economics*, mars/mai 1988.

## Keynésiens et anti-keynésiens

Gérard Destanne de Bernis, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA), rappelle : « François Perroux nous a toujours appris, à juste titre, qu'il était un peu prétentieux de parler de « science économique ». Il parlait d'économie d'intention scientifique ou de « savoirs scientifiquement contrôlés ». Par là, « il montrait bien qu'en matière économique certains phénomènes sont parfaitement connus, que d'autres restent à découvrir ou ne sont connus que de manière imparfaite, et que, pour l'instant, il n'y a pas de science économique parfaitement constituée. »

Mêmes divergences, sur les écoles économiques.

## Déclin

ALAIN Wollschläger, Werner W. Pommerhne et Bruno S. Frey, respectivement professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'université libre de Berlin et aux universités de Zurich et de Bâle, examinent « la valeur des économistes français » dans la *Revue française d'économie*, hiver 1988.

Sur les 1 300 économistes vivants ou morts retenus dans l'édition 1986 du *Who's Who in Economics* de M. Blang, seulement 5,8 % des Français ; et sur les 877 vivants, seulement 3 %.

Autre indice, qui hélas ! va dans le même sens : le *Journal of Economic Literature* (trimestriel) publie la liste des articles parus dans les principales revues, économiques ou touchant à l'économie du monde, ainsi que, pour certains articles, un bref résumé.

Dans sa dernière livraison (mars 1988), sur deux cent vingt-cinq revues examinées, cinq seulement sont françaises ; et aucun article de celle-ci ne figure parmi les six cent dix dont le résumé est présenté.

L'on pourrait être tenté de mettre l'économie politique française à la tête de tous les pays », écrivait Joseph Schumpeter dans son *History of Economic Analysis*...

## Années-Economies, sociétés, civilisations

Christian Morisson, professeur à l'université de Paris-I, rappelle, dans l'hommage qu'il rend à Jean Lhomme (1901-1987), le désaccord qui, vers le tournant des années 50-60, opposa celui-ci à Henri Guilton au sujet du renforcement des enseignements de mathématiques et statistiques dans le cursus de licence de sciences économiques (4).

« Jean Lhomme redoutait que la formation économique soit réduite à des théories formalistes sans souci des faits ; pour lui, l'histoire économique, au sens le plus large, c'est-à-dire y compris l'analyse des faits contemporains, était en

## Années-Economies, sociétés, civilisations

Années-Economies, sociétés, civilisations, mars-avril 1988 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : A. Collin, BP 22, 41353 Veneuil).

(2) « Crise économique, crise de l'économie », une table ronde avec Gérard Destanne de Bernis, Paul Dumouchel, André Grébine et Christian Stoffaès, organisée par *Cité* — revue de la nouvelle citoyenneté, mars 1988 (17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris).

(3) Alain Parguez, « Du libéralisme économique en France », dans le même numéro de *Cité*, mars 1988.

(4) Christian Morisson, « Jean Lhomme, de l'économie à l'histoire », *Revue économique*, mai 1988 (54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : PNFSP, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris).

**COURS PRIVE CARPENTIER**

**"La méthode"**

Parce qu'il ne suffit pas de connaître, mais de savoir et parce qu'il ne s'agit pas de travailler de plus en plus, mais de mieux et mieux.

**Seconde aux Terminales A.B.C.D.G. PREPA HEC - BTS**

école fondée en 1924, externat, 1/2 pension, mixte

15, bd Polssonnière, Paris 75002

MP Rue Montmartre Bus: 46, 29, 26, 85

**(1) 42 33 92 36 + 92 18**

# Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES

Pour démarrer et gérer une très importante opération "made in the USA", notre client recherche son

## Futur Directeur Général

Paris 500 KF + participation

Cette opération est basée sur le concept américain de la grande surface spécialisée où les marges sont fines mais le volume important. Le financement et le "know how" sont déjà mis en place par le Président, mais le candidat sélectionné sera chargé de la réalisation concrète du projet en France : recherche des locaux, aménagement du magasin, achats et relations avec les fournisseurs, contrôle de l'inventaire, organisation des systèmes... En tant que directeur expérimenté, vous avez au moins 10 ans d'expérience dans la grande distribution (surtout au niveau organisation et achats) mais vous êtes aussi un innovateur ayant déjà adapté vos propres idées à la réalité commerciale. Avec un CA pour le premier magasin qui devrait être supérieur à 150 MF et l'ouverture d'autres magasins prévue rapidement, ce projet représente une opportunité unique pour un candidat ayant le goût du challenge et un esprit d'entrepreneur.

Contactez Ivor Alex au (1) 42.89.30.03 ou adressez CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Executive, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf. LA1394MO.



Michael Page Executive

Paris.Lyon.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

Société de Développement Régional parmi les plus performantes recherche son

## DIRECTEUR REGIONAL BOURGOGNE

afin d'animer une équipe de chargés de mission avec son appui technique et commercial. Il aura, en outre, parmi d'autres multiples fonctions, à contribuer à l'évolution des produits et à suivre les participations tout en entretenant de bonnes relations avec les instances régionales.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, il possèdera une très bonne technicité juridique, fiscale, comptable et une connaissance approfondie des produits financiers.

Plusieurs années d'expérience dans une banque, un cabinet d'audit ou de conseil auprès des entreprises avec animation d'une équipe de cadres constitueront une bonne préparation à ce poste.

Si vous recherchez une grande délégation au niveau des décisions avec de fortes responsabilités, une représentativité locale, des perspectives d'avenir dans une société dynamique en fort développement et... un mode de vie équilibré dans une métropole régionale...

Téléphonez au 47.63.09.25 ou écrivez avec CV sous réf.901 au :

Cabinet Claude JOUBLIN  
62, avenue de Wagram  
75017 PARIS

qui vous renseignera sur ce poste et étudiera votre candidature avec la plus grande discrétion.

# Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Dans le cadre de sa politique de développement des Ressources Humaines, le Crédit Agricole du Sud-Est (2500 personnes) recherche

## Animateurs de Formation

au sein d'une équipe, vous concevez et animez des formations à dominante bancaire, participez à l'élaboration du plan de formation et organisez des séminaires dans divers domaines (management, communication...). Vos qualités relationnelles, votre capacité de conception, votre formation supérieure (ESG, IEP ou équivalent) vous permettront au terme de cette première expérience, d'évoluer vers divers métiers de l'entreprise.

## Chargé d'Etudes

au sein du département du Personnel, vous participez à la conception d'un système de Gestion Prévisionnelle de l'emploi. En étroite relation avec la hiérarchie de l'Entreprise, vous proposez et suivez la mise en œuvre de nouveaux outils (appréciation, détection des potentiels...). Diplômé d'un troisième cycle de Gestion des Ressources Humaines, vous aimez analyser, conceptualiser, communiquer et vous êtes motivé par l'utilisation de l'outil informatique. Votre réussite dans cette mission vous ouvrira des perspectives d'évolution dans l'Entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant le poste choisi s/néf EFC70 à CREDIT AGRICOLE du SUD EST 69541 CHAMPAGNE MONTDOR Cedex



Le bon sens en action

## DIRECTEUR DU PERSONNEL

Filiale d'un groupe britannique, en moins de 10 ans nous avons imposé un nouveau mode de distribution des produits de beauté, d'hygiène et de soin et créé près de 40 magasins. Aujourd'hui nous employons 700 personnes et réalisons 800 MF de C.A. D'ici deux ans, nous attaquons le marché européen.

Avec une équipe de 10 personnes, vous assurez la gestion - sous tous ses aspects - de l'ensemble du personnel (politique de recrutement, de rémunération, de formation, d'information, de motivation, d'intéressement...). Vous vous imposerez surtout par votre capacité à innover, à conseiller les magasins et à mettre à leur disposition les moyens nécessaires à l'optimisation de leurs ressources humaines.

A 30 ans au moins, diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience vous a permis de diriger successivement un service législation sociale, rémunération, organisation du travail...

Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle, à notre Conseil, Isabelle Le Chanony, qui vous assure de sa totale discrétion. Référence 944/02 COFROR - Tour Fiat, Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.



## Société d'aménagement urbain Région parisienne

recherche pour essentiellement conduire et coordonner les procédures foncières d'acquisition, de rétrocession des terrains, de relogement des occupants...

## UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Ce poste requiert une formation niveau maîtrise, une expérience professionnelle dans l'immobilier, si possible social, de trois ans minimum, d'excellentes qualités de rédaction et des aptitudes à la communication et aux relations humaines.

Adressez C.V. et photo sous n° 8687 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

## faire vivre la fonction personnel

Avec votre équipe (6 personnes), vous serez responsable du recrutement, de l'administration du personnel, du service paie.

Vous aurez à gérer la formation et assurerez l'intégralité de la fonction juridique relative aux questions de personnel.

Vous avez une formation juridique et plusieurs années d'expérience acquise dans un poste similaire au sein d'une entreprise performante.

Nous sommes la filiale française (1200 pers. - 50 antennes) d'une société multinationale de services, leader mondial dans son domaine, présente dans 135 pays (25000 personnes).

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, merci d'envoyer votre CV, sous réf. 1050-02, à notre Conseil.

Nous nous efforcerons de vous recevoir le plus près possible de votre domicile.



BP 666 75367 Paris Cedex 08. PARIS, LILLE, LYON, NANTES, STRASBOURG

L'ASEPT, CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE SUR L'ASEPSIE DE LA PRODUCTION, implanté à LAVAL (53), récemment créé par un Groupement d'Industriels de renom européen (secteurs agro-alimentaire - santé - hygiène - pharmacie...) recherche son :

## DIRECTEUR, UN PROFESSIONNEL DE LA RECHERCHE (génie Biochimique, microbiologiste...)

Vous participerez à la mise en place de l'ensemble des moyens budgétaires pour la création de ce Centre d'une douzaine de personnes : laboratoire d'analyse, laboratoires de transfert technologique, centre de documentation, études particulières, journées d'information, audit bactériologique. Les principaux objectifs de votre mission sont : développer les échanges inter-entreprises en matière de maîtrise bactériologique ; développer les transferts technologiques avec des Centres de Recherche spécialisés dans les domaines du contrôle bactériologique, des matériaux nouveaux... ; assurer la réalisation d'études générales, spécifiques, d'analyses apides à la demande du Conseil scientifique et des adhérents industriels du Centre.

De formation scientifique de haut niveau (Universitaire : Doctorat/Recherche en Biochimie ; Microbiologie... ; Ingénieur : ENSIAA, ENTIAA, ENSAIA, ESBANA, INSA, ENSA ; Pharmaciens), vous avez une expérience de 5 à 10 ans de la recherche en milieu industriel.

Rigoureux, précis, motivé par les contacts, vous saurez développer une politique de communication dynamique auprès des industriels, des Centres de Recherche, des organismes officiels, professionnels nationaux et internationaux.

La pratique courante de l'anglais s'impose pour donner à votre mission toute son envergure. Le poste est basé à LAVAL (53). L'ASEPT, dans le cadre de son développement recherche également :

- JEUNES INGÉNIEURS EN MICROBIOLOGIE
- TECHNICIENS SUPÉRIEURS LABORATOIRE
- DOCUMENTALISTE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, présentation) sous la référence RP.112/M à

CREA Consultants Creative Resources for European Access conseil en ressources humaines, 4, place Félix-Eboué 75583 PARIS CEDEX 12

## CREA CONSULTANTS GROUPE CAME Crédit, crédit-bail, location

Sociétés de financement, filiales de la compagnie financière des Assurances Mutuelles du Mans, recherche

## RÉDACTEUR CONTENTIEUX CONFIRMÉ

- Afin d'assurer la gestion de dossiers contentieux de crédit et de location aux entreprises et particuliers.
- Ayant la licence ou maîtrise en droit et une première expérience professionnelle de 2/3 ans dans un établissement financier, une étude d'huissier ou d'avocat...
- Méthodique, rigoureux, possédant le goût de la gestion informatisée ainsi que des facultés d'adaptation.
- Le poste est basé au MANS.
- La rémunération sera fonction des compétences.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et présent. à groupe CAME, Service du personnel, B.P. 105, LE MANS CEDEX 72003.

## DAUPHIN recrute

## JURISTE D'ENTREPRISE

- Maîtrise Droit Privé, CAPA.
- Expérience de 2 - 3 ans entreprise ou cabinet.
- Libre rapidement.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et présentations à notre conseil : IMPACT DEVELOPPEMENT 26, rue Brunel - 75017 PARIS



## Chef de trésorerie

Organisme National Professionnel Quartier Général

## Juriste

Chantal Kenyon



FOUGEROLLE

## CADRE

Le Monde  
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



L'univers des matériaux  
L'avenir des biotechnologies

ORSAN (effectif 1900 personnes, chiffre d'affaires contrôlé 2,5 milliards, dont plus des 2/3 à l'étranger, notamment aux USA ; cotée au Second Marché) est le holding du pôle de développement des BIOACTIVITÉS du Groupe LAFARGE COPPEE et comprend trois secteurs :  
BIOCHIMIE (1<sup>er</sup> producteur européen d'acides aminés) -  
SEMENCES GRANDES CULTURES et SEMENCES POTAGÈRES ET FLOUALES, recherche son

### Chef de service trésorerie - financement 3 à 5 ans d'expérience

Se mission : Rattaché au Secrétaire Général du holding :

- aura la responsabilité de la gestion de la trésorerie court terme francs et devises (relations avec les banques, négociations et contrôle des conditions, optimisation de la gestion du risque de change,
- participera à la définition de la politique financière et à la mise en place de tous les financements nécessaires (fonds propres et dettes).

Son profil :

HEC, ESSEC, ESCP, SC. PO... le titulaire du poste devra disposer d'une première expérience réussie de la gestion de la trésorerie et en particulier l'aspect devises. Il devra avoir l'expérience des nouveaux instruments financiers en matière de change et de taux. La maîtrise de la micro-informatique est nécessaire ainsi que la pratique de l'anglais.

Ces compétences ainsi que des qualités de contact et de rigueur sont indispensables pour prendre en charge efficacement le poste actuel et favoriser une évolution de carrière au sein du Groupe LAFARGE COPPEE. Poste à Paris.

Ecrire sous référence 26A 1106-8M - Discretion absolue

Membre de Syntec



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

### ELECTRONIQUE

### De la technique à la responsabilité d' Ingénieur d'affaires

Nous sommes une unité à taille humaine, performante, rattachée à l'un des premiers groupes internationaux, ayant pour vocation de développer un rôle d'ensemble pour des partenaires industriels, et nous recrutons des matériels et équipements électroniques diversifiés de haute technologie.

Nous disposons de moyens industriels très modernes, d'équipes techniques solides et performantes, et dans le cadre de notre développement, nous créons un poste au sein de notre équipe commerciale.

Nous recherchons un jeune ingénieur électronicien, dont la mission sera de développer un plus large partenariat, avec notre clientèle : en étant très à l'écoute du marché, des développements technologiques, il sera à même de détecter des affaires en intervenant très en amont des projets, depuis leur phase d'étude. Responsable d'affaires complètes, il aura un rôle d'interface entre les bureaux d'études de nos clients et nos services techniques, le suivi jusqu'à la réalisation.

Le poste conviendrait à un ingénieur désireux de valoriser une expérience de 3 ou 4 années où il aura acquis de solides compétences techniques, motivé par une évolution vers des responsabilités plus larges à orientation technico-commerciale.

Il implique certes un goût marqué pour la technique, mais aussi un attrait pour le commercial, des qualités de dynamisme, de contact, d'ouverture et de souplesse d'adaptation. De larges perspectives de carrière existent dans le groupe. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 26 A 1105 - 8M  
Discretion absolue

Membre de Syntec



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

Organisme National Professionnel  
Quartier Estelle  
recherche un

### Juriste

A 25/32 ans, de formation juridique (DESS/DEA) et /ou Sciences Po, vous souhaitez vous impliquer dans une fonction qui exige rigueur, esprit de synthèse, capacité d'adaptation et sens du contact, indispensables pour évoluer avec aisance dans un environnement qui valorise vos compétences. En liaison directe avec le Chef de la Division Juridique, votre bonne technique, votre ouverture d'esprit et votre grande curiosité intellectuelle vous permettront de l'assister dans le traitement des dossiers de haut niveau technique ou à caractère prospectif.

Une première expérience de 2 ou 3 ans dans le secteur du bâtiment sera appréciée mais un débutant très motivé et prêt à s'investir dans ce poste sera le bienvenu. Poste évolutif pour un candidat de valeur.

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 206 à C.K. 15, rue Réaumur - 75116 Paris.



Chantal Kenvyn

### PERNOD

poursuit la modernisation de ses outils  
industriels et recherche un

### Jeune ingénieur production AM, IDM, INSA, ENSIA...

Disposant d'une première expérience acquise en méthodes et/ou en activités de terrain et d'animation, il se verra confier la responsabilité de l'unité de conditionnement (80 personnes).

Il participera, en collaboration avec le service technique, à la mise en place de nouveaux équipements automatisés. Il s'impliquera directement dans la réalisation de ce projet dont les objectifs sont ambitieux notamment sur le plan de la formation du personnel de l'unité dans un esprit de développement de la qualité et de la performance.

La réussite dans ce poste fait appel à des qualités pédagogiques et relationnelles ainsi qu'à un réel dynamisme allié au sens de l'organisation. Les perspectives d'évolution sont très ouvertes tant dans la société que dans le groupe.

Lieu de travail : Créteil.

Ecrire sous réf. 26C 943 - 8M  
Discretion absolue

Membre de Syntec



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

Un puissant groupe performant et leader  
dans son domaine, 20 000 personnes,  
400 établissements dont plus de la moitié  
à l'étranger, recherche un

### Directeur technique cimenterie pour grande ville d'Afrique de l'Ouest

Ce poste de premier plan implique l'animation et la coordination d'usines sur les plans : production, dépenses d'exploitation, qualité, amélioration des performances et investissements, gestion des stocks et développement du personnel.

Pour assumer ces importantes responsabilités, il est nécessaire :

- d'être ingénieur ou équivalent ;
- d'avoir de bonnes compétences en techniques cimentières et de disposer d'une expérience professionnelle réussie à un niveau de Directeur d'usine ou à des fonctions de responsabilités équivalentes ;
- de témoigner de qualités marquées de dialogue, d'animation, d'organisation et de gestion.

Une expérience, même limitée, à l'étranger et notamment en Afrique serait un atout (langue de travail français).

La réussite dans ce poste ouvrira de larges possibilités de carrière dans le Groupe.

Ecrire sous réf.

26A 1109 - 8M

Discretion absolue



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

### MONTEURS D'AFFAIRES FOUGEROLLE GAGNE!

Paris de PABBY, programme prime 15 000, appartements immobiliers à PARIS - BAZAS - ANTOIRY.

ET VEUX ASSOCIER A SON

DEVELOPPEMENT  
DES JEUNES, DYNAMIQUES, CREATIFS,  
AUTONOMES POUR ELABORER ET  
CONDUIRE SES PROJETS.

Vous avez de préférence une culture technique, juridique, administrative sanctionnée par un diplôme Grande Ecole et une première expérience de montage d'affaires.

Ecrivez (en précisant le réf. 1010/LM) ou téléphonez à Joëlle JACQUOT

3, avenue Moreau-Sauzier  
78140 VELIZY  
Tél. : (01) 39.46.96.99.

Institution de retraites complémentaires  
de salariés de l'Ouest

recherche pour fonction de responsabilité

### CADRE

connaissant bien le règlement de l'U.N.I.R.S. et de l'A.R.R.C.O et le fonctionnement des institutions.

Ecrire sous n° 8680

LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

Un groupe industriel de notoriété internationale qui conçoit et fabrique des biens d'équipement évolués, commercialisés dans le monde entier, souhaite intégrer rapidement un

### INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Il sera notamment chargé d'assurer :

- l'assistance aux vendeurs lors de la phase d'acquisition des affaires ; il sera responsable de la définition technique de l'affaire et s'assurera qu'elle correspond aux besoins du client.

- la maîtrise d'œuvre des affaires depuis l'enregistrement de la commande jusqu'à la levée des cautions de garantie tant sur le plan technique que sur le plan économique ; il contrôlera l'avancement des études et des travaux et élaborera les procédures d'installation et de réception sur site.

Ce poste intéresse un ingénieur mécanicien (INSA, AM...) qui pourra faire valoir une expérience industrielle notable dans le domaine de la propulsion et des équipements marins. Il devra posséder un esprit de rigueur et un sens de l'organisation propre à maximiser le résultat économique des affaires en assurant la satisfaction de la clientèle. Il maîtrisera l'anglais ; l'allemand serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence Agence HAVAS, n° 4272, 136-140, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

### ANGLETERRE

### Jeune ingénieur pour participer à la direction d'une filiale

Un groupe français de tout premier plan recherche un ingénieur pour l'une de ses sociétés en développement, comprenant plusieurs centres de profits et agissant dans le domaine de la prestation de services industriels.

Après formation en France de quelques mois, il sera envoyé en ANGLETERRE pour participer à la direction d'une filiale nouvellement acquise.

Ce poste conviendrait à un candidat AM, ENSI... débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, parlant couramment l'anglais et ayant le profil d'un futur dirigeant de PME.

Ecrire sous réf. 26A 1107 - 8M  
Discretion absolue

Membre de Syntec



71 rue d'Auteuil 75016 Paris

REPRODUCTION INTERDITE

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES DU RECRUTEMENT ANNONÇANT  
L'ÉTRANGER SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER  
L'ÉGALITÉ DES CANDIDATURES

regional parmi les plus performantes  
recherche un

### REGIONAL

COGNAC

est un appel technique et commercial.  
à contribuer à l'évolution des produits et à suivre les  
trends avec les instances régionales.

vous serez, il passera une très bonne technique  
spécifique des produits financiers.

il bénéficiera d'un conseil auprès des entreprises  
et une bonne préparation à ce poste.

ou des décisions avec de fortes responsabilités, une  
dans une société dynamique en fort développement  
général.

réf. 901 en :

investissez sur ce poste et étudiez votre  
sur les plus grandes ambitions.

regional des grandes ambitions.

RECHERCHE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE  
DE LA PRODUCTION, implantée à LAVAL  
dans le cadre du Groupement d'Industrie de Haute  
Technologie - chimie - hygiène - pharmaceutique.

DIRECTEUR  
PROFESSIONNEL DE  
LA RECHERCHE  
(mécanicien, microbiologiste...)

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

vous êtes à la tête de l'ensemble des travaux  
de la recherche et de la mise au point de  
nouveaux produits. Vous êtes responsable de  
l'activité de recherche et de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.  
Vous êtes responsable de la mise au point  
de nouveaux produits. Vous êtes responsable  
de la mise au point de nouveaux produits.

# Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

**IDS**  
CONSULTANTS

Filiale conseil en stratégie du Groupe CHARLES RILEY CONSULTANTS INTERNATIONAL recherche :

**CONSULTANTS SENIOR**

Pour prendre la responsabilité de contrats importants en stratégie-structure et assurer l'ensemble des relations clients.

Ils animeront des équipes pluridisciplinaires. Les candidats, de 30/35 ans environ, auront une expérience de conseil de 3 à 5 ans et maîtriseront les outils d'analyse stratégique et les processus d'accompagnement allant jusqu'à la mise en oeuvre effective des recommandations.

Anglais courant, deuxième langue appréciée.

CR

Ecrire à Pierre Guyon Directeur Général du Groupe, 18 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois.



Professionnel de premier plan, vous n'avez plus de raisons d'attendre

La voie est libre  
Faites comme nous  
Dépassez-vous

**Doublez !**

**Vous voulez passer à la vitesse supérieure**

Par votre expérience, votre formation, vos relations, vous êtes l'interlocuteur naturel des directions générales de grands groupes. Vous avez l'expérience du conseil de haut niveau, comme consultant ou comme dirigeant, et vous avez réellement quelque chose à apporter aux entreprises. Malgré votre réussite, vous ne voulez plus être un salarié.

**Nous doublons chaque année**

Nous sommes une entreprise de conseil, fortement innovatrice, conçue pour associer des co-entrepreneurs. Créé en 83, le Réseau 1+1 Consultants comprend à ce jour 19 associés qui interviennent en matière de management stratégique, d'organisation, de communication et de ressources humaines.

**Développons-nous ensemble**

Au sein du Réseau, nous vous aidons à créer votre entreprise de conseil : 1+1, c'est la mise en commun rémunérée de contacts, d'intervenants, de savoir-faire et de moyens logistiques. C'est efficace, amical, constructif et... très rentable. A chacun de définir ses revenus en fonction du développement de son centre de profit. Mais surtout, tenant compte de la "progressivité" de l'IRPP, nous sommes organisés pour que chacun se constitue un patrimoine à proportion de sa contribution au développement du Réseau.

**1+1 CONSULTANTS**

Le développement par l'intelligence réciproque

Si comme nous vous jouez à long terme, envoyez votre carte sous réf. 101C.

1+1, 21, r. des longs prés, 92100 Boulogne

**Valeo Distribution**

**Ingénieurs-conseils, organisateurs !... Pour débiter chez nous, UN PROJET ACHATS D'ENVERGURE...**

Diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, après environ 3 ans d'expérience en qualité d'organisateur en Cabinet-Conseil ou en entreprise industrielle, vous souhaitez rejoindre notre Société, filiale de Distribution de VALEO. Au sein de notre Direction Logistique, en tant que

**CHEF DE PROJET - ACHATS**

Vous viendrez prendre une place éminente au sein de la Task Force que nous créons pour mener à bien un projet visant à mettre en oeuvre tous les systèmes opérationnels de la Société. Vous serez plus particulièrement chargé de définir la structure de la fonction Achats et son outil. C'est dire que, depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la formation utilisateurs, tout en vous appuyant sur un logiciel performant, vous aurez l'opportunité d'exprimer votre capacité à travailler en équipe. C'est la meilleure façon de vous faire apprécier et reconnaître chez nous... pour prendre, à terme, d'autres responsabilités. A bientôt !

René DAGIRAL, RAYMOND POULAIN CONSULTANTS - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS, attend votre résumé de carrière, sous la référence N/CFO/LM.

**Valeo Le spécialiste mondial de l'équipement automobile**

**Importante banque étrangère à Paris**

recherche pour son service des crédits documentaires

**UN CADRE CLASSE V**

Formation : Bac + 4.  
Bon niveau, anglais et allemand.  
Bonne expérience du crédit documentaire.

Ecrire sous n° 8888  
La Monde Publicité  
5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

**ingénieurs travaux... INTERNATIONAL**

Débutants ou confirmés, ce sont avant tout des entrepreneurs, dynamiques et mobiles que nous recherchons. D'importants projets de Bâtiment et Génie Civil vous attendent en

◆ AFRIQUE, EUROPE et ASIE. ◆

Par vos qualités d'adaptation et d'autonomie, vous saurez profiter des évolutions que notre groupe peut vous proposer. La maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et photo à Thierry SERRES BOUQUIES Bâtiment International 1, avenue Eugène Freyssinet 78061 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

**BOUQUIES**

**CA Région Nord**

**Patron de notre réseau "Entreprise"**

Première banque française en terme de bilan, le CREDIT AGRICOLE se devait de mettre son réseau, son organisation, son savoir-faire au service des entreprises.

Pour chaque région, une structure légère, opérationnelle, proche de son marché.

Pour chaque région, un patron : professionnel, homme de développement, animateur.

Avec son équipe, il est à la fois le conseil du client et le soutien du réseau (120 points de vente).

Tout à tour homme d'analyse, formateur et négociateur, son rôle est celui d'un patron, jugé sur ses performances et son savoir-faire.

Une opportunité exceptionnelle pour un professionnel de la banque en quête de dynamique de succès.

Monique LECOQ vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la réf. 5275.L.M. à

**argos** DÉPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT  
178, rue de Courcelles - 75017 PARIS  
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

**TOULOUSE**

**Groupe Industriel International recherche**

**Responsable administration du personnel**

Notre entreprise est représentative d'une expérience européenne originale, très dynamique. Son positionnement au tout premier plan du marché mondial dans son secteur d'activité est le reflet de ses performances et de la qualité de ses services.

La présence de plusieurs nationalités au sein de ses effectifs nécessite la connaissance, le respect et l'harmonisation de l'ensemble des législations sociales et du travail.

**Mission :** En liaison directe avec la hiérarchie des relations humaines, notre candidat sera responsable de la gestion et de la législation dans les domaines suivants :

- relations sociales,
- juridiques et litiges sociaux,
- élaboration et mise en place des règles d'administration du personnel,
- direction de l'équipe : gestion administrative (paie et tâches connexes).

Par ailleurs, il participera à la réflexion et à la mise en place de procédures européennes de gestion administrative de personnel.

**Profil :** formation juridique/fonction personnel, excellent niveau en langue anglaise, ayant une expérience similaire d'au moins 5 ans et significative dans une entreprise très ouverte aux relations européennes.

Adresser dossier complet + photo sous réf. : 95/1/M à :

**nicole mury dominique sperie conseil**  
1, place Wilson 31000 Toulouse.

**Les Nouveaux Constructeurs**

REGION PARISIENNE recherche un

**DIRECTEUR DE PROGRAMMES**

Formation grande Ecole, ingénieur + MBA ou bien issu d'une grande école de commerce. Le directeur de programmes est un homme dynamique et entrepreneurial. Véritable chef d'entreprise, autonome, dirigeant des équipes techniques et commerciales, il assume la complète responsabilité de la production et de la gestion des opérations ainsi que la commercialisation des programmes immobiliers. Les opérations concernées sont des immeubles de logement, des bureaux, centres commerciaux, hôtels. Jugé sur sa performance, dans le cadre d'objectifs précis, un candidat à fort potentiel est assuré d'un développement personnel rapide au sein de l'entreprise, à la mesure de son succès.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite et prétentions aux NOUVEAUX CONSTRUCTEURS 83, avenue du Maine 75014 PARIS

**PARAMÈTRES**

Bureau d'étude en communication d'entreprise gestion de formations

recherche

**UN CONSULTANT - CHARGÉ D'ÉTUDES**

pour réaliser des études dans le secteur de la formation, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines.

Notre Bureau d'Etude intervient entre autres dans le milieu hospitalier.

De formation supérieure (grandes écoles, 3<sup>e</sup> cycle...), il doit maîtriser de bonnes connaissances en méthodologie d'enquête. Son travail s'inscrit dans des démarches d'équipe. Il sera appelé à de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à M. Jacques TOURNIER, PARAMÈTRES, 10, rue Viollet-le-Duc, PARIS-9<sup>e</sup>.

**Consultant inter en organisation**

**PA**

Le développement par l'intelligence réciproque

**UN CADRE CLASSE V**

Formation : Bac + 4.  
Bon niveau, anglais et allemand.  
Bonne expérience du crédit documentaire.

**Consultant**

Département Recrutement

**AGENTS de METHODE**

**SERVICE METHODE ATTELIER**

**SERVICE METHODES INDUSTRIELLES**

contre des grandes ambitions.

premier plan.  
de raisons d'attendre

voie est libre  
les comme nous  
passez-vous

Doublez !

passer à la vitesse supérieure  
vos formations, vos relations, vous êtes l'interlocuteur  
à grande échelle des grands groupes. Vous avez l'expérience de  
des missions complexes ou comme dirigeant, et vous avez  
une à répondre aux dirigeants. Malgré votre réussite, vous  
restez.

chaque année  
seigneur du conseil, fortement innovatrice, vous ne pour  
suyez. C'est en 85, le Réseau PA, le consultant  
associés qui interviennent en matière de management  
plus, de communication et de ressources humaines.

nous ensemble  
vous aidez à créer votre entreprise de conseil (sa),  
professionnels de contacts, d'interlocuteurs, de savoir-faire  
de. C'est efficace, innovant, constructif et... très rentable.  
provenant en fonction du développement de son centre de  
intérêt compte de la "progrésivité" de l'IMP, nous  
sont chaque en conseils un patrimoine à préparer de  
l'apport de l'État.

Le développement  
par  
l'intelligence réciproque

services étrangers  
à Paris

service pour son service  
travaux économiques

UN CADRE  
CLASSE V

formation : Bac + 4  
anglais, allemand  
niveau du crédit documentaire

Service client 2000  
La Monnaie Publique  
14 Montessuy, 75007 Paris

Industrial International  
recherche

responsable  
administration  
personnel

responsable d'une entreprise  
de son développement  
à travers son secteur d'activité  
de la qualité de ses produits  
la nationalité au sein de son  
de, le respect et l'efficacité  
de son équipe et du travail

de son la responsabilité de la  
de son équipe

de son les règles d'administration

de son la gestion administrative

### Consultant interne en organisation



**GDL - GROUPE DEMAY LESIEUR**, leader français du négoce industriel  
mécanique, distributeur de marques prestigieuses: SKF, NORTON, SANDVIK, PAULS-  
TRA se développe rapidement sur le territoire national, par l'acquisition d'entreprises de  
distribution dans de nouvelles zones géographiques. Afin de réaliser des études et de proposer  
des améliorations sur l'organisation des magasins, sur le marketing achat, sur la gestion  
informatique des stocks, est créé à Rouen, un poste d'organisateur, au siège du groupe, se  
déplaçant au sein des 8 filiales où il veille également à la bonne compréhension des règles de fonctionnement  
interne. Idéalement âgé de plus de 28 ans, de formation grande école d'ingénieurs ou de gestion, étran-  
gère. La rémunération dépasse 200.000 francs et s'accompagne d'une voiture de société. Ecrire à Annick de  
LA ROCHEFOURDIERE en précisant la référence A/1510M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
3, rue Duguesclin - B.P. 664 - 44018 NANTES - Tél. 48.48.48.42  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Recherche de cadres et dirigeants

Lyon

PA Conseil en Ressources Humaines, leader européen du conseil en recrutement, filiale française  
du groupe PA (2.500 personnes dans le monde, 80 bureaux dans 22 pays) connaît en France une  
progression de tout premier plan (35% de développement en 1987) et recherche pour renforcer  
son bureau de Lyon un consultant confirmé. Il devra mener, en totale autonomie, des missions de  
recrutement tant par approche directe que par voie d'annonces et gèrera un portefeuille de clients  
qu'il aura pour mission de développer. Nous recherchons un candidat diplômé de l'enseigne-  
ment supérieur (ingénieur, ESC, sciences humaines...) ayant acquis une première expérience en  
entreprise ou en cabinet dans des fonctions soit de recrutement et/ou de gestion des ressources  
humaines, soit opérationnelles. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Ecrire à J.A.  
DENNINGER en précisant la référence A/062VM. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE  
3, rue des Gaviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.84  
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

### Organisme régional d'études et de conseils agro-alimentaires de Basse-Normandie

RECRUTE

- 1 CHARGÉ(E) D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES**
    - Maîtrise ou DEA de sciences économiques + spécialisation agro-alimentaire ou école supérieure d'agriculture + spécialisation économique.
    - Pour participer à des études et dossiers liés à l'économie agricole et agro-alimentaire régionale.
  - 1 CHARGÉ(E) DE MISSION**
    - Ecole supérieure de commerce ou formation supérieure équivalente (connaissances des techniques du commerce international appréciées).
    - Pour élaborer des opérations de promotion des productions agricoles et produits alimentaires régionaux,
    - et pour apporter aux entreprises agro-alimentaires de la région les appuis et les services favorisant l'élargissement de leurs débouchés et, en particulier, pour préparer leur participation à des manifestations commerciales en France et à l'étranger.
- Pour ces deux postes, le salaire brut annuel de début se situera entre 130 000 et 150 000 F, selon l'expérience acquise.
- Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo s/n° 8681  
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris, qui transmettra.

### IBM FRANCE

recrute

### pour son Service Education à PARIS DES INGENIEURS FORMATEURS H/F

Cette offre s'adresse à de jeunes diplômé(e)s de GRANDES ECOLES ou de L'UNIVERSITE  
(Bac + 4 minimum), possédant une première expérience pédagogique  
dans le domaine de L'INFORMATIQUE.

Après avoir exercé ces fonctions pendant quelques années, les titulaires doivent pouvoir évoluer vers  
des carrières commerciales ou technico-commerciales.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétentions  
sous référence A 84 à IBM FRANCE, Département Recrutement,  
5, place Vendôme 75001 PARIS.



### La CORT, l'un des premiers Cabinets de Conseils d'Entreprises en France recherche

### Consultant

pour son Département Recrutement

En liaison directe avec le Responsable du Département, vous  
assurerez tout ou partie des missions confiées par une clientèle  
diversifiée.

Sans de contact, rigueur dans les méthodes de travail, connais-  
sance de l'entreprise et respect de la déontologie de la profession  
sont les conditions indispensables pour partager notre vie d'équipe  
et assurer des prestations d'une haute qualité.

De formation supérieure (Sciences Humaines de préférence),  
vous disposez d'une expérience du recrutement de 2 à 3 ans  
acquise en Cabinet ou en Entreprise; vous souhaitez intégrer une  
bonne équipe; vous avez le goût des déplacements, sur toute la France.

Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec  
photo et prétentions sous la référence 9293/M.



65, avenue Kléber, 75116 PARIS  
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

### REDACTEUR EN CHEF H/F

de L'INFORMATIQUE  
HEBDOMADAIRE

Vous êtes rattaché, à Paris, à la Direction de la Rédaction du GROUPE TESTS, filiale de CEP Communication.  
Vous animez la quarantaine de personnes qui composent les équipes de rédaction et de fabrication du premier journal  
français d'informatique, coordonnez leurs activités et gérez le budget. Avec la participation de vos collaborateurs, vous  
choisissez les thèmes des articles, enquêtes et reportages. Vous vous attachez, bien sûr aussi, à la présentation de la  
publication, en mettant à profit les talents de ceux qui la réalisent. A l'écoute permanente des besoins d'information  
technique et économique de notre lectorat, interlocuteur privilégié des personnalités du monde de l'informatique,  
françaises et étrangères, vous assurez l'évolution d'un journal renommé et en progression constante.

Vous êtes âgé de 35 ans minimum, de préférence titulaire d'un diplôme de grande Ecole et vous maîtrisez l'anglais.  
Vous avez fait la preuve de vos capacités de synthèse et de vos qualités de "patron" dans le domaine de la  
communication et, tout particulièrement, de la presse. Vous pouvez aussi être issu du milieu de l'informatique, auquel  
cas nous vous aidons à apprendre notre métier.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4126-4, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre  
candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION  
66 rue de Pontlieux 75008 PARIS



### LUCAS CAV Roto Diesel

Fabrication de matériel d'injection diesel - 1800 personnes  
recherche pour son usine de  
BLOIS

### INGENIEUR LABO-MOTEURS DEBUTANT

FORMATION : Grandes Ecoles + ENSPM option-moteurs.  
Anglais indispensable. Allemand apprécié.

MISSION : Il participera au sein de l'équipe en place, aux  
développements de matériel d'injection diesel destiné au  
marché de l'automobile.

### INGENIEUR QUALITE

PROFIL : Ingénieur UTC ou équivalent.  
Anglais indispensable.

MISSION : Animera une équipe d'une trentaine de personnes  
pour le suivi de la qualité interne (montage et réglages). Devra  
assurer les relations "qualité" avec nos clients constructeurs  
européens.

### INGENIEUR LABO-MOTEURS EXPERIMENTE

PROFIL : Grandes Ecoles + ENSPM option moteurs. Justif-  
fiant d'une première expérience de 3 à 5 ans si possible dans  
le domaine des moteurs automobiles. Anglais indispensable.

MISSION : Rattaché au chef de service, il animera une  
équipe d'une douzaine de personnes (ingénieurs, AT, profes-  
sionnels) chargé du développement de matériel d'injection  
diesel destiné aux constructeurs automobiles étrangers.

Adresser C.V. et prétentions en indiquant le poste choisi à  
LUCAS CAV ROTO DIESEL - Dépt. du Personnel  
9, boulevard de l'Industrie - B.P. 849 - 41008 BLOIS.

### SAT

### POUR SON ETABLISSEMENT DE ROMAINVILLE (53) DEPARTEMENT GENERATEURS SPECIAUX, recherche AGENTS DE METHODE

De formation BTS / DUT, mécanique ou électromécanique,  
vous metrez en œuvre votre expérience (3-5 ans), acquise  
dans un service méthodes.

### SERVICES METHODE ATELIER

### SERVICE METHODES INDUSTRIELLES

VOS MISSIONS :  
• Améliorer et maintenir les installations et procédés existants.  
• Mettre en place de nouvelles installations pour les nouvelles  
fabrications.

Nos produits de haute technologie sont de nature à intéresser  
des jeunes, déterminés à réussir dans une société en pleine  
expansion.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions.  
à SAT - Service Emploi Formation  
156, avenue de Metz - 93230 ROMAINVILLE



# Economie

## SOMMAIRE

■ Difficile mais irréversible, la marche vers l'union monétaire devrait aboutir à la création d'une Banque centrale européenne qui ne se substituerait pas aux Banques centrales nationales, déclare, dans une interview au Monde, l'un des experts chargés de ce dossier, l'ancien ministre espagnol de l'économie, M. Miguel Boyer (lire page 28).

■ L'Europe des télécommunications se met en place. Les Douze ont adopté une résolution qui définit les grandes lignes de la concurrence à l'intérieur de la CEE (lire ci-dessous).

■ La composition de la commission d'enquête chargée

d'élucider les causes de l'accident de l'Airbus A-320, est mise en cause par le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et par le Syndicat national des pilotes de ligne (lire page 28).

■ « La politique sociale doit être reconnue comme élément de la stratégie de l'entreprise », estime l'association patronale Entreprise et Progrès (lire page 27).

de l'union monétaire, M. Miguel Boyer (lire page 28).

■ L'Europe des télécommunications se met en place. Les Douze ont adopté une résolution qui définit les grandes lignes de la concurrence à l'intérieur de la CEE (lire ci-dessous).

■ La composition de la commission d'enquête chargée

## L'horizon 1993 : entre le service public et la libre concurrence

### Un « marché ouvert » pour les télécommunications européennes

Les ministres des Douze ont adopté le 30 juin une résolution qui décrit quelles devraient être les lignes directrices de la politique européenne de télécommunications d'ici au 31 décembre 1992. Il s'agit d'accélérer, d'amplifier l'action menée avec succès au niveau communautaire depuis 1984.

Mais il s'agit d'un domaine où les prérogatives nationales demeurent fortes et où les administrations, même si elles sont mieux disposées, ont du mal à lâcher le morceau.

Des incidents de parcours peuvent facilement surgir. C'est ce qui s'est passé voici quelques semaines lors d'une réunion informelle des ministres à Berlin lorsque la Commission, désireuse d'élargir un débat qui se prolongeait au niveau des Douze sur la manière d'organiser la libération des marchés des terminaux, a elle-même tranché en prenant appui sur un article du traité de Rome, qui lui reconnaît des pouvoirs en matière de surveillance de monopole.

Ce coup de force a été peu apprécié par plusieurs Etats membres, dont la France et la RFA, qui redoutaient le précédent. La commission n'allait-elle pas, sur sa lancée, en faisant ainsi un usage abusif du traité, déléguant à sa guise les marchés des télécommunications sans trop se soucier des points de vue exprimés par les gouvernements ?

#### Des domaines réservés

Le 30 juin, les représentants de la commission ont tenu à rassurer les pays les plus inquiets et les aménagements au projet initial de résolution indiquent clairement, à la demande notamment de la France, que dans certains cas le monopole des PTT ne pourra être remis en cause. Au reste, dans l'esprit des Français, ces domaines ainsi réservés devraient rester limités, couvrant certainement le téléphone et peut-être encore quelques services traditionnels, comme le Téléx.

Au-delà des précautions ainsi prises par les gouvernements, un des objectifs prioritaires de la politique européenne, rappelé par la résolution, est bien de « créer progressivement un marché communautaire ouvert des services de télécommunications et de faciliter des services à valeur ajoutée ». Les Douze appellent de leurs vœux l'adoption rapide des

textes d'application qui rendront possible l'ouverture à la concurrence de la plupart des services publics.

Cela suppose notamment, et il est noté, que les entreprises qui fournissent ces nouveaux services puissent utiliser les réseaux des PTT et qu'on soit au clair sur la manière dont leur seront facturés les lignes ainsi louées. Les Douze voudraient d'ailleurs encourager la coopération entre les exploitants de réseaux et les fournisseurs de services afin de parvenir à « des principes de tarification efficaces » qui seraient valables d'un bout à l'autre de la CEE.

La résolution, dans le même esprit, insiste sur la nécessité de poursuivre les efforts entrepris pour développer, au niveau communautaire, un marché ouvert des équipements terminaux. Un tel marché commun de terminaux suppose la reconnaissance mutuelle, sans exception, de leurs homologations et agréments. Des progrès ont été accomplis mais il faut les compléter, les préciser, rendre opérationnelles les normes communes qui ont été élaborées en vue de cette reconnaissance mutuelle.

#### La mutation des réseaux

Les terminaux comme les services s'articulent sur des réseaux qui connaissent actuellement, partout en Europe, une fantastique mutation.

« Tous les Etats membres établissent de grands réseaux basés sur le fibre optique et les satellites et un certain nombre d'Etats lancent des projets nationaux à large bande », observe la commission dans un document qui était soumis aux ministres le 30 juin. Il s'agit de réseaux du futur qui transmettent les données, le son et une image interactive.

Ces réseaux à large bande sont mis en place à l'expérimentation afin non seulement de tester leur efficacité technique mais aussi d'interpellier les utilisateurs, les grandes entreprises par exemple, d'évaluer quels nouveaux services, fournis grâce aux réseaux à large bande, pourraient les intéresser et mériterait donc d'être développés. Il s'agit, note la commis-

sion d'une « occasion unique » pour que ces nouvelles liaisons « se transforment en véritable autoroute électronique à l'échelle communautaire, base nécessaire pour l'introduction de services européens avancés à large bande ».

#### Coordination renforcée

Les ministres ont repris l'idée ; la résolution adoptée réclame « la totale interconnectabilité » de tous les réseaux publics de la CEE. La coordination sera renforcée, un groupe d'experts se réunira de manière régulière afin de comparer les projets nationaux et d'identifier les axes d'importance pan-européenne.

Les infrastructures ainsi repérées pourront alors faire l'objet d'une « déclaration d'utilité européenne » et profiter, le cas échéant, de financements communautaires.

Cette concertation pour construire de manière cohérente au niveau européen une infrastructure de télécommunications à grande vitesse bénéficiera, chacun en est conscient, de l'environnement favorable qu'a créé la mise en œuvre du programme RACE. Celui-ci, lancé par la communauté en janvier 1985 (il a été précédé d'une phase expérimentale de deux ans) couvre la recherche et le développement des technologies qui permettront l'entrée en service des réseaux à large bande.

Les industriels des Douze qui coopèrent avec acharnement beaucoup d'ardeur dans le cadre de RACE sont, bien sûr, motivés pour que les technologies sur lesquelles ils travaillent soient mises en place selon une stratégie conçue à l'échelle de l'Europe. Il est à noter que cette coordination renforcée en vue de faciliter l'émergence d'autoroutes électroniques desservant de manière rationnelle l'espace européen sera mise en œuvre dans l'ensemble de l'Europe, les pays de l'AELE (Autriche, Finlande, Norvège, Suède et Suisse) étant associés aux Douze.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

## BILLET

### Le mécontentement des abonnés de la SNCF

#### Chèques au ministre

Le Comité de liaison des associations d'abonnés du chemin de fer (CLAAC) invite les usagers de la SNCF, titulaires d'un abonnement domicile-travail, à régler, à partir du 4 juillet, leur mensualité au ministre des transports lui-même, M. Michel Delebarre. Le CLAAC organise notamment entre La Havre, Rouen et Paris, des guichets de vente sauvage d'un titre de transport factice baptisé « Ministropass » afin de tourner en dérision le « Modulopass » lancé par la SNCF qu'il conteste.

Voilà plus d'un an que la Société nationale et des associations d'usagers et de consommateurs s'opposent à propos des abonnements souscrits pour des trajets domicile-travail dans un rayon de deux cents kilomètres autour des grandes villes. La SNCF, qui estime perdre de l'argent avec ces abonnements, veut en doubler le prix. Elle a choisi en 1987 de supprimer l'ancien système qui prévoyait le paiement une fois pour toutes d'un droit d'inscription auquel s'ajoutait le paiement d'un coupon mensuel.

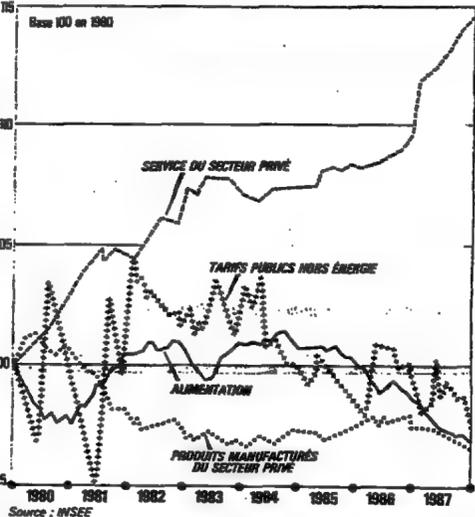
Avec le Modulopass, le droit d'inscription sera payable chaque année. Les associations refusent

une telle réforme qui aboutirait à une augmentation tarifaire de 27,5 % en deux ans. Elles réclament la création d'un titre de transport inter-régional domicile-travail dont le coût évoluerait selon celui de la carte « orange » de la région parisienne.

Le CLAAC a déjà manifesté son opposition en retardant certains trains et en incitant les abonnés à ne pas présenter leur titre de transport au contrôle. Face à cette combativité, la SNCF avait différé d'un an l'application de sa réforme pour les anciens abonnés, mais elle manifeste l'intention de la mettre en place le 1<sup>er</sup> août. Pour obliger le futur ministre des transports à arbitrer leur conflit, le CLAAC a donc décidé de lui adresser les chèques acquittant les anciens abonnés et de ne pas tenir compte de la hausse tarifaire qui porterait, par exemple, de 767 F à 1 823 F la somme à déboursier le 1<sup>er</sup> août par un abonné de la ligne Rouen-Paris circulant en deuxième classe. Plus de 12 000 usagers sont concernés dans la grande couronne parisienne.

Al. F.

### Prix de détail : l'envolée des services



L'envolée des prix de détail dans le secteur des services est particulièrement évidente, si l'on observe les mouvements de prix relatifs. La référence prise pour ce graphique, publié par les comptes de la nation, est l'indice d'ensemble hors énergie. On voit que si les prix relatifs alimentaires sont en baisse depuis la mi-1985, c'est tout le contraire qui se produit pour ceux des services privés : en deux ans, ceux-ci ont progressé de 13,3 %, contre 7,3 % pour l'indice hors énergie.

## Les projets gouvernementaux et la réaction du patronat

### Le taux maximal de l'impôt de solidarité sur la fortune sera inférieur à 1 %

L'impôt sur les grandes fortunes sera rebaptisé « impôt de solidarité sur la fortune » et son taux maximal sera inférieur à 1 %. Le seuil à partir duquel le capital sera imposé passera de 4 millions de francs au lieu de 3 millions. Ces précisions données dimanche soir 3 juillet par M. Michel Rocard au cours du « Grand Jury RTL-le Monde » (1) complètent des informations déjà données sur le projet gouvernemental, notamment dans le Monde daté 3-4 juillet.

Le premier ministre a ajouté une précision importante : l'impôt sera plafonné. En clair, le total constitué par l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le revenu ne pourra pas dépasser 80 % des revenus du contribuable. Cela pour éviter que se reproduise les situations que le fisc avait connues : des contribuables possédant un capital important — en général immobilier — mais des revenus relativement faibles et donc incapables de payer l'IGF sans vendre du capital.

#### « Ni confiscatoire ni inéquitable »

« Un impôt sur les grandes fortunes s'imposait », a déclaré M. Rocard, puisqu'il a existé dans

notre droit. Mais cet impôt, a précisé le premier ministre, ne devait être « ni confiscatoire ni inéquitable ».

Si les taux du nouvel impôt de solidarité seront nettement plus faibles que l'IGF formule 1982, l'assiette — c'est-à-dire la matière imposable — ne sera pas élargie. Sur ce point encore M. Rocard a été net : « Nous n'avons pas voulu élargir l'assiette ». Ainsi comme en 1982, les œuvres d'art, les forêts, l'outil de travail seront exonérés. Sur ce dernier point le risque était grand de relancer le débat sur la définition de l'outil de travail. Le gouvernement semble avoir évité — provisoirement du moins — la difficulté. Comme en 1982 les personnes détenant 25 % ou plus du capital d'une entreprise ou exerçant des fonctions effectives de direction seront exonérées. En dessous de 25 %, le capital ne sera plus considéré comme un outil de travail et sera donc imposable. Mais pour éviter les inconvénients de ce seuil, notamment dans le cas d'augmentation du capital, le dirigeant possédant moins de 25 % du capital sera exonéré à la condition que le capital de l'entreprise qu'il détient représente au moins 75 % de son patrimoine.

Assiette étroite, taux réduits : l'impôt qui devrait toucher un peu plus de 100 000 contribuables devrait rapporter 4 milliards de francs. A cette somme s'ajouteront les 2 milliards de prélèvement à la source sur les bons anonymes. Soit 6 milliards. Le coût du revenu minimal d'insertion est lui estimé à 8 milliards de francs.

Les deux textes devraient être examinés par le gouvernement au conseil des ministres du 13 juillet.

(1) D'après nos informations, il y aurait trois taux : 0,5 % entre 4 et 6,5 millions, 0,7 entre 6,5 et 12,9 millions et 0,9 % à partir de 12,9 millions.

### M. Périquet (CNPF) s'inquiète de la « sous-estimation des retards économiques de la France »

« Les patrons sont certainement sensibles à tout ce qu'il y a de positif dans le programme du gouvernement de Michel Rocard, dans la mesure où il reprend effectivement un certain nombre de propositions que nous n'avons jamais cessé de faire », a déclaré, le dimanche 3 juillet, M. François Périquet, président du CNPF, au cours de l'émission « Forum FR 3 » sur RMC.

Mais les patrons sont inquiets et critiquent deux choses essentielles dans cette politique générale, a poursuivi le président du CNPF. « D'abord, ils critiquent le fait qu'il y ait une mise en cause directe, mais quelquefois indirecte ou même suggérée des libertés de gestion fondamentales qui leur ont été données et grâce auxquelles nous nous trouvons dans la situation économique dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Le péage (...) aux problèmes de la liberté de leurs effectifs, aux problèmes de la liberté de gérer ses salaires ». Après avoir insisté sur le désaccord du patronat quant à une « surimposition de l'épargne quand cette épargne est investie dans les entreprises », M. Périquet a poursuivi : « Les patrons s'inquiètent d'une sous-estimation de la gravité des retards économiques pris par la France, notamment en raison des prélèvements obligatoires fiscaux et sociaux que paient les entreprises. (...) Nous souhaiterions voir davantage de détermination et de priorité pour alléger les prélèvements des entreprises ».

« Lorsque je lis les discours de politique générale du premier ministre, j'y vois une invitation aux partenaires sociaux à remettre en question la procédure de licenciement, ce qui est un substitut à une

remise en question de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Quand je lis la déclaration de politique générale de Michel Rocard, je vois plusieurs paragraphes sur l'impôt sur la fortune, dont on ose dire qu'il ne touche pas que certaines personnes fortunées, que je ne suis pas là pour défendre, mais qu'il touche directement le patrimoine investi dans les entreprises. Et là, je suis là pour le dire (...). La rigueur de gestion du SMIC que la France s'est imposée depuis 1984 n'est plus respectée », a ajouté M. Périquet, tout en reconnaissant — en ce qui concerne le SMIC — qu'il ne s'agit que de « légers accroissements ». « A partir du moment où vous cédez une fois, même un petit peu, vous avez beaucoup plus de mal à ne pas céder une deuxième fois ».

« Si nous avions fait cette émission l'année dernière, jamais nous n'aurions pu penser que l'économie française aurait retrouvé le rythme qu'elle a connu. Je dirai : un des facteurs essentiels de ce rythme retrouvé, c'est la confiance des chefs d'entreprise dans les libertés qu'on leur avait données ».

A une question posée sur la multiplication des contrats à durée déterminée, M. Périquet a répondu : « Je trouve ça normal comme période intermédiaire d'entreprises qui savent qu'aujourd'hui il y a une reprise et qui ne sont pas encore tout à fait certaines que cette reprise dure. Et c'est à l'avantage de tout le monde ».

En conclusion, M. Périquet a déclaré qu'il ne voyait pas d'urgence à ouvrir des négociations pour « revoir la façon dont nous nous sommes mis d'accord sur les licenciements ».

Pour votre **DEMEMAGEMENT** ODOUL AGENT DE demeco

16, rue de l'Atlas-75019 Paris 42 08 10 30

**DU NOUVEAU DANS LE TÉLÉPHONE DE VOITURE**

nouvelle conception  
nouvelle utilisation  
nouveaux services

DÉSORMAIS, UNE QUALITÉ D'ÉCOUTE OPTIMALE SUR LE SYSTÈME RADIOCOM 2000 :

- ne décrochez plus votre combiné : écoutez, parlez
- ne vous formalisez plus lors de vos absences : le nouveau téléphone de voiture répond pour vous et vous informe à distance des appels reçus.

Le téléphone étant reconnu comme l'outil indispensable du décideur, il fallait le rendre plus performant et plus simple à utiliser : c'est aujourd'hui chose faite.

**DMP COMMUNICATION** T.É. : 42-02-88-80

**Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4380

**La politique à part entière**

Management participatif à la GAFSA

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Management participatif à la GAFSA

Le Monde

# Économie

## SOCIAL

### Les propositions d'Entreprise et progrès

## La politique sociale doit être un élément à part entière de la stratégie des entreprises

Souplesse et cohérence doivent guider les politiques sociales des entreprises dans les cinq à dix ans à venir, souligne un document de l'association patronale Entreprise et progrès, rendu public le lundi 4 juillet (1). Si ce texte de quarante-cinq pages se garde d'indiquer une recette unique ou une méthode universelle, il se présente comme un instrument de travail teinté de pragmatisme, un guide à entrées

multiples, où les entreprises peuvent piocher une idée, qu'elle en laisse d'autres de côté. Il est le résultat des réflexions d'un groupe de dirigeants, présidé par M. Antoine Martin, le « patron » social de BSN, et composé de MM. Guy Bizot (Total CFP), Pierre Donaze (Ciba-Geigy), Pierre Le Gorrec (EDF), Armand Mehta (Casino), Jacques Paltra (Cofreca),

Pierre Vanlerenberghe, un ancien syndicaliste, aujourd'hui à Saint-Gobain.

Entreprise et progrès affirme que « la politique sociale doit être reconnue comme élément de la stratégie de l'entreprise au même titre que la politique de marketing, la politique financière ou la politique de production, avec lesquelles elle doit avoir des relations de coordination et non plus de subordination ».

Se méfiant des « effets de mode », des théories aussi séduisantes qu'éphémères et des décalages « des réalisateurs » entre les discours et les actes, l'association patronale plaide à la fois pour le maintien d'une cohérence d'ensemble dans l'entreprise et la gestion des différences, c'est-à-dire la prise en compte de la « diversification sociale ».

« La coexistence de la culture d'entreprise et de la volonté de changement social, indique le document, est indispensable. Le souci de mettre en œuvre une pluralité de solutions ne doit pas détruire ou amoindrir la cohésion de l'entreprise. (...) Dans la mise en œuvre, il faut veiller à ce que la politique sociale n'aggrave pas ou ne crée pas de fossés entre des populations qui doivent coexister au sein de l'entreprise. Sa fonction est au contraire de gérer les chocs culturels, de transformer les tensions en éléments d'enrichissement et de vitalité. »

gardant d'indiquer une préférence, elle se prononce pour « une pluralité de solutions ». Mais elle se montre également favorable au lancement d'un débat public institutionnel, comme pour la Sécurité sociale en 1987, sur une réforme du financement des syndicats.

« Règle des cadres. — « Un escalier se balance par le haut », ce qui signifie que le profil des cadres doit changer : « L'encadrement doit surtout avoir des capacités de conduire des hommes et un potentiel de communication », mais attend des directions « la même attitude de responsabilisation, de concertation, d'encouragement, de l'initiative que celle qui leur est demandée ».

« Motivation des salariés. — Si « l'adhésion du personnel » est un « point de passage obligé » pour la survie et la vitalité de l'entreprise, « le changement le plus urgent aujourd'hui concerne tout ce qui a trait à la satisfaction du

besoin de reconnaissance individuelle ».

« Les conditions de travail. — L'apparition de nouvelles technologies entraîne des changements importants sur ce point. « L'acceptation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective, des nouvelles conditions de travail est indispensable. Le personnel concerné doit être partenaire de cette transformation », ce qui suppose une information des salariés et des représentants du personnel, des consultations et des échanges fréquents, « au cours de la période de mise en place ».

« Emploi et responsabilité de l'entreprise. — Après avoir évoqué l'organisation et les structures des entreprises, l'association patronale en vient à cette dernière priorité qui « se pose avec une acuité particulière pour deux catégories de personnes : les jeunes et les salariés de plus de cinquante

### Les priorités

L'association passe ensuite en revue les priorités d'une « politique sociale pertinente pour l'avenir ».

« Politique de rémunération. — Une politique de rémunération ne se limite plus à un salaire dont l'individualisation doit comporter des limites ». Si les salaires rétribueront de plus en plus l'initiative, le savoir-faire humain et « la pugnacité de groupe », les entreprises doivent faire prendre conscience à leurs salariés que « la rémunération a des risques ou au mérite est aléatoire », et que la partie variable du salaire peut connaître une progression comme... une régression. Quant à l'individualisation, elle requiert des « précautions ». Elle nécessite progressivité et non « rupture brutale » avec la politique salariale qui l'a précédée et mise au point préalable de critères d'appréciation clairs et équitables. « La transparence en matière est fondamentale ».

Une distinction est également opérée sur l'individualisation elle-même — qui suppose un salaire en

### Pluralité des solutions

« Représentation collective du personnel. — Vouloir préserver ce « canal de communication ». Entreprise et Progrès ne propose pas de bouleversement mais un développement de la négociation, de plus en plus importante, « au plus près du terrain » et une diversification des acteurs. Se

Quant à la formation permanente, elle « ne doit plus être subie mais revendiquée comme facteur de progrès » et figurer symboliquement dans le budget consacré aux investissements « et non plus dans les dépenses d'exploitation ». La formation doit être professionnalisée, ce qui signifie que la hiérarchie doit « assumer la responsabilité de la formation de ses collaborateurs », en gardant en tout état de cause la maîtrise du contenu. Pour les catégories à faible qualification, la formation continue devrait « pouvoir déboucher sur la reconnaissance de diplômes reconnus à l'extérieur ».

## LA VIE DANS LES ENTREPRISES

### Management participatif à la CAMIF

La CAMIF, entreprise de vente par correspondance (1 600 salariés), qui fait partie de la confédération d'organismes d'économie sociale constituée autour de la Fédération de l'éducation nationale, achève la préparation de ses cadres à un management participatif, entamée en 1987 à la suite d'un premier « audit social » et d'une autoévaluation de ses pratiques. Entre juin 1987 et septembre 1988, l'ensemble des cadres et de la maîtrise (250 personnes) auront suivi une série de séminaires de sensibilisation, portant notamment sur les méthodes d'appréciation annuelle du travail et l'individualisation des rémunérations. Les séminaires vont être complétés à partir de la rentrée par une nouvelle formation sur la résolution des problèmes et la notion d'« encadrement ».

En même temps, l'entreprise va lancer dans sa direction logistique une réflexion sur les problèmes posés par la mobilité, la circulation interne, l'organisation des postes de travail. Cela fait suite aux expériences de cercles de qualité temporaires constitués cette année dans les directions logistiques et distribution, qui réunissent les trois quarts des salariés, autour de la résolution de problèmes pratiques.

« La SCAC sous toutes les latitudes. — Dans le groupe SCAC (transport International, combustibles et voyages), dont le PDG est M. Vincent Boioré, 65 % des salariés sont employés dans les territoires et les départements d'outre-mer et à l'étranger. En 1987, sur 9 220 personnes (contre 9 706 en 1986), 5 985 étaient employées à l'étranger ou outre-mer et seulement 3 235 (35 %) en France métropolitaine. Dans son rapport annuel 1987, la SCAC souligne également que « la structure des effectifs hors France métropolitaine fait apparaître la part importante du personnel local (5 835 personnes, soit 57 %) dans l'ensemble de l'effectif ». Par ailleurs, la SCAC compte 952 cadres (10 %) : parmi les 431 qui sont employés à l'étranger, 68 % sont des cadres « locaux ».

« Promodés orléans de l'emploi. — Important groupe de distribution. Promodés comptait 30 400 salariés en 1987, soit 2 600 de plus qu'en 1986, si on additionne les contrats à temps plein et à temps partiel. Aux hypermarchés Continent, 1 000 emplois nouveaux ont été créés. Priorité a été donnée aux candidatures internes, avec une « bourse de l'emploi » commune à tout le groupe, qui a permis beaucoup de reclassements depuis trois ans.

« La Redoute au féminin. — Sur 7 486 salariées, le numéro un de la vente par catalogue emploie 71 % de femmes et celles-ci représentent 83 % des moins de vingt-cinq ans, 70 % des vingt-cinq à quarante-quatre ans. Le plus souvent employées comme agents opérationnels, les femmes progressent rapidement dans la catégorie cadre (27,2 % des effectifs cadres en 1988 contre 21,6 % en 1986).

### 135 salariés des Chantiers de l'Atlantique ont reçu leur lettre de licenciement

Cent trente-cinq salariés des Chantiers de l'Atlantique (Groupe Alstom) à Saint-Nazaire ont reçu, le samedi 2 juillet, une lettre leur signifiant qu'ils figureraient sur la liste des congés de conversion décidés par la direction.

Ce courrier, font observer les syndicats, a dû être posté alors que se tenait à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet, une troisième séance de négociations avec la direction qui s'était soldée par un échec.

Depuis près de trois semaines, le dernier grand chantier naval français est paralysé par une grève, très mouvementée. Les Chantiers de l'Atlantique emploient 4 800 salariés et ont le projet de réduire leurs effectifs de 180 personnes, dont 135 par le biais des congés de conversion d'une durée de deux ans. Les travailleurs désignés par lettre sont considérés comme « inaptes » aux métiers de la construction navale par la direction. Les dossiers ont été envoyés à la Commission nationale de l'Emploi qui se réunira le 21 juillet.

L'utilisation de cette procédure a surpris à Saint-Nazaire. La moitié du personnel du chantier, dont les 135 salariés des congés de conversion, est officiellement en vacances depuis la fin de la semaine dernière. Les syndicats ont convoqué une assemblée générale pour le lundi 4 juillet et envisageaient des actions à l'occasion du départ officiel du Tour de France en Loire-Atlantique.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) « Ejaux d'une politique sociale : souplesse et cohérence ». Créé en 1970 par François Dalle et José Ridegain, Entreprise et progrès est une association patronale qui se propose d'associer progrès et social.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

**EPSILON**

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

Siège Social : 17 rue Caumartin, 75009 PARIS RCS B 338 995 891

Le Conseil d'Administration de la SICAV EPSILON, réuni le 26 mai 1988 afin d'arrêter les comptes du premier exercice clos le 31 mars 1988, proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 juillet 1988 la distribution d'un dividende net de F. 3,68 accord d'un crédit d'impôt de F. 0,27.

Les Souscriptions et les retraits sont reçus auprès de :

KLWANTZ-FRENCH BANK  
17 rue Caumartin 75009 PARIS - Tél : 42 66 92 10  
44 Avenue George V 75008 PARIS - Tél : 47 23 82 70  
7 promenade des Anglais 06000 NICE - Tél : 93 88 48 44

BANQUE INDUSTRIELLE ET MOBILIÈRE PRIVÉE  
22 rue Pasquier 75008 PARIS - Tél : 40 06 60 00

YVES SOLLIE, Agence de Change  
3, rue Rossini 75009 PARIS - Tél : 43 46 92 20

Rappelons qu'EPSILON s'adresse aux entreprises, aux investisseurs institutionnels et aux particuliers recherchant la valorisation à moyen ou à long terme du capital et la distribution d'un coupon fiable, voire nul.

La performance du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juin 1988 s'élève à 8,54% soit un taux annualisé 18,03%.

**BANQUE HERVET**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le Vendredi 24 Juin 1988. Il a examiné les chiffres au 31 Mars 1988. Ceux-ci témoignent d'une activité soutenue dans l'ensemble des domaines. Le résultat brut d'exploitation pour ce premier trimestre s'élève à 34,5 Millions de francs soit une progression de 17,3 % sur la même période de 1987.

Au 31 Mai 1988, le Groupe Hervet enregistre un progression d'emplois de 24 % comparée à la moyenne des cinq premiers mois de 1987. Le Groupe est ainsi parvenu, tout en poursuivant une collecte active de dépôts (+13 % en moyenne pour la même période) à réduire presque entièrement sa position traditionnelle de créancier structurel.

En commentant ces évolutions le Président PASCAL a observé que l'année 1988 commençait d'enregistrer les charges de recrutement et d'investissement relatives au programme de développement pluriannuel engagé par le Groupe.

**LE GROUPE SCOR**

L'assemblée générale ordinaire de la SCOR, qui s'est tenue le 27 juin 1988, sous la présidence de Patrick Peugeot, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 et pris connaissance des comptes consolidés.

**Société commerciale de réassurance**

Le chiffre d'affaires de la société mère en 1987 s'est élevé à 3 361 millions de francs. L'important effort de provisionnement réalisé au cours des derniers exercices a été poursuivi. Le résultat technique est cependant en forte amélioration et même très proche de l'équilibre (moins 12 millions de francs en 1987, contre moins 216 millions de francs en 1986). Les frais généraux ont été maintenus à un niveau voisin de celui de 1986. Les produits financiers, malgré la progression de revenus courants (377 millions contre 359 millions de francs) ont été en légère diminution sous l'effet de la conjoncture et d'un moindre dégageant de plus-values.

Le bénéfice de la société mère s'est élevé à 115 millions de francs contre 91 millions en 1986.

**Groupe SCOR**

Le chiffre d'affaires consolidé de 4,44 milliards de francs (contre 4,39 milliards de francs en 1987) est en progression de 9,1 % sur l'année précédente, à taux de change constants et à structure homogène.

Le résultat de toutes les filiales du groupe s'est amélioré.

La filiale SCOR Re (USA) a pu développer son activité et profiter des bonnes conditions du marché des Etats-Unis en 1987, son résultat net après impôt s'établit à 17 millions de dollars US, en augmentation de 70 % sur 1986 (soit un rendement sur fonds propres après impôts de plus de 17 %). Les titres de la holding américaine SCOR US sont inscrits au Stock Exchange de New-York depuis le 7 juin 1988.

Après un important complément de dotations aux provisions pour dépréciation des titres (45 millions de francs), le résultat du groupe s'élève à 180 millions de francs en 1987 contre 176 millions en 1986.

Les fonds propres du groupe, après affectation des résultats, ont fortement progressé, passant de 857 à 1 331 millions de francs, grâce notamment à l'augmentation de capital de 366 millions de francs réalisée en juillet 1987 et aux résultats de l'exercice.

Sur proposition du président, et compte tenu de la confiance réaffirmée par les actionnaires en juillet 1987 et des résultats de l'exercice, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 2,25 F par action, avoir fiscal compris.

Ces résultats ont été obtenus dans un environnement plus difficile que celui de l'année précédente. La répartition d'une concurrence très vive, un nombre particulièrement élevé de grands sinistres, les variations importantes du marché des changes et valeurs mobilières, ont en effet caractérisé cet exercice 1987. Mais la poursuite d'une sélection des affaires en portefeuille et l'accent mis sur les domaines dans lesquels la société dispose d'une compétence particulière ont permis de développer la marge bénéficiaire.

Le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital de 625 millions de francs par l'émission de 2 500 000 actions au prix de 250 F.

Cette augmentation de capital donne les moyens à la SCOR d'un financement en fonds propres de la prise de contrôle de la deuxième société italienne de réassurance, la Victoria Ri ; cela lui permet aussi une dotation suffisante en fonds propres pour les deux filiales qui seront créées, après étude, à partir de l'organisation actuelle du centre de résultats de Paris.

Les conditions dans lesquelles se sont déroulés les premiers mois de l'exercice 1988 laissent prévoir, en l'absence de sinistres majeurs, une légère progression du bénéfice par action, compte tenu de l'augmentation sensible du nombre moyen d'actions qui sera constaté en 1988 (de l'ordre de 9 millions de titres contre 8,8 millions de titres en 1987).

**SCOR**

L'assureur des assureurs

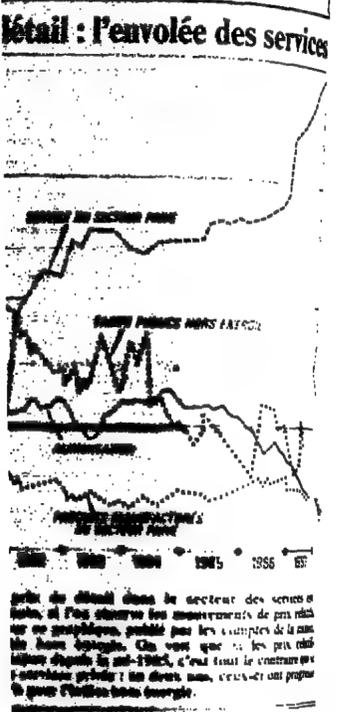
### Contentement des abonnés de la SNCF

#### Requies au ministre

Une telle réforme qui aboutirait à une augmentation tarifaire de 27,5 % en deux ans. Elle résulterait de la création d'un titre de transport inter-régional domestique, c'est-à-dire de la carte à orange de la région parisienne.

Le CLAC a déjà manifesté son opposition en retardant certains trains et en incitant les abonnés à ne pas présenter leur titre de transport au contrôle. Face à cette contestation, la SNCF avait différé d'un an l'application de sa réforme pour les anciens abonnés mais elle en place le 1<sup>er</sup> août. Pour compenser le futur ministre des transports à partir de leur contrat, le CLAC a donc décidé de lui adresser des chèques acquittant les anciens abonnements et de ne pas leur verser, par exemple de 75 F à 1 823 F la somme de 75 F le 1<sup>er</sup> août par un abonné de la deuxième classe. Plus de 12 000 usagers ont concernés dans la grande couronne parisienne.

AL.F.



### ENAGEMENT

AGENTE ODOUL

02 08 10 30

### DU NOUVEAU DANS LE TÉLÉPHONE DE VOITURE

AGENCE ODOUL

02 08 10 30

BTMP COMMUNICATION

Tel : 42-02-88-50

# Économie

## TRANSPORTS

L'accident de l'Airbus A 320 à Mulhouse

### Questions sur l'enquête

L'enquête lancée par le ministre des transports pour élucider les causes de l'accident de l'Airbus A-320 qui a fait trois morts le dimanche 26 juin à Mulhouse-Habsheim suscite des réserves.

Le doyen des juges d'instruction de Mulhouse, M. Germain Sengelin, s'est étonné que l'enquête sur la catastrophe ait été confiée à une unité de gendarmerie dépendante du ministère des transports, la gendarmerie des transports aériens. « Un subordonné peut-il enquêter sur son supérieur ? », s'est interrogé M. Sengelin.

D'un autre côté, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) met en cause la direction générale de la aviation civile par la voix de son président, M. Alain Duclos : « La France, nous a-t-il déclaré, est un des rares pays développés qui écarte de ses commissions d'enquête les syndicalistes, alors que nous, au SNPL, disposons de trois pilotes ayant subi des cours investigations accidents. »

M. Daniel Tenenbaum, directeur de l'aviation civile, avait en effet déclaré, le 27 juin, qu'il n'était pas dans la tradition française d'associer les syndicats à la recherche des causes d'une catastrophe aérienne.

Aux yeux de certains, les dés étaient pipés depuis le début de l'enquête, et la mise en cause du comportement du commandant de bord de l'avion accidenté procède de la louable intention de sauver la réputation internationale d'Airbus.

A ces critiques, M. Tenenbaum, que nous avons interrogé, réplique : « Je répondrai d'abord que la gendarmerie des transports aériens est mise à notre disposition mais qu'elle ne dépend plus de nous lorsqu'elle agit sur commission rogatoire. Ils deviennent alors officiers de police judiciaire. D'ailleurs, ce n'est pas moi, mais le procureur de la République, qui les a désignés lorsqu'il les a vus à l'œuvre sur place dans les heures qui ont suivi l'accident. Je dirai ensuite que le président de la commission d'enquête, M. Claude Béchet, pilote de Boeing-747 à Air France et membre du bureau « enquête accident », est apparu comme le président adapté pour juger les défaillances éventuelles d'un avion que l'on a présenté comme un avion d'ingénieur. Je me suis opposé à l'entrée de syndicalistes dans cette commission car celle-ci doit être composée de gens indépendants qui ne sont ni pour ni contre les points de vue syndicaux ou patronaux. Nous tiendrons toutes les parties prenantes au courant en temps utile. »

M. Tenenbaum poursuit : « J'aurais interdit de vol l'A-320 dès le 27 juin s'il m'était apparu comme dangereux, tout comme j'ai interdit les vols de la compagnie Point Air. Pour l'instant, il ne présente aucun danger. Il importe désormais de connaître la vérité sur ce qui a abouti à la chute de l'avion. Si l'équipage a deux têtes à l'origine de ce drame, nous déclarerions évidemment de mettre trois personnes dans son cockpit. »

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Le contenu des « boîtes noires »

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Le contenu des « boîtes noires »

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Autrement dit, le doyen des juges d'instruction de Mulhouse et le président du SNPL, laissant entendre, que dans l'affaire de l'Airbus d'Air France, l'administration est à la fois juge et partie. Juge puisqu'elle supervise les gendarmes et qu'elle a contribué à former la commission d'enquête proprement dite. Partie puisqu'elle a la tutelle de l'industrie aéronautique française d'Aérospatiale et d'Airbus. Sans oublier que M. Tenenbaum, son patron, figure au nombre des pères de l'A-320.

Le contenu des deux « boîtes noires » prouve en effet que la responsabilité de l'équipage est très engagée, et que la conception de l'A-320 n'est pas en cause.

Mais n'est-ce pas une raison de plus pour que les droits de la défense apparaissent aux yeux des pilotes totalement respectés ? Cela ne passe-t-il pas par l'association aux travaux de la commission d'enquête de pilotes syndicalistes rompus aux analyses d'accidents, comme d'ailleurs Airbus lui-même le souhaite ? La défense des A-320 sera d'autant plus crédible pour ses clients futurs que son commandant de bord, qui l'a mené à Mulhouse aux limites de ses possibilités, n'apparaîtra pas sans défense.

ALAIN FAUJAS.

## AFFAIRES

### Nouvelle révolution dans l'horlogerie

#### Montre sans pile

Les montres à quartz vintelles s'affranchir des piles boutons qui leur fournissent l'énergie nécessaire pour fonctionner ? C'est une très vieille idée, aussi ancienne que la montre à quartz, qui fitira en 1989 son vingtième anniversaire. Le groupe japonais Heaton (marque Seiko), numéro un mondial de l'horlogerie (environ 17 milliards de francs de chiffre d'affaires dans cette industrie et une production de 76 millions de montres et mouvements) s'appuie, lui, à lancer ce type de montre électronique sans pile sur le marché.

La firme japonaise a tout bonnement repris le principe de la montre mécanique automatique. Au lieu d'armer un ressort par un savant jeu d'engrenages, les mouvements de la masse oscillante, dont la nouvelle montre est équipée, alimentent le rotor d'une dynamo. C'est théoriquement simple, mais pas facile à réaliser puisque les ingénieurs de Seiko ont mis dix-neuf ans pour mettre au point et miniaturiser cette petite merveille.

D'après Seiko, le rotor de sa dynamo tourne dix fois plus vite que le moteur d'une formule 1 (10 000 /min.). Appelée AGS (Automatic Generating System), la nouvelle montre est d'ores et déjà commercialisée en France aux alentours de 4 000 francs. Elle sera disponible aux États-Unis en septembre. Mais à peine sortie elle a déjà une concurrence.

L'horloger suisse Jean d'Eve a lui aussi mis au point une montre à quartz sans pile, la Samara, utilisant le même principe, et encore plus perfectionnée, paraît-il. Le démarrage de la Samara est immédiat (cinq minutes pour la Seiko). Pour l'instant la montre a dix jours d'autonomie (soixante-douze heures pour Seiko). Exposé à la Foire européenne de l'horlogerie en avril dernier, la Samara sera lancée cet été en Suisse (prix : entre 2 000 et 6 000 francs). Seiko a déposé quarante brevets pour son AGS et Jean d'Eve vingt pour la Samara.

La nouvelle technologie employée ouvre la perspective d'autres applications. Et de penser, pourquoi pas, l'équipement des stimulateurs cardiaques.

ANDRÉ DESSOT.

ALAIN FAUJAS.

## ÉTRANGER

La commission des « sages » et l'union monétaire

### « Une banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques nationales » nous déclare M. Miguel Boyer

La marche vers l'union monétaire européenne est difficile mais irréversible. Telle est, en substance, la profession de foi de M. Miguel Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne et nommé comme expert « indépendant » au sein de la commission chargée d'étudier les moyens de réaliser cette union.

Les deux autres experts sont MM. Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux, professeur à l'université de Louvain et Niels Thygesen, professeur à l'université de Copenhague.

MADRID de notre correspondant

« Il y a quelques années encore, certains gouvernements se demandaient s'il valait la peine de perdre un peu de souveraineté en matière de politique économique afin de construire l'Europe. Aujourd'hui, cette question n'a plus de sens : la dynamique de la construction européenne est telle que rester autonome est devenu tout simplement impossible. »

Tout en reconnaissant les difficultés qui l'attendent, M. Miguel Boyer est optimiste : il ne doute pas que la commission créée par les Douze au conseil européen de Hanovre va dans le sens de l'histoire : l'union monétaire de l'Europe n'est plus, souligne-t-il, une vue de l'esprit, un simple « souhait intellectuel », mais bien, désormais, une nécessité inéluctable qui s'impose progressivement à tous.

« Pour plusieurs raisons, observe-t-il : hier encore, nombreux étaient ceux qui affirmaient que chaque pays devait être à même de conserver son pouvoir de décision autonome par exemple en matière de taux de change de sa monnaie. Mais il est devenu clair aujourd'hui que les ajustements de taux ne suffisent pas à corriger un déséquilibre de la balance des paiements. En outre, un autre élément qui favorise l'unité, c'est que nous avons assisté ces dernières années à une convergence des politiques économiques des gouvernements européens, quelle que soit leur idéologie. »

Enfin, troisième raison, poursuit M. Boyer, les progrès réalisés par la construction européenne, notamment durant la présidence allemande, rendent illusoire l'idée d'autonomie. Même pour les pays les plus réticents face au processus d'union, comme la Grande-Bretagne. Imaginez qu'un Etat décide de rester en marge du système monétaire européen. Une fois en vigueur la libre circulation des capitaux, le risque de faire face à de telles pressions contre sa monnaie que, pour le contrebalancer, il devra faire monter ses taux d'intérêt à un niveau qui rendra virtuellement impossible toute croissance de son économie.

Il est vrai, reconnaît M. Boyer, que certains sont encore réticents parce qu'à leurs yeux, réaliser

de façon semblable, la différence essentielle entre eux ne réside pas dans la manière dont ils dépensent ensuite ces ressources.

M. Boyer considère que l'union monétaire européenne suppose, immanquablement, la création d'une banque centrale européenne (BCE), mais précise que « la banque centrale européenne ne doit pas se substituer aux banques centrales nationales, mais bien fonctionner parallèlement à elles. De même qu'en matière de monnaie, l'ECU doit se développer parallèlement aux monnaies nationales. Un grand volume de transactions financières, par exemple en matière de crédit, de dette publique ou d'obligations, pourrait parfaitement être comptabilisé dès aujourd'hui en ECU. »

Devant quelle instance politique la Banque centrale européenne serait-elle amenée à rendre des comptes ? « C'est évidemment l'un des problèmes de fond », reconnaît M. Boyer. « Il est évident, ajoute-t-il, que les pays dont la banque centrale nationale jouit traditionnellement d'une grande autonomie, comme la RFA, sont les plus réticents. Les Allemands craignent qu'une banque centrale européenne trop soumise au pouvoir politique ait tendance à se montrer plus permissive en matière de politique monétaire, mais on ne peut pas non plus créer un organe de technocrates complètement indépendant de tous les pouvoirs politiques. Il est évident que la Banque centrale européenne devra rendre des comptes devant le Parlement européen. Mais c'est un Parlement élargi de situations nationales très diverses, où ceux préoccupés d'abord par la stabilité des prix devront se mettre d'accord avec ceux pour qui la lutte contre le chômage constitue la principale priorité. »

THIERRY MALINIAK.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article sur le Banco central d'Espagne (le Monde du 28 juin), à l'avant-dernier paragraphe, il fallait lire : « ... Pressions aussi sur son nouvel associé M. Escamez, du président de Banesto, M. Mario Conde, apparemment peu désireux de fusionner avec une banque dont le président et l'actionnaire principal étaient en guerre ouverte. »

## REPÈRES

### Ass

« et l'union monétaire européenne ne doit pas être une simple copie des banques nationales »  
I. Miguel Boyer

Agé de quarante-neuf ans, né à Saint-Jean-de-Luz, en France, de parents républicains exilés pendant la révolution, M. Boyer fut le premier ministre de l'économie du gouvernement socialiste de décembre 1982 à juillet 1985. Il occupa ensuite une série de fonctions politiques d'assainissement, que ce soit dans le monde des entreprises ou dans les syndicats. Il a fait partie du premier comité pour l'union monétaire européenne créé en 1980 et présidé par M. Valéry Giscard d'Estaing.

L'Europe, c'est un projet qui ne peut être réalisé que par une union monétaire. C'est la seule voie qui nous permette de développer nos économies nationales et de nous intégrer à l'économie mondiale. C'est pourquoi nous sommes convaincus que l'union monétaire est une nécessité absolue pour l'Europe.

Devant quelle instance politique la Banque centrale européenne devrait-elle être créée ? C'est évidemment la Commission européenne qui a le rôle de premier plan à jouer dans ce domaine. Elle doit être chargée de proposer un projet de traité qui définisse les conditions de l'union monétaire.

Le rôle de la Banque centrale européenne sera de garantir la stabilité de la monnaie et de promouvoir le développement économique de l'Europe. Elle devra être indépendante et dotée de pouvoirs suffisants pour remplir ces missions.

En conclusion, nous sommes convaincus que l'union monétaire est une nécessité absolue pour l'Europe. Elle doit être mise en œuvre dès que possible et dans le cadre d'un traité solide.

Il est essentiel que l'union monétaire soit accompagnée d'une union budgétaire. Cela permettra de garantir la stabilité financière de l'ensemble de la zone.

Enfin, nous sommes convaincus que l'union monétaire est une condition indispensable pour que l'Europe puisse jouer un rôle de premier plan dans le monde.

**scas**  
SPÉCIALISÉ  
TRADING  
73007 PARIS  
01 49 91 32 39



# «Un pas en avant important»

Résumé de l'allocation du Président Guy DEJOUANY à l'Assemblée Générale des actionnaires.

**L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le vendredi 24 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Guy DEJOUANY a approuvé les comptes de l'exercice 1987. Dans son allocution Monsieur DEJOUANY a souligné que l'année 1987, une bonne année pour le Groupe, avait représenté une étape de développement très significative et un pas en avant important.**

**Une bonne année 1987**

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement - un tiers du chiffre d'affaires du Groupe -, une forte progression d'activité a été constatée en 1987. Elle est due pour l'essentiel aux succès commerciaux de 1986, notamment à Lyon et à Brest. Cette progression commerciale s'est poursuivie en 1987 et les contrats conclus en 1986 ont apporté la gestion de 300.000 habitants supplémentaires pour l'eau et de 500.000 pour l'assainissement.

Parmi les autres événements marquants de l'exercice on peut citer : le large redressement du secteur traitement des eaux avec complet rétablissement financier de la situation d'OTV ; le développement et les bons résultats du secteur de la propriété ; la large confirmation du succès de Canal (+ 2.300.000 abonnés) ; la progression régulière dans le domaine des réseaux d'installations électriques ; la mise en route progressive des réseaux câblés où le Groupe représente à peu près la moitié du marché français actuel ; l'émergence du secteur de la santé ; les succès importants obtenus par Montenay en Amérique du Nord avec la conclusion des contrats de Dade County et de Vancouver ; la désignation comme opérateur privé pour le développement du radiotéléphone en France.

La très large ouverture internationale des principaux métiers de service du Groupe a également constitué l'un des traits saillants de 1987. Elle se mesure par l'évolution du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger (6,7 milliards de francs), mais aussi par l'importance des positions conquises en 1987 avec aux U.S.A l'acquisition d'Energy Factors (production d'électricité), et en Europe la réalisation d'une véritable implantation de nos métiers de service en Espagne (collecte des déchets et distribution d'eau) et en Grande-Bretagne (les Statutory Water Companies).

Au plan financier, le résultat net (part du Groupe) accomplit un bond vigoureux et dépasse pour la première fois la barre du milliard de francs, tandis que la capacité d'autofinancement s'élève à 3,9 milliards de francs, en augmentation d'environ 22 %. Le montant total des investissements atteint le niveau record de 7,6 milliards de francs, dépassant de près de 85 % le montant pourtant fort élevé réalisé en 1986 de 4,1 milliards de francs.

**Une nouvelle configuration**

L'événement important de l'année 1988 est la décision prise par le Groupe de devenir l'actionnaire majoritaire de la Société Générale d'Entreprises et l'accord conclu en mars dernier à ce sujet avec la Compagnie de Saint-Gobain.

Ainsi se trouvent atteints deux objectifs : - le pôle bâtiment et travaux publics du Groupe disposera des moyens lui permettant de jouer son rôle dans le cadre de l'Europe, d'après 1992, comme dans le reste du monde, avec une taille convenable et une pluridisciplinarité des compétences ; - directement, comme à travers la SOE, la Compagnie confirme et élargit sa position de premier actionnaire de la Compagnie de Saint-Gobain (8,17 %). Les comptes de la SOE pour 1988 auront une physionomie très encourageante et pour 1989 un résultat agréable supérieur à 100 millions de francs est attendu. Dans sa nouvelle configuration, le Groupe Générale des Eaux devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé voisin de 80 milliards de francs dont 15 milliards à l'étranger, et employer plus de 125.000 personnes.

**Pronostic favorable**

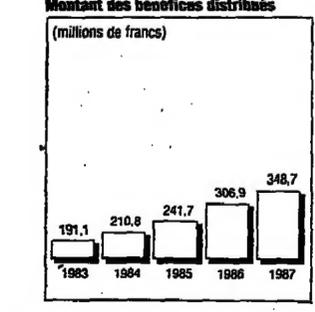
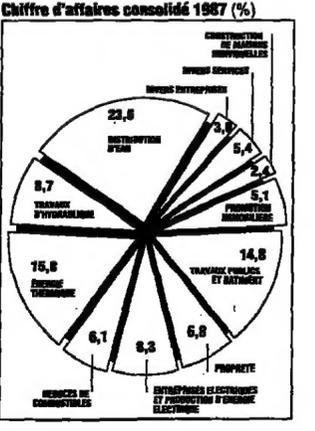
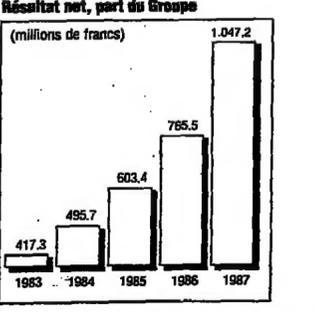
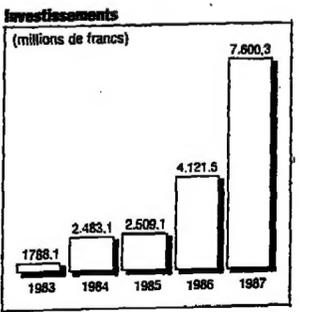
Pour le développement, l'activité, et les résultats du Groupe en 1988, le pronostic est favorable. Le Président a précisé : "Il me semble que nous sommes en route vers un résultat part du Groupe qui ne sera pas inférieur à 1.250 millions de francs, soit une progression de l'ordre de 20 %, ce niveau de bénéfice étant obtenu avec une politique de prudence toute particulière dans l'arrêté des comptes des sociétés nouvellement entrées dans le Groupe et, notamment, de la Société Générale d'Entreprises. La marge brute d'autofinancement (4.263 millions de francs en 1987) devrait connaître une progression du même ordre de grandeur."

Le Président a ajouté que l'effort d'investissement de l'année 1988 resterait important. De nombreuses opportunités nouvelles s'offrent dans les métiers de la communication et dans le développement des métiers traditionnels de la Compagnie, notamment dans les pays de la Communauté Européenne. Un renforcement des fonds propres a donc semblé nécessaire. La volatilité des cours de la Bourse au cours des derniers mois et un certain manque de visibilité pour l'avenir proche, sont à l'origine du choix de la Compagnie d'une émission d'obligations convertibles d'un montant d'un peu plus de deux milliards de francs. Cette formule permet en effet de demander aux actionnaires de contribuer au renforcement de la capacité financière de la Compagnie, dans des conditions de prix et de rémunération attractives, et de les associer très étroitement, par l'effet de levier lié à la convertibilité des obligations, aux résultats à moyen et long terme de l'action en profondeur actuellement entreprise.

En conclusion, le Président a souligné : "Nous avons réalisé depuis quelques années d'importantes mutations, une véritable "révolution tranquille" disent certains. Notre volonté est en permanence de privilégier un nombre limité de domaines d'actions complémentaires et d'y concentrer nos efforts de manière cohérente. Ces secteurs sont actuellement au nombre de quatre : - l'eau et l'assainissement, métier de base, - les autres services urbains et collectifs, au sens le plus large du mot, - la grande entreprise, - la communication, sous ses divers aspects. Et dans chacun de ces quatre grands secteurs nos pensées sont tournées vers les

implantations à l'étranger. Préoccupation du long terme et approche locale restent les caractères principaux de notre démarche qui s'appuie sur le professionnalisme, l'esprit de travail en équipe et le sens de la responsabilité."

*L'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 1988 a décidé de distribuer un dividende net par action de 25 francs, payable soit en espèces, soit en actions. Tout actionnaire doit opter pour l'un ou l'autre mode de paiement, le mode de paiement choisi s'appliquant à la totalité des titres. Si le montant net des dividendes pour lesquels est exercé l'option, ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant le jour où il exerce son option la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une souche en espèces versée par la Société. La valeur nominale de l'action fixée par le Conseil d'Administration pour le paiement du dividende en actions est de 1 065 francs. Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende net en espèces ou en actions entre le 11 juillet et le 12 août 1988, période de souscription, auprès du Service des Titres de la Compagnie Générale des Eaux - 52, rue d'Anjou, 75008 Paris - ou auprès des intermédiaires financiers, banques et agents de change. Les actions émises porteront jouissance au 1er janvier 1988. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option le 12 août 1988 au plus tard, ne pourront recevoir leur dividende qu'en espèces.*





# Marchés financiers

## BOURSE DU 4 JUILLET

| VALEURS  |                 |             |               |        | Règlement mensuel |                 |             |               |        | VALEURS  |                 |             |               |        | VALEURS  |                 |             |               |        |
|----------|-----------------|-------------|---------------|--------|-------------------|-----------------|-------------|---------------|--------|----------|-----------------|-------------|---------------|--------|----------|-----------------|-------------|---------------|--------|
| Comptant | VALEURS         | Cours préc. | Dernier cours | %      | Comptant          | VALEURS         | Cours préc. | Dernier cours | %      | Comptant | VALEURS         | Cours préc. | Dernier cours | %      | Comptant | VALEURS         | Cours préc. | Dernier cours | %      |
| 3045     | C.N.E. 35 *     | 3800        | 3815          | + 0,26 | 3045              | C.N.E. 35 *     | 3800        | 3815          | + 0,26 | 3045     | C.N.E. 35 *     | 3800        | 3815          | + 0,26 | 3045     | C.N.E. 35 *     | 3800        | 3815          | + 0,26 |
| 1070     | B.P.F. T.P.     | 1070        | 1070          |        | 1070              | B.P.F. T.P.     | 1070        | 1070          |        | 1070     | B.P.F. T.P.     | 1070        | 1070          |        | 1070     | B.P.F. T.P.     | 1070        | 1070          |        |
| 1081     | Edif. Lyon T.P. | 1081        | 1081          |        | 1081              | Edif. Lyon T.P. | 1081        | 1081          |        | 1081     | Edif. Lyon T.P. | 1081        | 1081          |        | 1081     | Edif. Lyon T.P. | 1081        | 1081          |        |
| 1235     | St-Gobain T.P.  | 1235        | 1235          |        | 1235              | St-Gobain T.P.  | 1235        | 1235          |        | 1235     | St-Gobain T.P.  | 1235        | 1235          |        | 1235     | St-Gobain T.P.  | 1235        | 1235          |        |
| 1246     | Thomson T.P.    | 1246        | 1246          |        | 1246              | Thomson T.P.    | 1246        | 1246          |        | 1246     | Thomson T.P.    | 1246        | 1246          |        | 1246     | Thomson T.P.    | 1246        | 1246          |        |
| 475      | Accor           | 475         | 470           | - 1,05 | 475               | Accor           | 475         | 470           | - 1,05 | 475      | Accor           | 475         | 470           | - 1,05 | 475      | Accor           | 475         | 470           | - 1,05 |
| 305      | Air Liquide     | 305         | 304           | - 0,33 | 305               | Air Liquide     | 305         | 304           | - 0,33 | 305      | Air Liquide     | 305         | 304           | - 0,33 | 305      | Air Liquide     | 305         | 304           | - 0,33 |
| 2100     | Alcatel         | 2100        | 2100          |        | 2100              | Alcatel         | 2100        | 2100          |        | 2100     | Alcatel         | 2100        | 2100          |        | 2100     | Alcatel         | 2100        | 2100          |        |
| 1370     | Alstom          | 1370        | 1370          |        | 1370              | Alstom          | 1370        | 1370          |        | 1370     | Alstom          | 1370        | 1370          |        | 1370     | Alstom          | 1370        | 1370          |        |
| 320      | A.S.P.A.        | 320         | 316           | - 1,25 | 320               | A.S.P.A.        | 320         | 316           | - 1,25 | 320      | A.S.P.A.        | 320         | 316           | - 1,25 | 320      | A.S.P.A.        | 320         | 316           | - 1,25 |
| 310      | Autostar        | 310         | 318           | + 2,60 | 310               | Autostar        | 310         | 318           | + 2,60 | 310      | Autostar        | 310         | 318           | + 2,60 | 310      | Autostar        | 310         | 318           | + 2,60 |
| 2160     | Autostar        | 2160        | 2220          | + 2,78 | 2160              | Autostar        | 2160        | 2220          | + 2,78 | 2160     | Autostar        | 2160        | 2220          | + 2,78 | 2160     | Autostar        | 2160        | 2220          | + 2,78 |
| 508      | Automatisme     | 512         | 520           | + 1,57 | 508               | Automatisme     | 512         | 520           | + 1,57 | 508      | Automatisme     | 512         | 520           | + 1,57 | 508      | Automatisme     | 512         | 520           | + 1,57 |
| 2100     | Automatisme     | 2100        | 2100          |        | 2100              | Automatisme     | 2100        | 2100          |        | 2100     | Automatisme     | 2100        | 2100          |        | 2100     | Automatisme     | 2100        | 2100          |        |
| 740      | Av. Danneberg   | 746         | 750           | + 0,53 | 740               | Av. Danneberg   | 746         | 750           | + 0,53 | 740      | Av. Danneberg   | 746         | 750           | + 0,53 | 740      | Av. Danneberg   | 746         | 750           | + 0,53 |
| 320      | B.A.P.F.        | 347         | 350           | + 0,86 | 320               | B.A.P.F.        | 347         | 350           | + 0,86 | 320      | B.A.P.F.        | 347         | 350           | + 0,86 | 320      | B.A.P.F.        | 347         | 350           | + 0,86 |
| 320      | B.A.P.F.        | 320         | 307           | - 4,06 | 320               | B.A.P.F.        | 320         | 307           | - 4,06 | 320      | B.A.P.F.        | 320         | 307           | - 4,06 | 320      | B.A.P.F.        | 320         | 307           | - 4,06 |
| 870      | B.A.P.F.        | 875         | 870           | - 0,57 | 870               | B.A.P.F.        | 875         | 870           | - 0,57 | 870      | B.A.P.F.        | 875         | 870           | - 0,57 | 870      | B.A.P.F.        | 875         | 870           | - 0,57 |
| 470      | B.S.A.P. C.I.   | 470         | 470           |        | 470               | B.S.A.P. C.I.   | 470         | 470           |        | 470      | B.S.A.P. C.I.   | 470         | 470           |        | 470      | B.S.A.P. C.I.   | 470         | 470           |        |
| 480      | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        | 480               | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        | 480      | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        | 480      | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        |
| 300      | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        | 300               | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        | 300      | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        | 300      | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        |
| 410      | Ca. Roubaix     | 410         | 410           |        | 410               | Ca. Roubaix     | 410         | 410           |        | 410      | Ca. Roubaix     | 410         | 410           |        | 410      | Ca. Roubaix     | 410         | 410           |        |
| 440      | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        | 440               | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        | 440      | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        | 440      | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        |
| 470      | Ca. Roubaix     | 470         | 470           |        | 470               | Ca. Roubaix     | 470         | 470           |        | 470      | Ca. Roubaix     | 470         | 470           |        | 470      | Ca. Roubaix     | 470         | 470           |        |
| 2100     | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        | 2100              | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        | 2100     | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        | 2100     | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        |
| 380      | Ca. Roubaix     | 380         | 380           |        | 380               | Ca. Roubaix     | 380         | 380           |        | 380      | Ca. Roubaix     | 380         | 380           |        | 380      | Ca. Roubaix     | 380         | 380           |        |
| 420      | Ca. Roubaix     | 420         | 420           |        | 420               | Ca. Roubaix     | 420         | 420           |        | 420      | Ca. Roubaix     | 420         | 420           |        | 420      | Ca. Roubaix     | 420         | 420           |        |
| 2400     | Ca. Roubaix     | 2400        | 2400          |        | 2400              | Ca. Roubaix     | 2400        | 2400          |        | 2400     | Ca. Roubaix     | 2400        | 2400          |        | 2400     | Ca. Roubaix     | 2400        | 2400          |        |
| 180      | Ca. Roubaix     | 180         | 180           |        | 180               | Ca. Roubaix     | 180         | 180           |        | 180      | Ca. Roubaix     | 180         | 180           |        | 180      | Ca. Roubaix     | 180         | 180           |        |
| 110      | Ca. Roubaix     | 110         | 110           |        | 110               | Ca. Roubaix     | 110         | 110           |        | 110      | Ca. Roubaix     | 110         | 110           |        | 110      | Ca. Roubaix     | 110         | 110           |        |
| 480      | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        | 480               | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        | 480      | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        | 480      | Ca. Roubaix     | 480         | 480           |        |
| 440      | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        | 440               | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        | 440      | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        | 440      | Ca. Roubaix     | 440         | 440           |        |
| 300      | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        | 300               | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        | 300      | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        | 300      | Ca. Roubaix     | 300         | 300           |        |
| 740      | Ca. Roubaix     | 740         | 740           |        | 740               | Ca. Roubaix     | 740         | 740           |        | 740      | Ca. Roubaix     | 740         | 740           |        | 740      | Ca. Roubaix     | 740         | 740           |        |
| 490      | Ca. Roubaix     | 490         | 490           |        | 490               | Ca. Roubaix     | 490         | 490           |        | 490      | Ca. Roubaix     | 490         | 490           |        | 490      | Ca. Roubaix     | 490         | 490           |        |
| 1440     | Ca. Roubaix     | 1440        | 1440          |        | 1440              | Ca. Roubaix     | 1440        | 1440          |        | 1440     | Ca. Roubaix     | 1440        | 1440          |        | 1440     | Ca. Roubaix     | 1440        | 1440          |        |
| 260      | Ca. Roubaix     | 260         | 260           |        | 260               | Ca. Roubaix     | 260         | 260           |        | 260      | Ca. Roubaix     | 260         | 260           |        | 260      | Ca. Roubaix     | 260         | 260           |        |
| 1110     | Ca. Roubaix     | 1110        | 1110          |        | 1110              | Ca. Roubaix     | 1110        | 1110          |        | 1110     | Ca. Roubaix     | 1110        | 1110          |        | 1110     | Ca. Roubaix     | 1110        | 1110          |        |
| 1080     | Ca. Roubaix     | 1080        | 1080          |        | 1080              | Ca. Roubaix     | 1080        | 1080          |        | 1080     | Ca. Roubaix     | 1080        | 1080          |        | 1080     | Ca. Roubaix     | 1080        | 1080          |        |
| 145      | Ca. Roubaix     | 145         | 145           |        | 145               | Ca. Roubaix     | 145         | 145           |        | 145      | Ca. Roubaix     | 145         | 145           |        | 145      | Ca. Roubaix     | 145         | 145           |        |
| 160      | Ca. Roubaix     | 160         | 160           |        | 160               | Ca. Roubaix     | 160         | 160           |        | 160      | Ca. Roubaix     | 160         | 160           |        | 160      | Ca. Roubaix     | 160         | 160           |        |
| 140      | Ca. Roubaix     | 140         | 140           |        | 140               | Ca. Roubaix     | 140         | 140           |        | 140      | Ca. Roubaix     | 140         | 140           |        | 140      | Ca. Roubaix     | 140         | 140           |        |
| 2100     | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        | 2100              | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        | 2100     | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        | 2100     | Ca. Roubaix     | 2100        | 2100          |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        |
| 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880               | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         | 880           |        | 880      | Ca. Roubaix     | 880         |               |        |

|  |  |   |  |   |  |  |
|--|--|---|--|---|--|--|
| <b>ÉTRANGER</b><br>3 Philippines : des milices civiles armées ont été créées en zone rurale.<br>4.5 La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy au-dessus du détroit d'Ormuz.<br>6 Mexique : avant les élections du 6 juillet, le parti au pouvoir manifeste sa force. | <b>POLITIQUE</b><br>7 Le comité central du RPR.<br>10 Le comité directeur du PS.<br>11 Le conseil national du PR.<br><b>DÉBATS</b><br>2 « Centre ou marais ? » par Maurice Duverger. | <b>SOCIÉTÉ</b><br>12 L'église catholique après l'excommunication de Mgr Lefebvre.<br>18 Un encyclopédiste en colère.<br>13 SPORTS : le Grand Prix de France de formule 1.<br>- Les Internationaux de tennis de Grande-Bretagne. | <b>CULTURE</b><br>14 Musiques : Sergiu Celibidache au Festival de Seine-Maritime ; Cinéma : Images Caraïbes.<br>15 Photographies : les rencontres d'Arles. Genève. Asses au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.<br>- COMMUNICATION | <b>ÉCONOMIE</b><br>26 Les déclarations de M. Rocard au « Grand jury RTL-le Monde ».<br>27 La commission des « sages » et l'union monétaire.<br>28 L'accident de l'Airbus A-320 à Mulhouse.<br>30-31 Marchés financiers. | <b>SERVICES</b><br>Abonnements ..... 2<br>Annonces classées ..... 22 à 25<br>Carnet ..... 18<br>Loto ..... 18<br>Echecs ..... 18<br>Météorologie ..... 17<br>Mots croisés ..... 17<br>Radio-télévision ..... 17<br>Spectacles ..... 16 | <b>TÉLÉMATIQUE</b><br>• Admissions aux grandes écoles, EDHEC et ESTP, ECOLES.<br>• L'Info 24/24. FLASH<br>36-15 taping LEMONDE<br>• Tous les jeux du Monde, JEU<br>• Les corrigés du BAC, BAC<br>36-15 taping LM |
|--|--|---|--|---|--|--|

## La destruction de l'Airbus d'Iran Air par l'US Navy

### Les explications embarrassées de Washington

#### M. Reagan : « Une terrible tragédie humaine »

Washington. — Voici le texte de la déclaration faite par le président Ronald Reagan, dimanche, pour annoncer que les forces armées américaines dans le Golfe ont abattu un Airbus iranien transportant deux cent quatre-vingt-dix personnes.

« J'ai la tristesse d'annoncer qu'il s'agit d'une action défensive appropriée du USS Vincennes en mer dans le golfe Persique, un avion de ligne iranien a été abattu au-dessus du détroit d'Ormuz.

« C'est une terrible tragédie humaine.

« Nous adressons notre sympathie et nos condoléances aux passagers, à l'équipage et à leurs familles.

« Le département de la défense va effectuer une enquête complète.

« Nous regrettons profondément toute perte de vies.

« La route suivie par l'avion de ligne civil iranien était telle qu'elle le menait directement vers le USS Vincennes, qui était à ce moment engagé contre cinq bateaux iraniens Boghammer qui avaient attaqué nos forces.

« Quand l'avion n'a pas obéi aux avertissements répétés, le Vincennes a suivi les consignes et les procédures bien connues, ouvrant le feu pour se protéger contre une attaque possible.

« La seule intention des États-Unis dans le golfe Persique est la paix, et ceci renforce la nécessité de parvenir à cet objectif avec toute la rapidité possible. » — (AFP.)

#### WASHINGTON correspondance

« Une terrible tragédie humaine », a déclaré, le dimanche 3 juillet, le président Reagan en exprimant ses profonds regrets et ses condoléances, et en annonçant l'ouverture d'une enquête approfondie. Mais le président en vacances en Californie ne devait rentrer que lundi dans la capitale désertée en raison de la fête nationale pour voir le grand feu d'artifice du balcon de la Maison Blanche.

Ainsi ne débute-t-on ici aucune atmosphère de crise, tout au plus un certain embarras, surtout de la part de l'amiral Crowe, chef de l'état-major conjoint, le chef militaire le plus élevé de la hiérarchie, auquel incombe la mission délicate de corriger au plus vite les premières informations de ses subordonnés. Certains d'entre eux avaient rapidement affirmé qu'il n'existait aucun rapport entre l'affrontement naval engagé dans le Golfe et la catastrophe de l'Airbus iranien. Mais jusqu'à présent aucune explication solide n'a été donnée sur l'erreur fatale commise par le commandant du Vincennes, un croiseur disposant d'un système de détection électronique perfectionné, considéré ici comme le navire de guerre le plus moderne du monde.

L'amiral n'a pas vraiment expliqué la défaillance de la haute technologie du Vincennes. L'acquisition du ministère de la défense aura à déterminer si l'incident est dû à une erreur humaine ou à un équipement défectueux.

L'amiral Crowe a affirmé que l'appareil iranien ne s'était pas identifié et que son identification était impossible parce qu'il se dirigeait à grande vitesse directement sur le navire. En fait, après l'attaque de la frégate « Stark », frappée il y a un an par deux « Exocet » iraniens, qui provoqua la mort de trente sept

marins et fut suivie de sanctions contre le commandement, l'attitude des commandants a changé : décidés à ne prendre aucun risque, ces derniers estiment maintenant que tout appareil qui ne s'identifie pas en se dirigeant vers les bâtiments officiels a des intentions « hostiles ».

Aussi bien l'amiral Crowe que le président Reagan ont eu surtout à cœur de justifier la décision du commandant du « Vincennes », en tout cas de lui trouver des circonstances atténuantes. Déjà engagé dans un affrontement avec des vedettes iraniennes, il avait de bonnes raisons de croire que son navire allait être attaqué par un appareil ennemi. Il n'avait pas le temps, souligne-t-on, de bien vérifier les caractéristiques de l'avion fongant à toute vitesse sur son bâtiment et que son radar avait identifié comme un chasseur F-14. Ainsi, selon le président Reagan, le commandant a appliqué correctement les instructions permanentes prévues pour les opérations de légitime défense. L'amiral Crowe n'a pas manqué de faire état du contexte dans lequel s'est produit l'incident. Depuis plusieurs jours en effet des forces iraniennes menaient des opérations de harcèlement contre les navires américains.

« L'obligation numéro un d'un commandant est de protéger son navire et ses hommes », a conclu l'amiral, justifiant ainsi la nervosité des officiers américains.

En attendant que les explications plus détaillées que l'enquête devrait apporter, le souci principal des officiels est de prévenir les réactions négatives de l'opinion mondiale et des adversaires au Congrès de la politique américaine dans le Golfe. Vis-à-vis de l'extérieur, on rejette avec force toute assimilation avec l'affaire de l'avion sud-coréen abattu en 1983 par les Soviétiques. L'Airbus iranien, dit-on, évoluait dans une zone de combats ; il avait reçu des messages d'avertissement ;

enfin, le gouvernement américain, à la différence des Soviétiques, n'a pas attendu longtemps pour reconnaître l'« erreur » commise, et exprimer ses regrets. En fait, ayant en mémoire les effets désastreux du plan des relations publiques de l'affaire de l'avion sud-coréen pour les Soviétiques, le président Reagan et ses conseillers ont rapidement décidé de ne pas retarder l'aveu de la « méprise ». La promptitude s'imposait.

#### L'attente d'une réaction iranienne

La Maison Blanche attend maintenant que les adversaires de la politique dans le Golfe utilisent l'affaire pour renforcer leurs critiques contre la présence navale américaine et son extension, puisque depuis avril l'US Navy assure également la protection de navires neutres qui lui demandent assistance. Quarante-huit heures avant la destruction de l'Airbus d'Iran Air, un pétrolier danois avait requis et obtenu la protection des escortes américaines. Pour le moment, à l'exception du pasteur Jesse Jackson, les quelques membres du Congrès encore dans la capitale ont approuvé l'attitude du commandant du « Vincennes ». Le gouverneur Dukakis, candidat démocrate à la prochaine élection présidentielle, s'est refusé notamment à critiquer la politique du président. « Nos forces armées ont le droit de se défendre quand on les attaque », a-t-il dit. Aussi bien les officiels répent-ils avec force que la politique américaine dans le Golfe ne changera pas.

Les préoccupations les plus vives concernent la réaction des Iraniens. On s'attend bien sûr à des représailles, mais de quel ordre ? On pense qu'elles pourraient se traduire, soit par une extension de la guerre navale, soit par des attaques terroristes contre le personnel et les installations des missions diplomatiques américaines dans le monde, soit encore par des mesures restrictives contre les otages américains. Au département d'État on craint surtout que l'affaire ne renforce à Téhéran le camp des « durs » à un moment où les modérés semblaient gagner du terrain. Ainsi les efforts discrets pour tenter de rétablir un dialogue entre Washington et Téhéran se trouveraient ajournés pour une période de temps indéterminée.

HENRI PIERRE.

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 4 juillet Grand calme

La semaine a débuté dans le calme à la Bourse de Paris en raison des départs en vacances et surtout de la fermeture de Wall Street, les États-Unis célébrant les fêtes de l'indépendance. L'indicateur instantané se maintenait à 0,42 %. En hausse figuraient des titres comme Cofinime (+ 7,9 %), LVMH (+ 6,9 %), Interball (+ 5,4 %) et Cétélem (+ 5,4 %). En baisse, on notait Lesieur - 5,9 %, Eurocom (- 3,8 %) et Lebon (- 3,1 %).

La cotation du fabricant d'appareil électroménager SEB était suspendue pendant près d'une heure pour permettre aux investisseurs de prendre connaissance de l'acquisition du groupe ouest-allemand Rowenta (voir page ailleurs).

● COLOMBIE : nouveau massacre collectif. — Seize personnes au moins ont été assassinées le dimanche 3 juillet dans la province de Meta, dans le sud-est de la Colombie, parmi lesquelles on comptait cinq enfants. Les radios ont donné des versions divergentes, mais il semble qu'un groupe d'inconnus a ouvert le feu sur les occupants d'un bateau naviguant sur la rivière Ariari. Plus de cent soixante-quinze Colombiens, pour la plupart des paysans, sont morts depuis le début de l'année du fait de violences attribuées à des groupes paramilitaires ou à des trafiquants de drogue. — (AFP, Reuter.)

## La mise en pratique du traité FNI

### Soviétiques et Américains commencent l'inspection des bases de missiles intermédiaires

Une délégation de soixante-dix Soviétiques est arrivée le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, à San-Francisco en Californie, dans la première phase de la mise en pratique du traité FNI sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire, signé en décembre dernier par MM. Reagan et Gorbatchev.

Une équipe de vingt-deux Soviétiques, menée par M. Viatcheslav Lebedev, s'est rendue dès samedi à Magna, près de Salt-Lake-City dans l'Utah, où l'Hercules Aerospace Co produisait les missiles Pershing II. Selon les termes du traité, ce groupe sera autorisé à demeurer sur le site pendant treize ans au maximum.

Les quarante-huit autres experts soviétiques visiteront cinq sites à l'ouest des États-Unis, mais ces contrats, dont les lieux ne seront connus que quarante-huit heures à l'avance, n'excéderont pas vingt-

quatre heures. Les sites choisis sont Pueblo dans le Colorado, Hachaba et Davis-Monthan en Arizona, Dugway dans l'Utah. Les Soviétiques disposent, comme les Américains, de soixante jours à compter du 1<sup>er</sup> juillet pour effectuer des inspections sur vingt-six sites aux États-Unis et en Europe, contre cent trente-trois pour les Américains en URSS, RDA et Tchecoslovaquie.

Dans le même temps, une équipe de vingt-neuf experts américains, dirigée par Roland Lajoie, ancien attaché militaire à Paris et directeur de l'Office américain pour les inspections sur place, s'est rendue à l'ancienne usine de production de SS-20 de Votkinsk en Union soviétique, visite annoncée à la télévision soviétique. Il ne s'agit pour l'instant que de décompter et d'identifier les types de missiles et les sites. — (AFP, Reuter, UPI.)

## Les départs en vacances Nombreux embouteillages sur les aéroports et dans les routes

De nombreux « bouchons » ont marqué les premiers départs en vacances du mois de juillet, en raison de l'afflux de sept millions de vacanciers motorisés. Les plus importantes difficultés de circulation ont concerné l'autoroute A6 entre Mâcon et Orange. Samedi 2 juillet, les ralentissements ont atteint 20 kilomètres à la hauteur de Mâcon. Dimanche 3 juillet, le « bouchon » du tunnel de Fourvières, à Lyon, dépassait les 7 kilomètres. Par ailleurs, il fallait compter deux heures d'attente pour prendre le bac du Verdon (Charente-Maritime).

Ce week-end a été meurtrier, en raison, notamment, du mauvais temps et en dépit d'un renforcement des contrôles effectués par la police et les gendarmes à la demande du gouvernement. A L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée), trois personnes ont été tuées, le 2 juillet, dans leur véhicule qui avait été percuté par un autre véhicule dont le conducteur avait perdu le contrôle. A Saint-Julien-Crévençac (Haute-Savoie), quatre piétons ont trouvé la mort, leur groupe ayant été fauché par un conducteur en état d'ivresse.

Dans les aéroports, l'afflux d'un million et demi de passagers et la mauvaise organisation du transport aérien ont provoqué des retards, qui ont atteint cinq heures dans certains cas. Cette congestion a également touché les aéroports londoniens (huit heures de retard) et espagnols (six heures de retard à Palma).

La grève des pilotes et mécaniciens d'Air Inter est entrée dans sa seizième semaine. Les syndicats veulent obtenir un essai de pilotage à trois de l'Airbus A-320, conçu pour être conduit par deux hommes seulement. Cette grève quotidienne et matinale amène Air Inter à annuler un certain nombre de vols (renseignements : (1) 45-39-25-25). Enfin, l'union syndicale CGT, représentant les électroniciens du centre de contrôle d'Athis-Mons (Essonne), a déposé un préavis de grève, du 8 au 11 juillet, afin d'obtenir des conditions plus importantes pour assurer dans de meilleures conditions le contrôle du trafic aérien.

## Au Brésil La découverte pétrolière « prometteuse » est abandonnée par Texaco

Le mirage de Marajo est désespéré. Située dans le delta de l'Amazona, l'île de Marajo avait été présentée par le chef de l'Etat brésilien, M. José Sarney en personne, comme le site d'une gisement de pétrole « d'une dimension comparable à celui de la mer du Nord ». (Le Monde du 3 juin). Un mois plus tard, Texaco abandonne le site. L'unité de prospection aura coûté 6,5 millions de dollars à la troisième compagnie pétrolière américaine, associée à la Petrobras, la compagnie nationale du pétrole brésilien, pour ce permis.

Les chercheurs d'or noir n'en sont pas à leurs premières déceptions sur l'île de Marajo, sondée depuis plus de trente ans, mais c'est la première fois que la découverte de traces d'hydrocarbures donnait lieu à une annonce « médiatisée » à l'extrême. Pour le président Sarney, une telle découverte représentait un intérêt évident à deux jours d'un vote de l'Assemblée nationale constituante sur la durée du mandat présidentiel et alors que les banques commerciales étaient réunies à New-York pour boucler un nouvel exercice de réajustement de la dette extérieure.

## Peut-on réussir dans la vie simplement en développant sa mémoire ? ou l'étrange histoire d'un grand avocat

En ce jour de vacances d'été, qu'étais-je venu faire, avec mes 18 ans, dans ce grand ouaté de poussière et de silence ?

Dehors, le reste de la bande s'ébattait dans la piscine de cette grande et belle demeure où m'avait invité mon ami François. Mais je ne m'étais jamais senti très à mon aise dans la compagnie des autres.

Alors, j'étais là, au milieu de ces meubles qui avaient cessé de plaire, je détaillais l'œil curieux les souvenirs d'une vie qui visiblement, avait été brillante. J'ouvrais plusieurs tiroirs et découvrais dans l'un d'eux un petit livre que je feuilletais machinalement. Mais bientôt, m'asseyant sur l'osier grinçant d'une paroière, je continuai ma lecture. Page après page. Négligeant même la lumière du jour qui baissait.

Dans ce livre j'appris que tout le monde possède une mémoire fantastique, mais que seuls quelques-uns savent l'utiliser.

J'étais sceptique, bien sûr, mais une méthode simple était décrite. Ce qui me conduisit à prendre un vieil annuaire du téléphone oublié là, pour constater qu'en suivant la méthode, effectivement, j'étais capable après une seule lecture attentive de tout retenir : les noms, les professions et les numéros de téléphone de deux colonnes d'abonnés.

Oserais-je dire qu'alors je me pinçai, avant de me livrer à d'autres expériences. Mais toutes furent aussi convaincantes. Et je pus même vérifier que, trois heures après avoir simplement lu 83 numéros de téléphone (car je les avais comptés), je n'en avais toujours oublié aucun.

C'était tellement étrange que, ce soir-là, je m'endormis tard. Attendant le lendemain et le chant du premier merle qui, avec un jour nouveau, me dirait que j'avais rêvé. Or j'avais tort. Tout était toujours dans ma tête. Et la fin des vacances, pour cela, en fut transformée.

Mon ami François me dit : « Mais on t'a changé ! » La bande me découvrit comme elle ne m'avait jamais vu, je n'osais pourtant rien de plus. Simplement j'étais autre, inattaquable et serene. Répandant du tac au tac, après n'avoir eu si souvent que l'esprit de l'escalier.

Et plus tard, à la rentrée, moi qui peinais jusqu'alors sur mes cours de droit, je sus maîtriser les dates des lois et les articles du Code. J'appris même l'anglais en quelques mois. A partir de cette simple méthode, je me souvenais de tout : des visages, des noms, des musiques, de poèmes entiers dont spontanément je pouvais dire quelque extrait dans un dîner en ville.

Depuis, le temps a passé. Même les médias m'accordent aujourd'hui l'autorité que donnent conjointement le talent et l'assurance et j'écris cet article pour rendre hommage à un être exceptionnel, qui a révéé en moi l'homme qui était au delà de l'homme.

Si vous voulez savoir comment obtenir les mêmes résultats et acquérir cette puissance mentale, qui est encore notre meilleure chance de réussir dans la vie, priez simplement l'éditeur de vous envoyer « Les Lois Éternelles du Succès », intéressant petit ouvrage écrit par W.R. Borg comme introduction à sa Méthode. Vous le recevrez gratuitement comme quiconque désire améliorer sa mémoire. Voici l'adresse : Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 001 - 3, place St-Pierre, 84057 Avignon Cedex.

**BON GRATUIT** Pierre-Henri Marguand

A remplir en lettres majuscules en donnant votre adresse permanente et à retourner à : Méthode W.R. Borg, chez Aubanel, dpt 001 - 3, place St-Pierre, 84057 Avignon Cedex, France, pour recevoir sans engagement de votre part et sous pli fermé « Les Lois Éternelles du Succès ».

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Age \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Aucun démarcheur ne vous rendra visite

depuis 1820.

HOMMES  DAMES

**NICOLL**

La tradition anglaise du vêtement

à Paris, 29 rue Trocchet

**SOLDES**

ABONNEZ-VOUS REABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minute!  
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS  
36.15 LEMONDE

**LENTILLES DE CONTACT**

Adaptation par spécialistes.  
Toutes les marques.  
Vos lentilles le jour même.

PROMOTION sur les lentilles américaines souples ultraminces.  
Confort exceptionnel.

**398 F**

le paire (réf. 994) sans prestation

Sur présentation de ce bon avant le 31-07-88

OSIRIS LE LEADER FRANÇAIS DES LENTILLES

PARIS 1<sup>er</sup> : 230, r. de la Harpe, 42-23-00-20  
 PARIS 8<sup>e</sup> : 122, bd St-Michel, 42-26-22-97  
 PARIS 1<sup>er</sup> : 10, r. de la Harpe, 42-25-25-88  
 PARIS 1<sup>er</sup> : 10, r. de la Harpe, 42-26-31-97  
 PARIS 1<sup>er</sup> : 121, r. E.-Zola, 42-48-48-84

**RODIN la mode en SOLDES!**

Les galeries de robes de soie, laine, polyester, coton, lin, etc.

Les imprimés Les robes Les tissus Les chemises Les cravates Les chemises!

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

**LATREILLE**  
SPECIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT

**soldes d'été**

QUALITÉS IRREPROCHABLES  
PRIX EXCEPTIONNELS

62 rue St André-des-Arts 6<sup>e</sup>  
Tel: 43.29.44.10  
PARKING ATTENDANT À NOS MAGASINS

**Un rapport de l'inertie des**

**Télévision**

**en ligne avec**

**NIU**